



## **Natura 2000**

### **Diagnostic écologique et socio-économique**

Site d'Importance Communautaire  
« Massif forestier de Saint Gobain »  
ZSC FR2200392

2009

**Réalisation : Jérôme Jaminon, Catherine Deck**  
**Office National des Forêts**  
Agence de Picardie  
15 avenue de la division Leclerc  
60321 Compiègne cedex



## Table des matières

1. Préambule et rappel sur la directive habitats faune, flore .....	3
1.1 Le réseau Natura 2000 .....	3
1.2 Le document d'objectifs Natura 2000 .....	4
2. Description générale du site .....	5
2.1 Localisation et périmètre des sites .....	5
2.2 Situation administrative .....	7
2.3 Statut foncier .....	7
2.4 Occupation du sol et description des peuplements .....	7
2.5 Historique des forêts .....	9
2.6 Fiche d'identité du site .....	9
3. Analyse des facteurs écologiques .....	10
3.1 Géologie, topographie et hydrographie .....	10
3.2 Climat .....	11
3.3 Biogéographie .....	13
3.4 Stations forestières et habitats naturels .....	13
3.5 Espèces végétales et animales à enjeu patrimonial présentes sur le site .....	16
4. Environnement urbain et réglementaire .....	18
4.1 Les documents d'urbanisme .....	18
4.2 Les sites classés et sites inscrits .....	19
4.3 Espaces naturels sensible (ENS) .....	19
4.4 Schéma régional du patrimoine naturel .....	20
4.5 Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique .....	20
4.6 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux .....	20
4.7 Certifications forestières .....	21
5. Diagnostic socio-économique .....	23
5.1 L'environnement urbain .....	23
5.2 Les activités économiques .....	23
5.2.1 Gestion et exploitation forestière .....	23
5.2.2 Les activités cynégétiques .....	27
5.3 Les activités de loisirs .....	29
6. Diagnostic écologique du SIC .....	30
6.1 Méthodologie d'inventaire et de cartographie des habitats .....	30
6.2 Inventaires des habitats naturels d'intérêt communautaire .....	31
6.3 Estimation de l'état de conservation global des habitats .....	33
6.3. Inventaire des espèces d'intérêt communautaire .....	44
6.3.1. Les chiroptères .....	44
6.3.2. Les coléoptères .....	57

# 1. Préambule et rappel sur la directive habitats faune, flore

## 1.1 Le réseau Natura 2000

La directive « Habitats » est une directive européenne (92/43/CEE) qui traduit la volonté de l'Union Européenne d'encourager les actions en faveur de la protection du patrimoine naturel. Son application contribue à la réalisation des objectifs de la convention internationale de Rio sur la diversité biologique.

Son but principal est de favoriser la biodiversité par le maintien ou la restauration des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation. Elle marque une évolution importante des politiques de conservation menées jusqu'à présent, en introduisant et en privilégiant la notion d'habitat. Elle se place également dans l'objectif général de développement durable en demandant aux Etats membres d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales.

Conformément au principe de subsidiarité, la directive prévoit que les Etats membres traduisent en politique interne deux grandes directions d'actions :

- constituer un réseau écologique européen cohérent de sites à l'intérieur desquels on cherchera à assurer le maintien ou la restauration des habitats et habitats d'espèces sauvages retenus par l'Union Européenne (annexe I et annexe II de la directive),
- protéger strictement un certain nombre d'espèces de faune et de flore sauvages (annexe IV de la directive).

A partir de critères de sélection (annexe III de la directive), des sites d'importance communautaire ont été sélectionnés aux niveaux national et européen et sont proposés pour être désignés comme Zones Spéciale de Conservation et intégrer le réseau écologique européen dit réseau Natura 2000. Les Zones de Protection Spéciales découlant de l'application de la directive Oiseaux (79/409/CEE) seront également intégrées au réseau Natura 2000. Ce réseau n'a pas pour objectif de créer des sanctuaires mais d'intégrer les activités humaines dans une démarche de développement durable et d'affirmer leurs importances pour le maintien de l'intérêt des espaces naturels et pour leur valorisation économique, écologique, sociale et culturelle.

## 1.2 Le document d'objectifs Natura 2000

Un document d'objectifs est réalisé pour chaque site désigné au titre de Natura 2000. Il correspond à la proposition de la France pour appliquer la directive. Il constitue le document de référence pour chaque site du réseau Natura 2000 et vise à satisfaire aux obligations de la directive. Son élaboration constitue une démarche de travail regroupant l'ensemble des acteurs, propriétaires, utilisateurs, gestionnaires, représentants socio-professionnels. Il est établi sous la responsabilité et sous le contrôle du Préfet de Département représentant l'Etat.

Le document d'objectifs doit comprendre notamment :

- une évaluation et une analyse du patrimoine naturel ;
- l'identification des exigences économiques, sociales et culturelles ;
- une évaluation de l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ;
- la définition des enjeux de conservation, des priorités et des objectifs de développement durable ;
- une description des modalités de gestion et des actions permettant de maintenir les habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable ;
- le cahier des charges des contrats Natura 2000 et une charte natura 2000
- une évaluation des coûts engendrés par l'application de la directive au sein du site et des propositions de contrats accompagnés des moyens financiers nécessaires ;
- la mise en place d'un suivi de l'état de conservation et de l'évaluation des mesures mises en oeuvre.

Cette étude correspond au deux premiers points. Il a pour objectif d'établir un diagnostic écologique et socio-économique. Ce diagnostic sera présenté au comité de pilotage local pour validation.

Le comité de pilotage local est présidé par Monsieur Lefebvre, adjoint au Maire de Cessières. Ce comité se compose de :

- Monsieur le Maire de la Commune de Bassoles Aulers
- Monsieur le Maire de la Commune de Champs
- Monsieur le Maire de la Commune de Folembray
- Monsieur le Maire de la Commune de Fresnes les Coucy
- Monsieur le Maire de la Commune de Pierremande
- Monsieur le Maire de la Commune de Prémontré
- Monsieur le Maire de la Commune de Saint Gobain
- Monsieur le Maire de la Commune de Sinceny
- Monsieur le Maire de la Commune de Suzy
- Monsieur le Conseil Général du canton de Chauny
- Monsieur le Conseil Général du canton de La Fère
- Monsieur le Conseil Général du canton d'Anizy
- Monsieur le Président de la communauté de communes des Villes d'Oyse
- Monsieur le Président de la communauté de communes des Vallons d'Anizy
- Monsieur le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière
- Monsieur le Chef d'Unité Territoriale de l'ONF
- Monsieur le Président du Syndicat des exploitants forestiers de l'Aisne
- Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs de l'Aisne
- Monsieur le Président de Aisne Environnement
- Monsieur le Président du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
- Monsieur le Président du Conservatoire Botanique national de Bailleul
- Monsieur le Président de la Fédération départementale de Randonnée Pédestre
- Monsieur le délégué d'Espace Naturel de France
- Monsieur le Président des Parcs Naturels Régionaux
- Monsieur l'Inspecteur Régional de l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Monsieur le Président du Comité régional olympique et sportif
- Monsieur le Président du Centre de Recherche sur l'Enseignement sur l'Environnement
- Monsieur le Président de l'Association « Une Forêt et des Hommes »
- Monsieur Jacques Rivals - adjudicataire de chasse
- Monsieur le Président du Rallye Nomade

- Monsieur Duparque – adjudicataire de chasse
- Monsieur Warin - adjudicataire de chasse
- Monsieur Renkin - adjudicataire de chasse
- Monsieur Malderet - adjudicataire de chasse
- Monsieur le Président de la Ligue pour la protection des oiseaux - Aisne
- Monsieur le Président de l'OTSI de Saint- Gobain
- Monsieur le Président de l'OTSI de Coucy-le Chateau
- Monsieur le Directeur de la Direction Départementale et des Territoires
- Monsieur le Directeur de la DREAL Picardie
- Monsieur le Préfet

## 2. Description générale du site

### 2.1 Localisation et périmètre des sites

**Nom du site : « Massif forestier de Saint-Gobain »**  
**Code du site : FR2200392**

Le site d'importance communautaire (SIC) « massif forestier de Saint-Gobain» est inclus au sein des forêts domaniales de Saint-Gobain et de Coucy-Basse qui constitue l'un des vastes massifs forestiers de la région Picardie. Il se situe dans la zone médiane du département de l'Aisne (02), à l'ouest de la ville de LAON. Cette zone se trouve à l'intersection de trois grandes régions naturelles ayant chacune des caractéristiques bien différentes : la Champagne, le Plateau Picard et le Bassin Parisien. L'Aisne médiane est ainsi marquée par diverses influences qui en font une zone de contact d'un point de vue climatique, géologique et biogéographique.

Ce site est composé de plusieurs unités géographiques différenciées (carte de localisation du périmètre page suivante) :

- plusieurs unités ponctuelles : il s'agit de carrières souterraines (anciennes extractions de pierres calcaires)
- une unité de surface réduite : le Saut du Boiteux (Saint-Gobain)
- deux unités linéaires : de part et d'autre du ru Gaudon et du Ru de l'Aulnois (en forêt de Coucy-Basse)
- une unité de plus grande étendue : partie sommitale de la forêt de Saint-Gobain

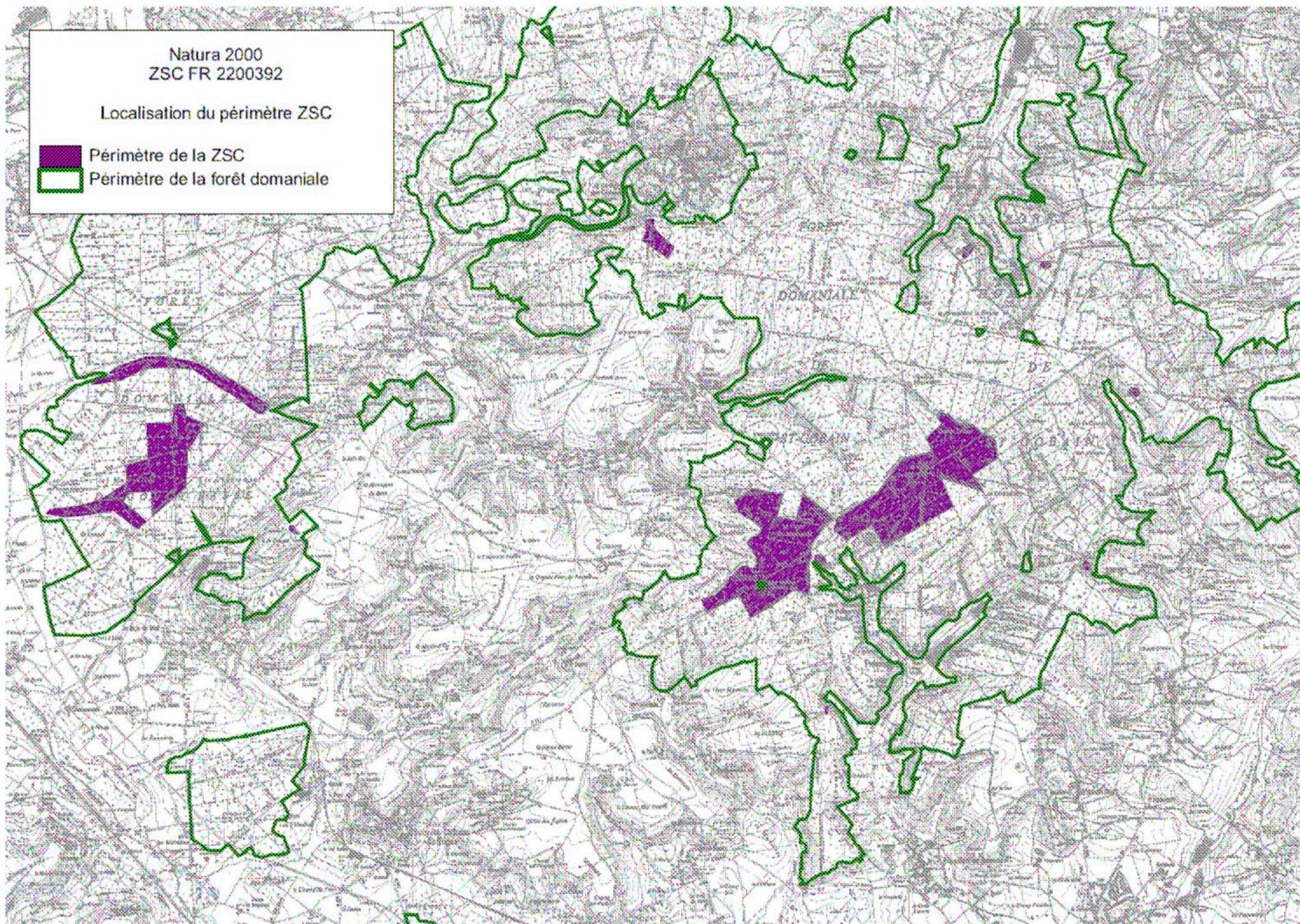
La surface du site est de **433,9 ha** (surface SIG). La proposition de ce site date de mars 1999.

Ce SIC est inclus dans un autre site Natura 2000 inscrit au titre de la Directive Oiseaux, la Zone de Protection Spéciale « Forêts Picardes : Massif de Saint-Gobain ».

Natura 2000  
ZSC FR 2200392

Localisation du périmètre ZSC

-  Périmètre de la ZSC
-  Périmètre de la forêt domaniale



## 2.2 Situation administrative

Région Picardie  
Département de l'Aisne (02)  
Arrondissement de Laon  
Communes : Bassoles-Aulers, Bucy-les-Cerny, Cessières, Champs, Folembray, Fresnes, Pierremande, Prémontré, Saint-Gobain, Saint-Nicolas-aux-Bois, Septvaux, Sinceny, Suzy.

## 2.3 Statut foncier

Le SIC est exclusivement situé en forêt domaniale de Saint Gobain et Coucy-Basse où il est réparti en plusieurs entités (cinq grandes et dix petites cavités à chiroptères). L'ensemble de la surface fait donc partie du domaine privé de l'Etat et est géré par l'Office National des Forêts.

Propriétaire	Territoire	Surface (ha)
Etat	Forêt domaniale de Saint-Gobain	303,1
	Forêt domaniale de Coucy-Basse	130,8
<b>Total SIC</b>		433,9

Les forêts domaniales de Saint-Gobain et de Coucy-Basse sont découpées en parcelles qui constituent des références géographiques. Le site d'importance communautaire est donc totalement concerné par ce découpage.

## 2.4 Occupation du sol et description des peuplements

Tout le SIC est entièrement recouvert de forêts, caducifoliées à 98 %.

Les peuplements sont donc feuillus dans la très grande majorité. Même si le Chêne et le Hêtre dominant, il est important de remarquer la très grande diversité en essences sur toute la forêt et sur le SIC en particulier.

La plupart des peuplements du SIC sont traités en futaie régulière. On note un déséquilibre des classes d'âge assez marqué sur le SIC en faveur des bois moyens, avec près de 65 % des peuplements ayant un diamètre compris entre 35 et 50 cm. Les petits bois (diamètre compris entre 20 et 35 cm) représentent 23 % des peuplements, tandis que les gros bois (diamètre entre 50 et 65 cm) ne représentent que 6 %.

- Sur la partie du SIC du massif de Saint-Gobain, les peuplements sont majoritairement composés de hêtres, puis de chênes. Ce sont principalement des bois moyens, avec quelques parcelles de petits bois ou de jeunes peuplements.
- Sur la partie du SIC du massif de Coucy-Basse, les peuplements de chênes et d'autres feuillus dominant. La structure reste la même, avec une majorité de bois moyens, puis quelques petits bois et quelques parcelles de gros bois.

Le tableau suivant résume la répartition en surface par essence et structure des peuplements du SIC.

Peuplement	D<=20	20<D<=35	35<D<=50	50<D<=65	D>65	Hétérogène	(vide)	Total	% de répartition en essence
<b>Autres feuillus</b>		33.15	40.73	8.90		1.28		84.06	19.38
<b>Châtaigniers</b>		0.88	14.29	0.00				15.87	3.66
<b>Chênes</b>	18.53	49.83	90.92	3.76				163.04	37.58
<b>Clairière</b>							1.17	1.17	0.27
<b>Hêtres</b>	3.22	9.43	124.65	14.86	0.17			152.33	35.11
<b>Peupliers</b>		3.25	7.37	0.00				11.35	2.62
<b>Résineux</b>	2.93	0.71	2.38	0.00				6.01	1.39
<b>Total</b>	26.10	97.25	280.34	27.52	0.17	1.28	1.17	433.83	100.00
<b>% de répartition en structure</b>	6.02	22.42	64.62	6.34	0.04	0.30	0.27	100.00	

D= diamètre  
des arbres à  
1,30 m du sol

## 2.5 Historique des forêts

Le massif domanial de Saint-Gobain / Coucy-Basse regroupe deux forêts domaniales contiguës. Parfaitement distinctes sur le terrain, elles constituent néanmoins un ensemble indissociable du point de vue de la planification de la gestion forestière. Il a donc été décidé en 2001 de gérer ces deux forêts de façon commune, au sein d'un unique aménagement forestier.

Les forêts de Coucy et Saint Gobain sont toutes deux anciennes, leur formation remonte au Moyen Age et leur histoire est très riche.

Les deux forêts ont fortement souffert des deux premières mondiales où les peuplements ont été détruits ou ont été sur-exploités.

Jusque dans les années 1970, la forêt de Saint Gobain était gérée en plusieurs sections indépendantes dont certaines étaient gérées en futaie régulière et d'autres en taillis sous futaie. La forêt de Coucy était divisée en 10 séries de taillis sous futaie.

L'aménagement en vigueur date de 2001 et s'appliquera jusqu'en 2020. Il reprend le principe de multifonctionnalité des forêts afin de répondre aux besoins écologiques, économiques et sociaux de notre société. L'aménagement divise la forêt en deux séries.

- Une série avec objectif principal de production ligneuse de qualité (hêtres et chênes sur la majorité de la surface en mélange avec d'autres essences feuillues comme le châtaignier, le frêne ou les érables) ; elle s'étend sur 7901,2 ha et est traitée en futaie régulière ou irrégulière.

- Une série d'intérêt écologique, d'une surface cumulée de 551, 9 ha.

La série d'intérêt écologique a pour objectif la protection des milieux remarquables tout en assurant une production ligneuse de qualité et en garantissant un équilibre sylvo-cynégétique. Le traitement sylvicole privilégié est la futaie irrégulière par bouquets à proximité des rus forestiers de la forêt de Coucy-Basse et la futaie régulière par parquet sur le reste.

Les parcelles forestières incluses dans le SIC sont situées dans la série d'intérêt écologique pour la plupart d'entre elles, ou sur des parcelles adjacentes à cette série, situées en série productive.

## 2.6 Fiche d'identité du site

Le Massif de Saint Gobain est un vaste ensemble boisé faisant partie du continuum forestier allant du sud de l'Oise au Laonnois. Il présente de ce fait un intérêt écosystémique important pour l'avifaune forestière (rapaces et passereaux nicheurs ; le massif est notamment classé en ZPS...) et les populations de grands mammifères. Outre ces aspects, les intérêts spécifiques sont essentiellement floristiques (cortèges sylvatiques exceptionnels en Picardie en situation de confluence atlantique, médioeuropéenne, méridionale et montagnarde avec microrépartition à l'intérieur du massif, flore montagnarde avec disjonction d'aire (*Equisetum sylvaticum*), richesse en fougères, nombreuses limites d'aires (*Carex brizoides*, *Cynoglossum germanicum*, ...), nombreuses plantes rares et menacées, mais également entomologiques (diversité des cortèges d'insectes sylvatiques liés aux vieilles forêts, avec notamment une espèce de la directive Habitats, *Lucanus cervus*, et mammalogiques (population de cervidés, chiroptères avec l'existence d'un réseau de cavités abritant 9 espèces de chauve-souris cavernicoles dont cinq de la directive).

Ce complexe forestier intègre une bonne part des potentialités forestières et intraforestières du nord du Tertiaire parisien à caractère mixte subatlantique/précontinental. La variété des substrats tertiaires, associée à la morphologie tortueuse de la cuesta de l'Ile-de-France avec ses nombreuses digitations, et son vaste glacis de piémont étendu vers le nord et l'ouest, la confluence des cortèges biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et submontagnards induisent une excellente représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional.

Parmi les ensembles forestiers, on mentionnera surtout les hêtraies-chênaies acidiphiles à acidiclinales subatlantiques-précontinentales, les hêtraies chênaies de l'Asperulo Fagetum et la série rivulaire des aulnaies-frênaies le long des ruisselets et des cours d'eau. La présence de petites aulnaies boulaies tourbeuses et d'une forêt de ravin donnent au site une valeur patrimoniale supplémentaire. Les habitats intraforestiers du massif de Saint-Gobain (anciennes carrières et cavités à chauve-souris, layons et laies herbeuses, sources et ruisselets, lisières internes, ...) apportent une diversité complémentaire à cet ensemble.

### 3. Analyse des facteurs écologiques

#### 3.1 Géologie, topographie et hydrographie

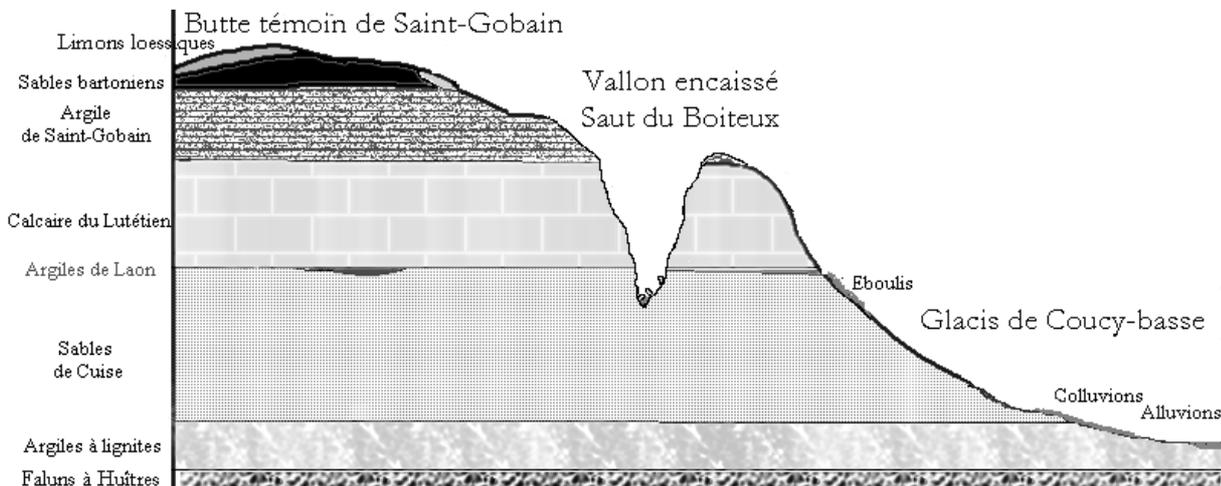
Le massif forestier de Saint-Gobain s'étend pour l'essentiel sur une importante butte témoin du rebord septentrional de la côte de l'Île de France qui domine d'une centaine de mètres les plaines du Laonnois. L'altitude varie de 55 mètres (forêt de Coucy-Basse) à 216 mètres (forêt de Saint-Gobain).

L'ossature de la plate-forme du massif de Saint-Gobain est formé par une couche résistante de calcaire du lutétien, qui recouvre et protège plus de 100 m de sables et d'argiles. Cette caractéristique est à l'origine du démantèlement prononcé de ces formations tertiaires, expliquant ainsi la forte érosion observée au travers de colluvionnements importants et de l'isolement des buttes.

La basse forêt de Coucy est un vaste glacis qui s'étend sur les argiles à lignites du Sparnacien et les faluns à huîtres de l'Yprésien, partiellement recouverts des sables de Cuise de l'Yprésien supérieur.

Les principales formations représentatives du Tertiaire affleurent sur le massif de Saint-Gobain/Coucy-Basse et sont à l'origine de la forte diversité spécifique et stationnelle constatée sur le massif.

Représentation schématique de la géologie et topographie du massif de Saint-Gobain / Coucy-Basse



La coupe géologique simplifiée du massif fait apparaître la stratification suivante :

#### Formations superficielles :

- **Eboulis** : dépôts hétérogènes sur les versants constitués selon les situations de fragments calcaires, de sables cuisiers, d'argiles de Saint-Gobain
- **Colluvions de fond de vallée**
- **Limons loessiques**, d'épaisseur variée, pouvant atteindre 3 à 5 mètres sur le plateau de Saint-Gobain

#### Formations tertiaires :

- **Sables bartoniens (Auversien)** : des placages de ces sables podzolisés occupent les hauteurs de la forêt de Saint-Gobain. On y retrouve de nombreux blocs de grès et quartzite
- **Argile de Saint-Gobain (Lutétien supérieur)**, elle constitue une couche d'épaisseur variable (2 à 15 m) faisant transition entre le Lutétien et le Bartonien

- **Calcaire du Lutétien** : celui-ci constitue l'ossature du massif. L'épaisseur est estimée à une quarantaine de mètres. On distingue deux principales assises : le Calcaire à Cérithes et le Calcaire à Nummulithes. Ce plateau calcaire a fait l'objet de nombreuses exploitations pour l'amendement des terres agricoles, et pour l'extraction de pierres. Certaines carrières souterraines ont ensuite été transformées en champignonnières
- **Argile de Laon (Yprésien supérieur)** : cette couche constitue un banc de faible épaisseur (1 à 3 m) et n'affleure que très rarement
- **Sables de Cuise (Yprésien supérieur)** : ces sables fins, jaunâtres après altération, constituent l'assise la plus épaisse du massif (60 m environ)
- **Faluns à huîtres et Argiles à lignites (Sparnacien)** : constituent un banc argilo-sableux affleurant notamment en forêt de Coucy-Basse. Cette assise repose sur les sables de Bracheux (Thanétien).

L'étude géologique du massif met en évidence la présence de plusieurs nappes phréatiques. Une partie du site correspond aux hauteurs de la forêt de Saint-Gobain où affleurent les sables bartoniens. Le point culminant se situe au nord de Prémontré, au Rond de Rumigny. La nappe des sables bartoniens résulte du ruissellement des eaux de pluie, filtrées lentement par ces sables purs et fins. Elle repose sur les argiles de Saint-Gobain, et donne naissance à de nombreuses sources d'eau claire et oligotrophe. L'aulnaie à Sphaignes s'y développe localement en quelques stations. La stagnation d'eau sur les argiles de Saint-Gobain est fréquente. Elle se caractérise par la formation de petites aulnaies ou de mares, parfois très nombreuses, dans diverses dépressions (trous de bombe, ornières...). Certaines mares ont d'ailleurs été creusées par l'homme, à proximité des chemins pour abreuver les animaux.

Le Saut du Boiteux, situé à proximité du bourg de Saint-Gobain constitue un vallon encaissé, caractéristique du relief marqué de ce massif, incisé par de nombreux vallons étroits et sinueux. La nappe du calcaire lutétien est une nappe suspendue qui repose sur les argiles de Laon. Cette eau est fortement minéralisée et carbonatée. Lorsque l'argile de Laon affleure, une ligne de sources apparaît. Ces sources sont dites incrustantes.

Située à l'ouest du massif, la forêt domaniale de Coucy-Basse est en contrebas de la butte de Saint-Gobain. Elle se situe sur les versants qui s'inclinent en pente douce vers la vallée de l'Ailette. L'altitude de ce vaste glacis varie de 80 m à 55 m. Une troisième nappe, dite des sables de Cuise, est liée à la présence, sous cette épaisse couche de sable, des glaises et argiles à lignites du Sparnacien. L'hydromorphie des sols de la forêt de Coucy-Basse est très élevée. De nombreux cours d'eau, de faible gabarit, sillonnent ce massif. La nappe d'eau affleure à la surface en quasi-permanence alimentant les nombreux trous d'eau, ornières, layons humides et fossés de cette forêt. Quelques mares, de taille moyenne, sont dispersées çà et là. Une grande majorité d'entre elles se situe le long de la Chaussée Brunehaut sur d'anciennes zones de destruction d'obus. Le secteur du site d'importance communautaire désigné en forêt de Coucy-Basse est composé des formations boisées sur sols hydromorphes situées de part et d'autre des rus Gaudon et de L'Aulnois.

### 3.2 Climat

Le climat régional du secteur étudié est défini dans l'atlas climatologique de France comme un climat océanique plus ou moins altéré. Ce macroclimat picard, dont le trait principal est la modération avec une température moyenne voisine de 10°C et une pluviométrie modérée et bien répartie sur toute l'année, est en fait loin d'être aussi homogène sur l'ensemble de la région administrative.

Pour la région de l'Aisne médiane, le climat local se distingue de la moyenne picarde par une continentalité plus marquée. Il se caractérise, comme la majeure partie du Bassin parisien, par une grande variété de types de temps changeant tous les 2 ou 3 jours, liée à un balayage de masses d'air tour à tour océaniques et continentales. Il est donc défini comme un climat modéré océanique à influence continentale marqué.

- **Températures**

La température moyenne pour le secteur de l'Aisne médiane oscille autour de 10,5 °C. Le climat est sensiblement plus doux que dans le secteur du Saint-Quentinois où la température annuelle moyenne est de 9,8°C.

Le nombre de jours où la température minimale est inférieure ou égale à 0°C est d'environ 70 jours. Du rant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars les gelées sont fréquentes. Un risque de gelée est toujours possible jusqu'au mois de mai.

La température maximale absolue constatée pour la région était de 37,2°C en août 1990 à Faucoucourt. La température minimale absolue constatée pour la région était de -21,7°C en janvier 1985 toujours à Faucoucourt.

D'après l'Atlas climatologique de France  
Températures

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne
Aulnois ss L.	3,6	4,4	7,7	9,1	13,5	15,6	18,5	18,7	14,6	11	6,3	3,9	10,6
Fontaine les C	2,8	3,3	6,1	8,5	12,5	15,2	17,4	17,5	14,4	10,6	6	3,6	9,8
Faucoucourt	2,9	3,5	6,8	9,2	13,4	15,9	18,4	18,5	14,7	11,2	6,3	4,2	10,4

Températures moyennes (Tmax + Tmin)/2 en degrés Celsius

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Aulnois ss L.	15,8	13,6	7,1	5,2	0,2	0	0	0	0	2,5	9,1	14,2	67,7
Fontaine les C	17,9	15,8	10,6	4	0,2	0	0	0	0	1,4	8,3	15	73,2
Faucoucourt	19,3	17,6	9,4	3,6	0,2	0	0	0	0	2,3	8,7	12,9	74

Nombre moyen de jours où la température minimale est inférieure ou égale à 0°C

#### • Précipitations

Le total des précipitations, apports d'eau par dépôts (rosée, brouillard...) non compris, oscille autour de 700 mm pour les stations localisées dans l'Aisne médiane. Les précipitations sont assez bien réparties sur l'ensemble de l'année, avec un minimum mensuel de 40 mm.

Le nombre moyen de jours où les précipitations sont supérieures à 1 mm est de 120 pour Tergnier, 122 pour Fontaine aux Clercs et 127 pour Faucoucourt.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Aulnois	58,8	45,8	45,6	59,6	49,4	63,7	40	49,4	46,7	56,1	56,1	72,3	643,5
St Quentin	56,5	46,7	56,6	48	64,9	68,9	55,5	53,9	55,6	57,7	63,8	59,9	688
Tergnier	56,7	45,5	53,6	49,7	62	62,1	55,5	53,2	52,5	57,1	63,3	64,2	675,4
Faucoucourt	72,2	52,4	64,3	63	59,8	67,4	59,2	57,1	57,5	70,6	65,4	74,6	763,5
Coucy la Ville	63,6	47,8	59,4	62,9	66	67,7	46,9	53,1	54,8	66,3	61,2	65,3	715

Hauteurs moyennes de précipitations en mm pour les stations météorologiques situées à proximité du massif de Saint-Gobain / Coucy-Basse

#### • Conclusion sur le climat local

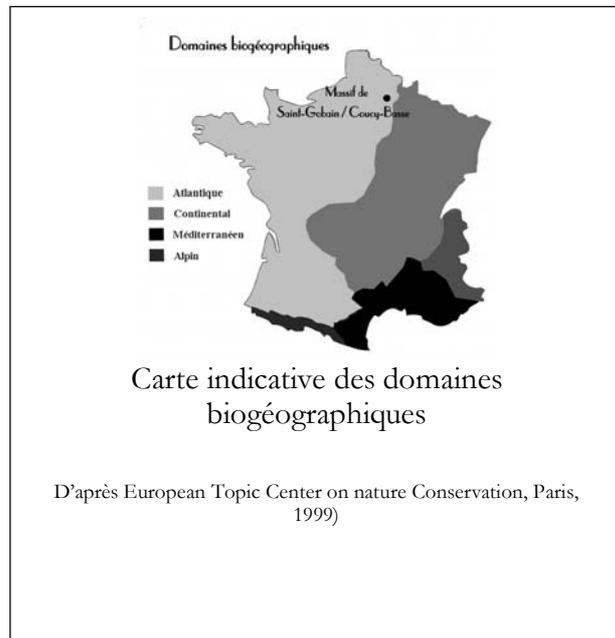
De par sa morphologie, imposante butte, relief marqué, altitude élevée, de par sa position géographique, située à l'est des vallées de l'Oise et de l'Ailette, de par sa forte couverture forestière, le massif de Saint-Gobain constitue un ensemble où le climat est légèrement différencié du mésoclimat régional.

### 3.3 Biogéographie

Le massif domanial de Saint-Gobain / Coucy-Basse se trouve à la frontière de deux grands domaines biogéographiques : le domaine atlantique et le domaine continental.

La notion de carrefour biogéographique est souvent évoquée par les spécialistes scientifiques pour caractériser le secteur du Laonnois. En référence aux cartes de H. GAUSSEN, le Laonnois se trouve à l'interface de trois territoires phytogéographiques :

- le secteur boréo-arctique, qui couvre une partie du nord de la France et qui s'étend vers les Flandres,
- le secteur franco-atlantique, sous-secteur séquanien supérieur, district du nord-est de l'Île de France, qui occupe une grande partie de la façade ouest du pays et qui pénètre largement dans les terres, englobant la majeure partie de Bassin parisien,
- le secteur franco-atlantique, sous-secteur séquanien inférieur, district champenois, qui se rattache au domaine continental.



Cette particularité confère au massif un intérêt particulier qui se caractérise par la présence de cortèges floristiques originaux composés d'espèces d'origines biogéographiques différentes, marquant principalement la transition entre le domaine atlantique (dont l'influence est encore très forte) et le domaine continental.

Cette confrontation ou imbrication des domaines atlantique et médio-européen se retrouve dans l'analyse des habitats ou des associations végétales que l'on rencontre sur le massif, où dans certain cas, le rattachement à un habitat exemplaire et représentatif d'un domaine biogéographique n'est pas évident. Le contexte microclimatique est ici sans doute à l'origine d'une variabilité importante pouvant compliquer l'analyse typologique des habitats (imbrication des affinités biogéographiques).

### 3.4 Stations forestières et habitats naturels

La station forestière est définie comme une étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ces conditions de topographie, de climat, de sol et de végétation.

Un important travail de typologie forestière a été entrepris dans les années 1980. Il a permis de réaliser le catalogue des stations forestières de l'Aisne Médiane (Arnould et Daquin, 1987). Ce document constitue une synthèse écologique où les différentes stations forestières rencontrées dans la région étudiée sont décrites.

La cartographie des stations a été réalisée dans le cadre de l'élaboration de la révision de l'aménagement forestier du massif de Saint-Gobain / Coucy-Basse (Jaminon, 2001) en visitant l'ensemble des affleurements pédologiques répertoriés par le Service de Cartographie des Sols de l'Aisne. Elles ont été identifiées à partir de l'analyse de la végétation et du type de sol.

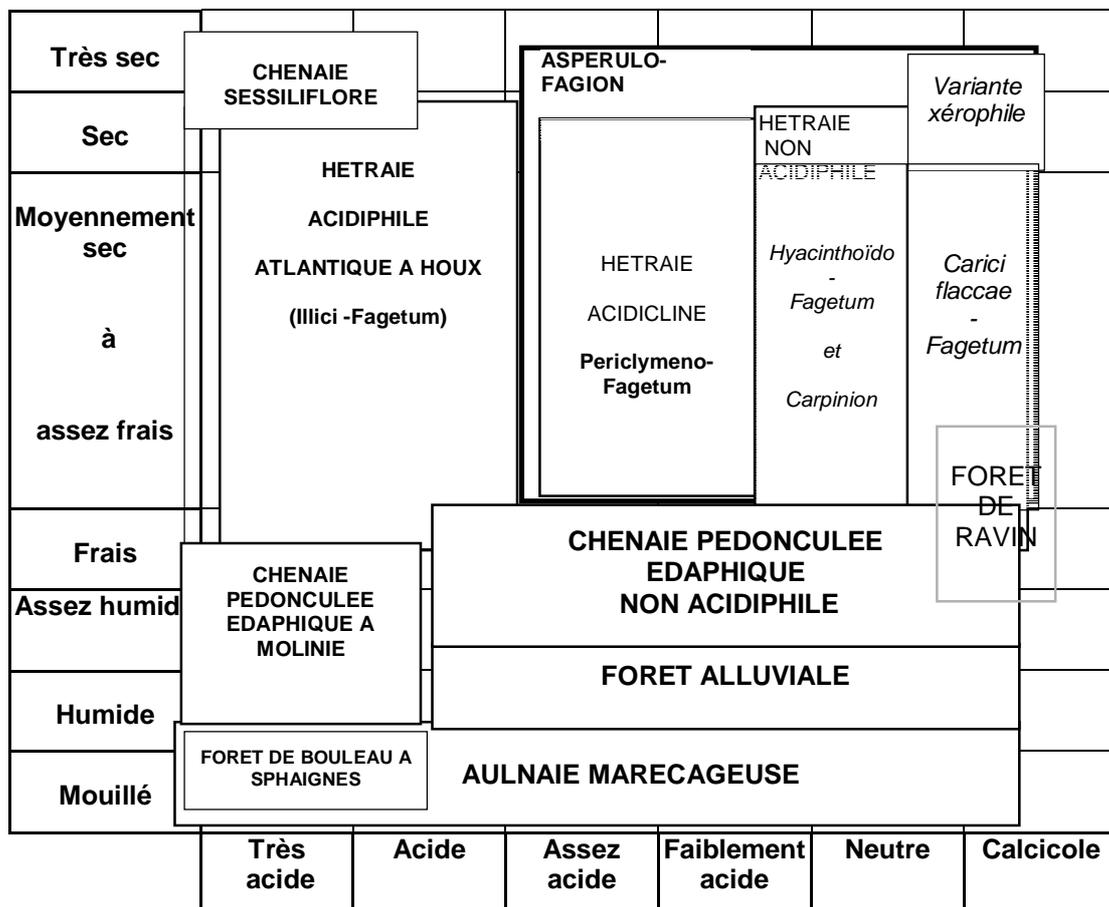
Le catalogue des stations forestières de l'Aisne médiane met l'accent sur un certaines stations forestières présentant un intérêt écologique particulier : chênaie hêtraie acidiphile submontagnarde, Bétulaie acidophile à sphaignes, l'aulnaie frênaie à Carex pendula, l'aulnaie saulaie à Orme lisse. Ces stations sont présentes au sein du site d'importance communautaire.

Pour plus de détails et d'informations sur les différentes stations forestières, on se référera au catalogue des stations forestières de l'Aisne médiane (Arnould et Daquin, 1987) et à la cartographie des stations forestières du massif (Jaminon, 2001).

De par la variété des substrats tertiaires, de sa position géographique (rebord septentrional de l'Île de France) et biogéographique, son relief marqué, le massif forestier de Saint-Gobain / Coucy-Basse constitue un ensemble forestier représentatif des forêts occupant le territoire du Tertiaire parisien septentrional. Caractérisé par une remarquable diversité stationnelle, le massif intègre une grande part des potentialités forestières et biotiques de ce secteur. Les habitats forestiers développés sur cette butte témoin se rattachent principalement aux habitats du domaine atlantique. Des affinités continentales et submontagnardes, parfois marquées, sont toutefois constatées. Huit principaux types d'habitats forestiers sont recensés:

- ⇒ Chênaies sessiliflores
- ⇒ Hêtraies acidiphiles
- ⇒ Chênaies acidiphiles hydromorphes
- ⇒ Chênaies pédonculées édaphiques
- ⇒ Forêts de ravin
- ⇒ Hêtraies non franchement acidiphiles
- ⇒ Aulnaies marécageuses et forêt de bouleaux à Sphaignes
- ⇒ Forêts alluviales

Le diagramme ci-dessus combinant humidité et acidité des sols donne un aperçu de l'écologie de ces habitats présents sur le massif. L'absence de stations nettement xérophiles aussi bien sur substrat acide que calcicole est à remarquer.



Diversité des habitats forestiers susceptibles d'être rencontrés sur le massif de Saint-Gobain / Coucy-Basse en fonction de l'humidité et de l'acidité des sols.

Ce travail a notamment permis de dresser la liste des habitats forestiers présents sur le massif. Ils sont reportés dans le tableau suivant.

**Tableau commenté des habitats forestiers d'intérêt communautaire présents  
sur le massif domanial de Saint-Gobain / Coucy- Basse**

Liste des Habitats forestiers	Code Corine Biotope	Intérêt	Type de stations	Espèces herbacées déterminantes	Espèces forestières ligneuses	
					Dominantes	Autres
<b>Forêts de ravins</b>	41.4					
<b>Phyllitido-Fraxinetum</b> Frênaie atlantique de ravins à scolopendre	41.41	Communautaire Habitat prioritaire Code Natura : 9180-2	C2	Phyllitis scolopendrium Polystichum setiferum Polystichum aculeatum Dryopteris affinis	Fraxinus excelsior	Ulmus glabra Acer pseudoplatanus Coryllus avellana Sambucus nigra
<b>Forêts alluviales</b>	44.3	Code Natura : 91E0				
<b>Carici remotae-Fraxinetum</b> Aulnaie-frênaie rivulaire à Carex remota	44.31	Communautaire Habitat prioritaire	H1	Chrysosplenium oppositifolium Carex pendula Carex remota	Fraxinus excelsior Alnus glutinosa	Acer pseudoplatanus
<b>Carici remotae-Alnetum</b> Aulnaie à Carex pendula	44.31	Communautaire Habitat prioritaire	H1	Carex strigosa Chrysosplenium alternifolium Carex pendula Carex remota Ribes ribrum	Fraxinus excelsior Alnus glutinosa	Quercus robur Betula pubescens
<b>Equiseto telmateiae-Fraxinetum</b> Aulnaie frênaie tuffeuse	44.3	Communautaire Habitat prioritaire	H1	Equisetum telmateia Chrysosplenium oppositifolium Carex pendula	Fraxinus excelsior Alnus glutinosa	
<b>Chênaies pédonculées édaphiques</b>	41.2	Code Natura : 9160				
<b>Primulo elatiori-Quercetum roboris</b> Chênaie pédonculée édaphique subatlantique à Primevère élevée	41.24	Communautaire	M5, M6	Primula elatior Ranunculus ficaria Adoxa moschctellina stachys sylvatica Circea lutetiana Allium ursinum Ornithogalum pyrenaicum Epipactis helleborine Arum maculatum Paris quadrifolia...	Quercus robur Fraxinus excelsior	Carpinus betulus Prunus avium Tilia cordata Acer pseudoplatanus
<b>Stellario-Quercetum roboris</b> Chênaie pédonculée subatlantique à Stellaire holostée (tendance continentale)	41.24	Communautaire	M5, M6	Lonicera periclymenum Stellaria holostea Dryopteris carthusiana Oxalis acetosella Carex brizoides Silene dioica Carex sylvatica	Quercus robur Fraxinus excelsior	Carpinus betulus Prunus avium Tilia cordata Acer campestre Pirus communis Populus tremula

Liste des Habitats forestiers	Code Corine Biotope	Intérêt	Type de stations	Espèces herbacées déterminantes	Espèces forestières ligneuses	
					Dominantes	Autres
<b>Hêtraies non franchement acidophiles</b>	41.13	Code Natura : 9130				
<b>HETRAIE CALCICOLE A NEUTROPHILE</b>						
Carici flacca - Fagetum sylvaticae Hêtraie calcicole à neutrophile subatlantique à Laîche glauque	(41.13)	Communautaire	M2, C3, C5	Galium odorata Carex flacca Mercurialis perennis Melica uniflora Brachypodium sylvaticum Tamus communis Sanicula europea Primula vulgaris Lonicera xylosteum	Fagus sylvatica	Fraxinus excelsior Carpinus betulus
<b>HETRAIE MESOTROPHE A ACIDICLINE</b>						
Hyacinthoïdo - Fagetum sylvaticae Hêtraie atlantique à Jacinthe des bois	(41.13)	Communautaire	M3, M4	Hyacinthoïdes non-scripta Galium odorata Lamium galeobdolon Millium effusum Euphorbia amygdaloïdes	Fagus sylvatica	Fraxinus excelsior Quercus robur Acer pseudoplatanus
Periclymeno -Fagetum sylvaticae Hêtraie mésoneutrophile à acidiline à Chevrefeuille	(41.13)	Communautaire	A4, M4, M1	Lonicera periclymenum Hieracium muralis Anemone nemorosa Hyacinthoïdes non-scripta Oxallis acetosella	Fagus sylvatica Quercus petraea	Castanea sativa Carpinus betulus Betula pendula Quercus robur
<b>Forêt de Bouleau à Sphaignes</b>	44.9	Code Natura : 91D0				
Sphagno-Alnetum glutinosae Aulnaie à sphaignes	44.A13	Communautaire	H7	Oreopteris limbosperma Sphagnum squarosum Sphagnum palustre Sphagnum fibriatum	Alnus glutinosa	Betula pubescens
<b>Hêtraies acidiphiles</b>	41.12	Code Natura : 9120				
Illici - Fagetum Hêtraies acidiphiles collinéennes atlantiques à Houx	41.12	Communautaire	A1, A3, A4	Ilex aquifolium Lonicera periclymenum Vaccinium myrtillus Carex pilulifera Blechnum spicant Deschampsia flexuosa Holcus mollis	Fagus sylvaticae Quercus petraea	Betula pendula Sorbus aucuparia

### 3.5 Espèces végétales et animales à enjeu patrimonial présentes sur le site

#### LA FLORE

Equisetum sylvaticum	Prêle des bois
Oreopteris limbosperma	Fougère des montagnes
Ulmus laevis	Orme lisse
Chrysosplenium alternifolium	Dorine à feuilles alternes
Cynoglossum germanicum	Cynoglosse d'Allemagne
Blechnum spicant	Blechnum en épi
Impatiens noli-tangere	Impatiens ne me touchez pas
Vaccinium myrtillus	Myrtille
Anemone ranunculoides	Anémone fausse renoncule
Corydalis solida	Corydale solide

#### LA FAUNE

### LES MAMMIFERES

Cervus elaphus  
Felis sylvestris  
Martes martes  
Apodemus flavicollis  
Muscardinus avellanarius  
Neomys fodiens  
Rhinolophus ferrumequinum  
Rhinolophus hipposideros  
Myotis bechsteini  
Myotis emarginatus  
Myotis myotis  
Myotis brandti  
Myotis nattereri  
Plecotus auricus  
Plecotus austriacus  
Nyctalus noctula

Cerf élaphe  
Chat sauvage  
Martre  
Mulot à gorge jaune  
Muscardin  
Crossope aquatique  
Grand rhinolophe  
Petit rhinolophe  
Vespertilion de Bechstein  
Vespertilion à oreilles échancrées  
Grand murin  
Vespertilion de Brandt  
Vespertilion de Natterer  
Oreillard commun  
Oreillard gris  
Noctule commune

### LES REPTILES

Lacerta agilis  
Lacerta viridis  
Vibera berus

Lézard agile  
Lézard vert  
Vipère péliade

### LES AMPHIBIENS

Triturus alpestris  
Triturus vulgaris  
Hyla arborea  
Rana dalmatina

Triton alpestre  
Triton ponctué  
Rainette verte  
Grenouille agile

### LES OISEAUX

Accipiter gentilis  
Pernis apivorus  
Dryocopus martius  
Dendrocopus medius  
Phoenicurus phoenicurus  
Phylloscopus bonelli  
Certhia familiaris

Autour des palombes  
Bondrée apivore  
Pic noir  
Pic mar  
Rougequeue à front blanc  
Pouillot de bonelli  
Grimpereau des bois

## 4. Environnement urbain et réglementaire

### 4.1 Les documents d'urbanisme

Parmi les 13 communes qui composent le SIC, certaines sont dotées de document d'urbanisme comme le PLU (plan local d'urbanisme) ou la carte communale. Cependant, la majorité d'entre elles ne disposent pas de ces documents du fait de leur petite taille. Elles appliquent donc le RNU (règlement national d'urbanisme).

La plupart des communes sont regroupées en EPCI (établissement public de coopération intercommunale). Le tableau suivant donne, pour chaque commune, le document d'urbanisme en vigueur et leur rattachement éventuel à un EPCI.

Commune	Document d'urbanisme	EPCI
Bassoles-Auler	application du RNU	Communauté de communes des Vallons d'Anizy
Bucy-les-Cerny	application du RNU	Communauté de communes du Laonois
Cessières	application du RNU	Communauté de communes du Laonois
Champs	carte communale depuis 2006	Communauté de communes du Val d'Ailette
Folembray	application du RNU	Communauté de communes du Val d'Ailette
Fresnes	application du RNU	commune non associée
Pierremande	application du RNU	commune non associée
Prémontré	application du RNU	Communauté de communes des Vallons d'Anizy
Saint-Gobain	PLU révisé et approuvé en 2000	Communauté de communes des Villes d'Oyse
Saint-Nicolas-aux-Bois	application du RNU	Communauté de communes des Villes d'Oyse
Septvaux	application du RNU	Communauté de communes du Val d'Ailette
Sinceny	PLU en cours de révision	Communauté de communes de Chauny-Tergnier
Suzy	application du RNU	Communauté de communes des Vallons d'Anizy

*Etat d'avancement des documents d'urbanisme au 22/05/07 (source : DDE Aisne)*

Ces documents sont conformes aux SCOT et schémas directeurs. Ils classent donc généralement la forêt en espace boisé classé ou en zone naturelle à protéger (NC).

Sur la zone Natura 2000, un schéma de cohérence territoriale (SCOT) est cours d'élaboration sur le Pays du Chaunois qui rassemble plusieurs communautés de communes, dont celles des villes d'Oyse, de Chauny-Tergnier, du Val d'Ailette ainsi que les communes indépendantes de Fresnes et Pierremande.

Les documents d'urbanisme des communes concernées doivent être conformes à ce SCOT. Ils classent donc généralement la forêt en espace boisé classé ou en zone naturelle à protéger (NC).

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) élaboré dans le cadre du SCOT du Pays du Chaunois stipule notamment que :

« Les sites naturels font partie du patrimoine commun et contribuent à la valeur écologique du Chaunois. De nombreux sites font l'objet d'un suivi, d'une protection ou d'une mise en valeur grâce à différents outils tels que Natura 2000, les réserves naturelles etc. D'autres sont reconnus pour leur intérêt écologique (ZNIEFF) mais ne bénéficient pas systématiquement d'une protection, parfois nécessaire à leur maintien dans un bon état de conservation : boisements de la vallée de l'Ailette, massifs boisés, prairies inondées et réseaux de mares etc. Le SCOT favorise la protection de ces espaces de nature ordinaire. Ces milieux naturels sont d'autant plus importants à préserver qu'ils font partie intégrante du réseau de corridors écologiques permettant la circulation de la faune et de la flore, au sein même des lieux habités et contribuant ainsi au maintien de la biodiversité sur l'ensemble du territoire. »

La communauté de communes du Laonnois dispose d'un schéma directeur. Il classe la forêt domaniale en espace boisé. Cette zone naturelle est donc protégée.

Des biocorridors potentiels sont par ailleurs répertoriés sur presque toutes les communes du SIC.

#### 4.2 Les sites classés et sites inscrits

La zone Natura 2000 ne comporte aucun site inscrit ou classé.

#### 4.3 Espaces naturels sensible (ENS)

Les départements sont compétents pour élaborer et mettre en œuvre une politique de préservation et de valorisation des espaces naturels sensibles (ENS). Ils disposent pour cela de moyens juridiques et financiers spécifiques : les zones de préemption, au sein desquelles ils ont une priorité d'achat des terrains mis en vente (ce droit de préemption pouvant être utilisé directement ou indirectement, via les communes, le conservatoire du littoral) et la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS), taxe sur la construction dont le taux peut aller jusqu'à 2 % (moyenne nationale de la TDENS : 1,05 %). La TDENS est mobilisable pour l'acquisition foncière (directement ou via la subvention à des tiers), la maîtrise d'usage, la réhabilitation, la gestion, l'entretien, l'aménagement pour l'accueil du public, l'animation... et pour la création, l'entretien et la valorisation de sentiers de randonnées figurant au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Le schéma départemental des espaces naturels sensibles de l'Aisne a été élaboré en 2009. Le réseau établi classe deux types de sites :

- ENS « site naturel » : espace comprenant un ou quelques habitats à enjeux et/ou une ou quelques populations d'espèce à enjeux, superficie relativement limitée, contour pouvant être défini précisément.
- ENS « grand territoire » : territoire de grande superficie intégrant les fonctionnalités écologiques à l'échelle des grands paysages, entité aux contours indicatifs, préservation des fonctionnalités écologiques passant par une gestion de sites ponctuels mais également par des politiques d'aménagement du territoire adaptées.

Cinq ENS « sites naturels » et un ENS « grand territoire » sont situés sur en forêt de Saint-Gobain et Coucy-Basse.

ENS	Numéro	Nom	Type d'habitat	Echelle d'intérêt écologique
Site naturel	CH 023	Forêt domaniale de Coucy-Basse	Boisements humides et groupements associés	National
Site naturel	CH 021	Vallée de Saint-Nicolas-aux-Bois	Forêts de ravin	Régional
Site naturel	CH 022	Bois remarquables des environs de Saint-Gobain	Forêts de ravin	Départemental
Site naturel	CH 020	La haute forêt de Saint-Gobain	Forêts sèches	National
Site naturel	CH 012	Réseau de gîtes d'hibernation de chauves-souris du massif de Saint-Gobain	Gîtes à chauves-souris	National
Grand territoire	CH 102	Massif forestier de Saint-Gobain et Coucy-Basse	Complexe d'habitats forestiers à caractère submontagnard et atlantique d'intérêt européen.	

#### **4.4 Schéma régional du patrimoine naturel**

Le Conseil Régional de Picardie a lancé en mars 2007 l'élaboration d'un schéma régional du patrimoine naturel. A travers ce schéma, le Conseil Régional souhaite définir les orientations et le cadre de référence de ses interventions en faveur du patrimoine naturel, en favorisant la synergie et la complémentarité des interventions des différents acteurs. Ce schéma doit aussi contribuer à faire prendre conscience au plus grand nombre de l'intérêt de protéger la biodiversité et les espaces naturels.

Après avoir réalisé un diagnostic en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, le Conseil Régional de Picardie a défini des orientations et identifié des programmes d'actions. Parmi ces actions, certaines sont susceptibles de recouper les enjeux du document d'objectifs.

- Mobiliser les pratiquants des activités sportives et autres loisirs de pleine nature en faveur de la préservation du patrimoine naturel.
- Reconnaître et valoriser les actions exemplaires de préservation du patrimoine naturel.
- Développer des pratiques agricoles et sylvicoles favorables à la biodiversité et à la qualité des paysages.
- Développer la sensibilisation et la formation des acteurs locaux.
- Garantir la bonne gestion des espaces remarquables.
- Mettre en œuvre une stratégie de préservation des espèces menacées prioritaires
- Renforcer la contribution de la « nature ordinaire » à la sauvegarde de la biodiversité et de paysages de qualité.
- Développer une action concertée pour prévenir ou limiter le développement des espèces végétales et animales invasives.

#### **4.5 Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique**

Il s'agit d'une base de connaissance permanente des espaces naturels dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes, soit sur la présence d'espèces floristiques ou faunistiques rares et menacées.

Une ZNIEFF n'est pas en soi une mesure de protection, mais un élément d'expertise qui signale, le cas échéant, la présence d'habitats naturels et d'espèces remarquables ou protégées par la loi. Ainsi, les élus locaux seront mieux informés, et à même de préserver et mettre en valeur les espaces naturels de leurs communes dans les documents d'urbanisme.

L'inventaire définit deux types de zones :

- ZNIEFF de type I : secteurs de superficie généralement limitée, définis par la présence d'espèces ou de milieux rares ou remarquables caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;
- ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme ou offrant des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

Le SIC est inclus dans une ZNIEFF de type I, appelée « sites forestiers de Saint-Gobain », de 11 908 ha référencé sous le numéro régional 02LAN102.

#### **4.6 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux**

La France a des obligations internationales à respecter notamment celles de la directive n°79-409 du 6 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages, dite « Directive Oiseaux ». Elle est applicable à tous les Etats membres de l'Union Européenne depuis 1981 qui doivent prendre « toutes les mesures nécessaires pour préserver, maintenir ou rétablir une diversité et une superficie suffisante d'habitats pour toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen », y compris pour les espèces migratrices non occasionnelles.

La « Directive Oiseaux » a été recodifiée en 2009 sous le numéro 2009-147.

Pour pouvoir identifier plus aisément les territoires stratégiques pour l'application de cette directive, l'Etat français a fait réaliser un inventaire des « Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux » (ZICO).

Cet inventaire n'a pas de portée réglementaire mais il constitue un élément d'expertise qui est systématiquement communiquée par les services de l'Etat aux communes ou aux établissements publics de coopération intercommunale lors de l'élaboration d'un plan, programme ou projet.

Le SIC est inscrit dans la ZICO « Forêts Picardes/Massif de Saint-Gobain ».

Il est important de noter que le SIC est également inclus dans la ZPS « Forêts Picardes : Massif de Saint-Gobain ».

#### **4.7 Certifications forestières**

Depuis 1998, l'ONF s'est engagé dans une démarche qualité.

- En 2003, l'ONF a été le premier grand organisme public à obtenir la double certification ISO 9001 et ISO 14001. Elle lui a été attribuée par un organisme d'audit indépendant qui vérifie chaque semestre la conformité des pratiques de l'ONF aux normes ISO.

- En 2005, toutes les forêts domaniales gérées par l'ONF sont certifiées PEFC (hors DOM).

#### **• Certification PEFC : la garantie d'une gestion durable des forêts**

Cette certification est attribuée aux forêts gérées selon les principes de la gestion forestière durable, adoptés lors de la conférence paneuropéenne d'Helsinki, en 1993.

Les clients de l'ONF ont ainsi la garantie que leur bois provient de forêts gérées dans le respect de l'environnement.

Pour respecter les engagements dans le cadre de la politique de gestion durable PEFC, l'ONF s'est engagé sur 9 actions (cahier des charges de gestion forestière du propriétaire adhérent à PEFC, version du 05/06/08):

- Respecter les lois et règlements en vigueur, en particulier les prescriptions du code forestier, du code de l'environnement, du code du travail, du code de l'urbanisme, applicables en forêt. Il s'engage notamment à n'effectuer aucune coupe interdite ;
- Pour les forêts de plus de 10 ha, disposer, d'ici à 5ans, d'un document de garantie de gestion durable de la forêt et de le mettre en œuvre ;
- Se former ou améliorer la formation des personnels en matière de gestion durable des forêts, grâce aux moyens mis à la disposition des propriétaires via les organismes forestiers régionaux ;
- Régénérer naturellement ou artificiellement les forêts après toute coupe définitive de régénération (sauf impossibilité ou surcoût excessif dû à la présence de grand gibier), à l'exclusion des opérations de défrichement autorisées par les lois et règlements ;
- En cas de boisement ou reboisement, recourir à des essences adaptées à la station et à des plants de qualité, en se référant au guide simplifié des stations forestières du territoire sur lequel se trouve la forêt s'il est paru. Veiller à ne pas planter d'arbres sur les stations mouilleuses (nappe, en été, située à moins de 20 cm de profondeur) ou dans les landes sèches à caractère écologique remarquable ;
- Favoriser le développement de la biodiversité –maintien des arbres vieux, sénescents, morts, à cavité ou remarquables, maintien du bois mort au sol, maintien des milieux associés (mares, lisières,...), préférence au mélange d'essences et à la diversité des traitements – quand il n'y a pas de risques pour la sécurité des personnes ni d'impossibilité technique ou d'inconvénient sanitaire et que les conséquences économiques ne sont pas à la charge du propriétaire ;
- En cas de coupe, faire signer à l'exploitant le cahier des charges national PEFC d'exploitation forestière, joint au dossier d'adhésion. Lorsque l'ONF réalise lui-même en régie les travaux nécessaires, il s'engage à respecter les principes de ce cahier des charges ;
- Ne pas épandre de boues d'épuration ou industrielles et ne pas recourir aux OGM en forêt, sauf dans le cas particulier d'expérimentations légalement autorisées ;
- Protéger les eaux et le sol des forêts. Eviter, en particulier, l'utilisation des engrais et pesticides dans les ripisylves et les milieux sensibles, ainsi que dans l'abandon des déchets liés aux pratiques sylvicoles.

L'ONF s'engage par ailleurs à un certains nombre d'actions précises pour la période 2009-2013, dans le cadre de PEFC Nord Picardie :

- Aménager 85 % en surface des autres forêts relevant du régime forestier (actuellement 72 %) ;
- Suivre l'application des aménagements et donc réaliser des expertises tant en forêt domaniales qu'en forêt des collectivités ;
- Maintenir le niveau de récolte des bois ;
- Développer les volumes de bois certifiés issus des forêts des collectivités ;

- Participer à l'observatoire des écosystèmes forestiers ;
- Inciter les communes forestières à se certifier ;
- Suivi des arbres « bio » ;
- Mise en place des îlots de vieillissement (nombre et surface) ;
- Créer 2 RBI en Nord Picardie ;
- Animer les comités de massif ;
- Fermer 70 % des routes forestières à la circulation publique ;
- Développer les contrats d'approvisionnement,
- Former les personnels techniques à la gestion durable

- **ISO 9001 et ISO 14001 : qualité et respect de l'environnement**

- *La norme ISO 9001*

Elle certifie la qualité des produits et services en prouvant que l'ONF :

- garantit à ses clients un service et des produits conformes à ce qui a été prévu avec eux dans le cahier des charges ;
- écoute ses clients de manière attentive et permanente ;
- dialogue avec eux et ajuste son offre à leurs besoins ;
- se montre efficace et réactif, pour adapter rapidement ses procédures aux évolutions réglementaires et légales.

- *La norme ISO 14001*

Elle garantit que les processus de l'ONF :

- sont conformes à la réglementation environnementale en vigueur ;
- s'inscrivent dans une démarche de gestion durable des forêts et des milieux naturels.

L'ONF s'engage à concilier les attentes de ses clients et des propriétaires des forêts avec les objectifs du développement durable. Dans ce but, l'ONF adapte constamment sa politique d'aménagement et de mobilisation des bois.

Dans tous ses documents et actes de gestion, sur tous ses chantiers, l'ONF veille à porter atteinte le moins possible à l'environnement et contribue au contraire de façon volontaire à sa préservation.

Pour ce faire, l'établissement a institutionnalisé une veille technique et juridique.

Au-delà de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et multifonctionnelle sur le terrain, il élabore un mode de fonctionnement éco-responsable .

A ce titre :

- Il met en place une politique de tri et d'élimination de ses déchets en conformité avec la législation.
- Il s'oriente vers l'achat d'écoproduits et progressivement vise à des prestataires éco-labellisés.

## 5. Diagnostic socio-économique

### 5.1 L'environnement urbain

Le SIC est situé au cœur d'un massif forestier, entouré de communes de taille relativement modeste. La ville de Laon se situe à une vingtaine de kilomètres à l'Est, la ville de Saint Quentin à une trentaine de kilomètres au Nord.

La principale ville sur le SIC est la ville de Saint-Gobain qui compte 2 400 habitants. L'origine de cette commune remonte au VII<sup>ème</sup> siècle mais Saint-Gobain est surtout connue pour la Manufacture royale des Grandes Glaces qui y a été créée en 1692. L'usine de Saint-Gobain, très renommée, a fonctionné jusqu'en 1995.

Aujourd'hui, les activités économiques sont plutôt rurales. Les communes cherchent à valoriser leur patrimoine et la forêt en développant le tourisme.

### 5.2 Les activités économiques

#### 5.2.1 Gestion et exploitation forestière

##### 5.2.1.1 Principes généraux de gestion sylvicole

- **Choix des essences**

Les enjeux de production sont de manière générale élevés en Picardie. Il convient donc d'accorder une place importante à la réflexion sur le choix des essences en fonction des stations. Cela nécessite de se référer aux catalogues quand ils existent ou aux études stationnelles ponctuelles. Il est important d'avoir une approche des réserves utiles des sols dans le cadre de risques dûs aux changements climatiques. La reconnaissance des stations est donc fondamentale pour établir le choix des essences-objectifs qui déterminent la sylviculture.

Conformément aux orientations nationales, les feuillus sont préférés aux résineux là où ils peuvent produire du bois de qualité. Entre les essences feuillues pour une station donnée, il convient en plantation de choisir l'essence la plus résistante au stress hydrique dans le cadre des changements climatiques (Chêne sessile plutôt que hêtre) et, en régénération naturelle, il convient de favoriser les arbres feuillus dont plus particulièrement les précieux et semi-précieux, dans le mélange d'essences et les techniques sylvicoles permettant de lutter contre le stress hydrique (contrôle des concurrences herbacées).

En application de ces principes, l'ONF prévoit **d'augmenter la place du chêne sessile** progressivement.

En fonction des stations identifiées en Picardie, une série de douze essences constitue la gamme d'essences principales possibles. Les essences indiquées par station sont donc conseillées. Certaines stations riches sur le plan écologique ont une gamme d'essences large. On peut en choisir une comme essence principale et recommander d'avoir plusieurs essences d'accompagnement.

Type stationnel DRA/SRA	DRA0	DRA1	DRA2	DRA3	DRA4	DRA5	DRA6	DRA7	DRA8	DRA9
Soils dominants	Calcaire dur ou tourbières	Argileux bien drainé	gleys	Carbonaté hydromorphe	Calciques	bruns	Limons sableux	Podzoliques	Podzolisés ou hydromorphes	Bruns sur Schistes
Potentiel ligneux de qualité	nul	+++	+	+	++	+++	++	++	+	+++
Hêtre	HS	●	R	●	●	●	R	R	R	○
chêne pédonculé	HS	●	●	R	R	R	R	R	R	R
chêne sessile	HS	○			R	●	●	●	○	●
Frêne	HS	●	○		○	○	R	R	R	
aulne glutineux	HS		●	R	R					
Merisier	HS	○			○	○				
Châtaignier	HS		R					●	R	
érable sycomore	HS	●	○	○	○					○
arable plane	HS	●	○	○	○					○
Bouleau	HS								○	
pin sylvestre	HS						●	●	●	
pin laricio de Corse	HS							●		
Douglas	HS									●

HS = essence hors station	○ = essence-objectif
● = essence-objectif recommandée	R = essence à risque mais souvent présente

Extrait des directives régionales d'aménagement (ONF 2008)

#### • Choix des traitements sylvicoles

La grande majorité des peuplements forestiers est équienne dans la région et le traitement régulier par parcelle ou unité de gestion reste la règle générale. Le traitement en irrégulier peut être utilisé dans un certain nombre de cas indépendants de l'objectif fixé à la série d'aménagement.

Le recours au taillis simple est possible dans le cas du châtaignier. Dans les séries d'accueil du public, le principe est bien de donner priorité à la régénération naturelle en conservant l'essence en place, en choisissant l'essence à durée de vie la plus élevée et en procédant par petites surfaces rapidement menées au moment du renouvellement.

#### • Recommandations sylvicoles

Plusieurs guides de sylviculture sont à la disposition des gestionnaires forestiers ainsi que d'autres documents de référence, concernant le choix des provenances, les normes de travaux sylvicoles applicables, le choix des essences en fonction des stations et des objectifs.

Les principes généraux actuels figurant dans les guides reposent sur une sylviculture raisonnée au coût le plus juste pour parvenir aux objectifs biogéographiques retenus.

La production de bois de haute qualité est un des piliers dans les sylvicultures recommandées en Picardie, il est visé d'augmenter la proportion de qualité tranchage ou menuiserie premier choix pour le hêtre, le chêne et les autres feuillus précieux. La sylviculture avec désignation d'arbres objectifs est préférée à celle sans désignation. Les travaux sont limités mais utiles au façonnage des futurs tiges résistantes au vent et doivent permettre d'installer durablement le mélange qui rend un peuplement résilient et de biodiversité importante.

La bonne mise en œuvre des guides de sylviculture s'effectue par des diagnostics sylvicoles dendrométriques et qualitatifs réalisés périodiquement dans toutes les classes d'âge des peuplements. Des statistiques de prélèvement sont à réaliser massif par massif et type de coupe par type de coupe ainsi que le flux de régénération. Une définition des surfaces acquises en régénération est nécessaire pour cela (outil ONF appelé « base de données régénération » mis en place progressivement sur les jeunes peuplements réguliers).

Le guide de la hêtraie Nord-Atlantique diffusé en janvier 2009 fait suite au guide actuel du Hêtre en Picardie et préconise un cycle court produisant au final 70 hêtres-objectifs à l'hectare et 25 m<sup>2</sup>/ha de surface terrière avant récolte en moins de 100 ans. Pour y parvenir, les éclaircies prélèvent de l'ordre de 5 à 8 m<sup>2</sup>/ha soit 70 m<sup>3</sup>/ha en moyenne.

Le renouvellement des peuplements vieillissants de Hêtre est une priorité dans les aménagements et leur mise en œuvre. La sylviculture rappelée rapidement ici ne peut pas toujours s'appliquer aux peuplements ayant eu une trajectoire différente dans le jeune âge.

Le guide des chênaies préconise un cycle d'environ 180 ans pour le chêne sessile produisant 60 tiges-objectifs à l'hectare et 26 m<sup>2</sup>/ha avant récolte. Pour y parvenir, les éclaircies suivent une abaque en nombre de tiges avant 100 ans et des surfaces terrières d'environ 20 m<sup>2</sup>/ha après éclaircie au-delà de 100 ans.

Les références actuelles sur les feuillus précieux (Bulletin Technique n°31 de l'ONF, guides IDF sur le Merisier et autres feuillus) préconisent un repérage actif avec détournement précoce ou bien façonnage des tiges par dépressage et le plus souvent un cycle court avec élagage.

- **Décisions relatives au choix des critères d'exploitabilité**

Le diamètre optimal est le diamètre qui permet la meilleure valorisation économique d'un bois de qualité pour l'essence considérée. L'âge optimal est celui qui permet d'atteindre ce diamètre par application de la sylviculture idéale sur toute la durée de vie du peuplement. L'âge maximal d'exploitabilité sert à fixer une valeur limite à ne pas dépasser par rapport à des critères conjugués de qualité du bois et d'état sanitaire. Le diamètre minimum sert à fixer une valeur plancher pour éviter tout sacrifice d'exploitabilité. Ces différents critères s'appliquent à la futaie régulière. Le diamètre d'exploitabilité (en dehors de l'âge d'exploitabilité) s'applique à la futaie irrégulière avec d'autres critères liés aux autres arbres formant le peuplement. Ces critères sont définis dans les directives régionales d'aménagement.

#### 5.2.1.2 Exploitation forestière

- **Production ligneuse**

De l'étude dendrométrique réalisée par l'IFN sur la forêt de Saint Gobain-Coucy Basse en 2001, les données suivantes sont à retenir.

- Volume total sur pied sur une surface inventoriée de 6 632 ha : 1 405 249 m<sup>3</sup> (dont 1 334 504 m<sup>3</sup> de feuillus et 70 745 m<sup>3</sup> de résineux), soit un volume moyen de 211 m<sup>3</sup>/ha.
- Accroissement : 47 960 m<sup>3</sup>/an soit 7,23 m<sup>3</sup>/ha/an.

Ces chiffres constituent une base de référence, mais il n'est pas évident d'avoir une précision fine sur la production biologique annuelle. En terme d'objectif de récolte, la gestion actuellement menée en forêt de Saint Gobain a pour objectif de récolter annuellement l'équivalent de la production biologique annuelle.

- **Marché du bois**

Les ventes de bois sont principalement réalisées en bloc et sur pied. En 2007/2008, dans les forêts de l'Unité Territoriale Saint Gobain, 60 000 m<sup>3</sup> ont été vendus sur pied, contre 4 800 m<sup>3</sup> vendus en bois façonnés.

Les exploitants sont peu nombreux dans l'Oise, mais assez bien implantés dans l'Aisne. On note depuis quelques années, une baisse sensible du nombre d'exploitants.

Les produits de tranchage du chêne et du hêtre sont difficilement évaluables ; il en va de même pour le déroulage. Le marché du merrain a pris, depuis quelques années, une extension sensible, mais non quantifiable.

La production de bois d'industrie s'effectue lors des coupes de premières éclaircies des jeunes peuplements et pour valoriser les houppiers des plus gros bois. La réalisation de bois de chauffage par des particuliers est plus ponctuelle. Ces produits pourraient trouver de nouveaux débouchés dans un avenir proche avec l'émergence du bois énergie (plaquettes forestières pour des chauffages collectifs).

Plus de 80 % des bois achetés sortent de Picardie et sont transformés sur tout le territoire national, voire à l'étranger pour le hêtre, les feuillus précieux et les bois de trituration.

Les volumes exportés sont très importants, les pays destinataires sont aussi bien européens maghrébins ou asiatiques. Cependant, rares sont les étrangers, à l'exception des Belges, qui achètent directement ; ils préfèrent négocier avec les exploitants locaux.

90 % des bois façonnés sont exportés hors de Picardie.

- **Mise en marché**

L'usage est la vente en bloc et sur pied par appels d'offres. Les ventes amiables ne concernent en général que la commercialisation des produits accidentels. Un nouveau mode de vente se développe également : le contrat d'approvisionnement.

- **Cours du bois**

La tempête du 26 décembre 1999 qui a mis sur le marché des stocks considérables de produits accidentels, a eu pour conséquence une chute importante des cours du bois. Ce phénomène aggravé par la concurrence sur le marché mondial des bois des pays de l'Europe de l'Est, perturbe encore à ce jour fortement les ventes de bois.

Les cours du bois sont ensuite remontés de 2002 à 2007 mais ont rechuté fortement depuis. Actuellement, l'évolution du prix des bois est toujours très incertaine.

A titre indicatif, les prix moyens des bois sur pied en 2008 sur l'UT de Saint Gobain sont :

- Chêne : 54 €/m<sup>3</sup>
- Hêtre : 28 €/m<sup>3</sup>
- Peuplier : 17 €/m<sup>3</sup>
- Autres feuillus : 30 €/m<sup>3</sup>
- Epicéa : 31 €/m<sup>3</sup>
- Pin sylvestre : 25 €/m<sup>3</sup>
- Autres résineux : 32 €/m<sup>3</sup>

En bois façonnés, pour l'année 2008, les prix moyens de vente sont de :

- Chêne : 138 €/m<sup>3</sup>
- Hêtre : 60 €/m<sup>3</sup>
- Merisier : 172 €/m<sup>3</sup>
- Frêne : 79 €/m<sup>3</sup>
- Erable : 87 €/m<sup>3</sup>
- Châtaignier : 151 €/m<sup>3</sup>
- Autres feuillus : 38 €/m<sup>3</sup>

Les houppiers et taillis feuillus ont été vendus à 9 €/m<sup>3</sup> environ en 2008.

- **Chiffres clés de la filière bois en France**

*Source : Service des études et statistiques industrielles, 2008*

La filière bois emploie 231 000 salariés et a réalisé 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2007. En termes d'emploi, cette filière, hors artisanat, représente autant que l'industrie automobile, mais son chiffre d'affaires est trois fois moins important.

La filière bois a perdu 25 000 emplois depuis l'année 2000, à cause du ralentissement de l'activité dans l'industrie papetière (- 15 000 salariés) et dans celle du meuble (- 10 000 salariés). La production de la filière est stable sur cette période grâce aux performances des industries du travail du bois dont l'activité a progressé de 10 % entre 2000 et 2006.

Toute la récolte commercialisée de grumes n'est pas transformée chez les scieurs français. D'une part, la récolte de grumes de feuillus est largement exportée. D'autre part, le secteur du meuble, qui est le principal utilisateur de ces bois nobles, enregistre une baisse d'activité depuis plusieurs années. Depuis l'année 2000, les volumes de feuillus sciés reculent régulièrement et s'établissent aujourd'hui à 1,8 million de m<sup>3</sup>. En revanche, les sciages de résineux sont très sollicités en raison de l'augmentation de la construction neuve en 2003 et la production atteint 8 millions de m<sup>3</sup> en 2006.

Depuis le début de la décennie, l'activité des industries du travail du bois progresse à un rythme soutenu, excepté pour les articles divers en bois et les objets en liège, dont la production se contracte fortement. Le dynamisme des mises en chantier depuis 2003 profite aux industries de panneaux, de charpentes et de menuiseries. Depuis cette date, les constructions de logements individuels et collectifs ont augmenté de 40 % et se maintiennent à un niveau élevé. Au cours de cette même période, l'engouement pour la maison à ossature bois a accentué le développement de l'activité des entreprises de charpentes, avec un doublement des quantités produites.

Le commerce extérieur des industries du travail du bois, structurellement déficitaire depuis de nombreuses années, s'est dégradé en 2007. Le déficit commercial atteint 1,7 milliard d'euros, contre 0,8 milliard d'euros en 2000. Cette diminution du solde commercial affecte l'ensemble des produits du travail du bois, qu'il s'agisse des scieries, des panneaux ou des menuiseries.

## 5.2.2 Les activités cynégétiques

### 5.2.2.1 La chasse

- **Gibiers recherchés**

Cerf, chevreuil, sanglier et petit gibier.

- **Modes de chasse**

La chasse est pratiquée à courre pour le cerf mâle, le chevreuil, le sanglier et le lièvre. Elle est pratiquée à tir en battue ou à l'approche, ou à l'affût pour les espèces cerf, chevreuil, sanglier et le petit gibier.

- **Attributions de plans de chasse**

Durant la saison 2007/2008, le plan de chasse était de :

	<b>Attribution</b>	<b>Réalisation</b>
<b>Chevreuil</b>	348	239
<b>Cerf</b>	406	343 (dont 150 faons, 152 biches et 81 cerfs mâles)
<b>Sanglier</b>	327	243

- **Lotissement**

Trois lots de chasse à courre (un lot unique incluant les deux forêts domaniales et deux lots situés en forêt domaniale de Coucy-Basse où se pratique également la chasse à tir) et huit lots de chasse à tir sont loués par adjudications ou cession.

- **Revenus**

Les revenus de la chasse tirés de ces baux et loyers sont de l'ordre de 52 €/ha.

### 5.2.2.2 La pêche

Il n'y a aucune activité piscicole sur le SIC.

### 5.2.2.3 Suivi des populations de gibier

- **Indicateurs et tendances**

Afin d'estimer les niveaux de populations, l'ONF se réfère à un certain nombre de paramètres relevés sur les animaux chassés :

- pour le chevreuil, le poids moyen des chevillards et le taux de gestation des chèvres ;
- pour le sanglier, le nombre de femelles gestantes de plus de 60 kg, le nombre de fœtus par femelle ;

- pour le cerf, le taux de gestation des biches, le poids des faons mâles et femelles, le poids des daguets et des bichettes ;
- pour toutes les espèces, le taux de réalisation.

Les données issues de ces relevés semblent indiquer une relative constance, voire une légère augmentation, des populations de gibier sur le massif.

D'autres indicateurs de suivi plus précis ont été mis en place afin de mieux suivre l'évolution des niveaux de population.

- Un indice kilométrique d'abondance du chevreuil a été mis en place en 2007 sur les massifs mais les résultats ne sont pas encore significatifs.
- Un indice nocturne du cerf a été mis en place depuis plusieurs années dans les deux massifs. Les tendances générales sont à l'augmentation des niveaux de populations sur les dernières années.

Tous ces indicateurs permettent de donner des tendances sur l'évolution des niveaux de population de gibier mais ils ne rendent pas compte de la notion d'équilibre forêt – gibier. Un nouvel indicateur a été pour cela développé par le Cemagref depuis plusieurs années. Il s'agit de l'Indice de Consommation (IC) qui a pour but de suivre l'évolution de la pression de consommation exercée par les cervidés sur la flore lignifiée d'un massif forestier donné. Cet indice fait suite à l'indice de pression sur la flore.

L'IC a été mis en place pour la première fois dans différentes forêts de Picardie gérées par l'ONF, afin de dresser progressivement un suivi comparatif des forêts. L'IC a été recherché pour la première fois en 2005, en forêt de Coucy-Basse et en 2008 à Saint-Gobain. Les niveaux de consommation obtenus diffèrent fortement entre les deux forêts.

En forêt de Coucy-Basse, la situation se dégrade progressivement, les niveaux de consommation deviennent sensibles.

En forêt de Saint-Gobain, ils se rapprochent d'autres forêts où la situation est critique et où la régénération d'essences appétentes comme le chêne est très difficile. L'équilibre faune-flore ne peut pas y être considéré comme satisfaisant.

IC en forêt de Coucy-Basse :

Année	IC Global	IC Chêne	IC Charme	IC Hêtre
2005	54%	18%	24%	Non renseigné
2008	79%	25%	48%	0%

IC en forêt de Saint-Gobain :

Année	IC Global	IC Chêne	IC Charme	IC Hêtre
2008	80%	64%	59%	14%

#### • Un suivi et une attention nécessaires

Afin d'assurer la régénération de la forêt dans les essences souhaitées et de permettre la conservation des habitats inféodés à ces espèces appétentes, il apparaît nécessaire de suivre finement l'évolution des populations par la mise en place systématique de ces indices. On pourrait recommander de réaliser, pour chaque forêt, le suivi de l'indice de consommation et de l'indice kilométrique d'abondance, en alternant chaque année entre ces deux indices.

S'il ressort de ces indices que les niveaux de population ne sont pas compatibles avec une gestion forestière durable, il faudra envisager d'augmenter les plans de chasse et de se fixer des objectifs d'IC à atteindre (par exemple, afin de conduire une régénération de chêne, l'indice de consommation du chêne devra être inférieur à 25 %).

### **5.3 Les activités de loisirs**

La forêt de Saint-Gobain / Coucy-Basse, comme tous les grands massifs, accueille des visiteurs de tous les horizons (de Paris, de l'étranger, principalement des Belges et des Anglais, en passant par Soissons, Chauny, Tergnier et Laon...) et aux intérêts très variés car ce massif présente une large palette d'atouts.

- **Le contexte local : la forêt et ses alentours, un « catalyseur » de l'activité touristique**

La forêt recèle en effet :

- des monuments historiques, comme le château de Coucy et son église, le lavoir sous l'église Notre Dame à Septvaux, à Saint Gobain les restes souterrains de l'ancien château et le portail de l'ancienne manufacture des Glaces, l'ancienne abbaye de Prémontré,...
- des sites pittoresques (très nombreuses fontaines et carrières),
- des traces humaines (chaussée Brunehaut d'origine gallo-romaine, chemin de fer de Chauny à Saint Gobain...)
- des lieux de mémoire de la grande guerre.

Ce sont toutes ces caractéristiques qui donnent à cet ensemble une dimension culturelle (vestiges de nombreuses époques) et naturelle, qui attirent de nombreux randonneurs et autour desquelles une réelle dynamique associative et politique se fait ressentir.

Ainsi, la forêt domaniale de Saint-Gobain / Coucy-Basse s'inscrit clairement dans les politiques locales de développement économique par le tourisme. Elle est l'un des arguments forts pour promouvoir la région.

- **L'équipement touristique**

Les actions menées depuis 1993 en partenariat avec l'Etat, le Département de l'Aisne et l'Office National des Forêts ont conduit à une amélioration significative de la qualité de l'accueil du public en forêt à tous les niveaux.

- Création de zones d'accueil bien équipées et esthétiques, parmi lesquelles les roches de l'ermitage, le Chêne Geneau, Rond d'Orléans, la Maison Forestière Fontaine à la goutte, Maison Forestière Saint Jean, le Pré Lardot, la Croix Saizine, les Trois Fillettes...
- Maintien de la propreté : Depuis plusieurs années, les poubelles ont été remplacées en forêt par de simples panneaux incitant le public à remporter les déchets pour laisser une forêt propre. La mesure avait un fondement citoyen et un motif économique. La majorité des utilisateurs de l'espace forestier ont manifesté un comportement positif. Mais il reste néanmoins le traitement de la « frange d'incivilité » dispersant déchets, bouteilles ou « monstres » et polluant le cadre naturel du massif forestier, soit 100 m<sup>3</sup> collectés annuellement.
- Circuits de randonnée pédestres inscrits au plan départemental des inventaires de promenade et de randonnées.
- Visites guidées et actions pédagogiques surtout ciblées sur les scolaires primaires.
- Parcours de géologie et de pédologie, utilisé pour des formations interne et externe à l'ONF.
- La place du sport : l'équitation est autorisée partout en forêt dans le respect de l'espace naturel. Le VTT est aussi très pratiqué sur le massif.

- **Des activités et manifestations très diverses**

Comme toutes les grandes forêts, le massif de Saint Gobain – Coucy Basse attire de nombreux utilisateurs qui y pratiquent de nombreuses activités comme la marche, le cyclisme, la randonnée équestre, la cueillette...

D'autres manifestations ponctuelles y sont également organisées : course d'orientation, marche nocturne, course VTT, cross, écoute du brame...

## 6. Diagnostic écologique du SIC

### 6.1 Méthodologie d'inventaire et de cartographie des habitats

Un habitat est un ensemble indissociable constitué par un compartiment stationnel (= milieu physique : climat, sol, matériau d'origine...), par une flore et par une faune.

#### Pour les habitats forestiers :

La méthodologie retenue pour décrire le milieu naturel s'est appuyée sur une valorisation du catalogue des stations forestières de l'Aisne médiane suivant la méthodologie développée par JC Rameau (1996). Le principe se base sur l'établissement d'une correspondance entre les types de stations et les types d'habitats.

Pour déterminer à quels habitats correspondent les stations forestières mises en évidence, une analyse de la bibliographie phytosociologique régionale (ALBOSPEYRE, F., 1972 ; ALBOSPEYRE, F., 1976 ; A.M.B.E., 1984 ; BOURNERIAS, M., 1949 ; BOURNERIAS, DUBOIS, 1988 ; M., WATTEZ, J.-R., 1990 ; DUME, G., 1975 ; FORT, A.F., 1982 ; JOUANNE, P., 1925-1929 ; JOVET, P., 195? ; LOHOU, C., 1994 ; RAMEAU, J.C., 1994 ; SIMON, L., 1988 ; TIRBONOD, A., 1980 ; TOMBAL, P., 1998) a été nécessaire. Par ailleurs, le catalogue des stations forestières de l'Aisne médiane a été réalisé en analysant plus de 200 relevés floristiques et a donc une connotation phytosociologique qui permet de faire le lien entre station forestière et habitat. Il en résulte qu'à un type d'habitat peuvent correspondre plusieurs types de stations. Combinée aux différents facteurs écologiques analysés, la nature de la station forestière a permis de déterminer la nature de l'**habitat forestier potentiel** et d'élaborer une cartographie pour l'ensemble du massif (Jaminon, 2001).

*Importance relative (en %) des habitats forestiers naturels potentiels sur le massif et sur le site d'importance communautaire*

Principaux type d'habitats forestiers	% surface occupée sur le SIC	% surface occupée sur le massif domanial
Complexe forêts alluviales / chênaies pédonculées	8	3,19
Aulnaies à sphaignes	1	0,05
Aulnaies marécageuses	<1	1,04
Chênaies pédonculées acidiphiles hydromorphes à molinie	0	0,08
Chênaies pédonculées édaphiques	18	9,55
Chênaies sessiliflores	0	0,25
Hêtraies acidiphiles collinéennes atlantiques à houx	40	18,93
Hêtraies non franchement acidiphiles	31	66,75
<i>Hêtraies mésotrophes à acidiclinales</i>	30	47,91
<i>Hêtraies calcicoles à neutrophiles</i>	1	17,80
<i>Hêtraies calcicoles sèches</i>	0	1,04
Forêts de ravins	<1	0,17
Total	100	100

### **Pour les milieux associés :**

Le conservatoire botanique national de Bailleul a mené une étude complémentaire sur les milieux ouverts et associés.

Les prospections ont été réalisées en 2003 le long des routes, laies et principaux layons forestiers du site, ainsi que sur les secteurs à enjeu patrimonial (mares, zones de suintements, zones tourbeuses, complexe alluvial). 30 relevés phytosociologiques ont été réalisés. Ils combinent des informations sur la composition floristique, la structure, la hauteur et le recouvrement des végétations analysées. Ces relevés ont été localisés au 1/25000 et ils ont été complétés de levés cartographiques pour localiser les végétations d'intérêt communautaire à enjeu patrimonial.

### **Pour les espèces d'intérêt communautaire :**

Le Lucane cerf volant est présent sur le site. Des indices de présence sont régulièrement observés en juin et juillet le long des routes forestières : reste de cadavres, mandibules... **Aucune prospection spécifique n'a été menée pour cette espèce.**

Des inventaires dans les fossés et les mares présentes dans le SIC ont été réalisés pour rechercher la présence du Triton à crête. Cette espèce est présente en forêt de Coucy Basse (mare du Chêne Geneau notamment), mais elle n'a pas été recensée au sein du SIC.

Concernant les chiroptères, l'inventaire et l'évaluation s'appuient sur :

- une étude confiée au bureau d'études Ecothème réalisée en 1999 qui a consisté à faire un inventaire au détecteur à ultrason par échantillonnage dans des structures de peuplements caractéristiques,
- des résultats des enquêtes réalisées par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et Picardie Nature dans les cavités souterraines du massif forestier et un inventaire des cavités en période d'hivernage réalisés en janvier /février 2009 (ONF/CSNP),
- des prospections réalisées par l'ONF en période estivale dans les zones bâties du massif.

## **6.2 Inventaires des habitats naturels d'intérêt communautaire**

11 habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés sur le Site d'Importance Communautaire. 6 habitats correspondent à des milieux forestiers et 5 sont des habitats intraforestiers que l'on rencontre principalement le long des routes forestières, laies et layons.

5 habitats sont prioritaires :

- les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (présentes le long des cours d'eau de la forêt domaniale de Coucy-Basse)
- la forêt de ravin du Tilio acerion (présente à proximité de Saint Gobain au lieu-dit du Saut du Boiteux)
- les forêts de Bouleau à Sphaignes ( que l'on retrouve au niveau des résurgences d'eau dans la partie sommitale de la forêt de Saint Gobain)
- les formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrat silicieux (présentes sur les layons sur substrats sableux acides)
- les sources pétifiantes avec formation de traversins ( imbriquées dans la forêt de ravin du Saut du Boiteux)

Les fiches de description des habitats et habitats d'espèces sont en annexe.

Nom de l'Habitat	Associations végétales	Code Corine Biotope	Code Natura 2000	Code Habitat élémentaire	Surface (ha)
<b>Habitats forestiers</b>					
Hêtraie de l'Asperulo-fagetum	<i>Oxalo acetosellae</i> – <i>Fagetum sylvaticae</i> Bardat 1989  <i>Hyacinthoido non-sripta</i> – <i>Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967  Carici-flacca - fagetum	41.13	9130	9130.4 9130.3 9130.	<b>134,76</b>
Hêtraie chênaie acidiphile atlantique à sous bois de Houx	<i>Ilici aquifolii</i> – <i>Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967	41.12	9120	9120.2	<b>175,46</b>
Chênaie pédonculée édaphique	Primulo elatiori – Quercetum Rameau 1994  Stellario-Quercetum roboris Rameau	41.24	9160	9160-2 9160-3	<b>76,97</b>
Complexe de forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> et chênaie pédonculée édaphique	Equiseto telmeteia-Fraxinetum Rühl 1967  Pruno padi – Fraxinetum Oberd. 1953  Carici remotae – Fraxinetum Koch 1926  Stellario-Quercetum roboris Rameau	41.31  41.24	91E0*  9160	91E0 - 8 91E0 – 10 91E0 - 8	<b>34,83</b>
Forêt de ravin du Tilio acerion	Phyllitido-Fraxinetum Durin et al. 1967	41.4	9180*	9180 - 2	<b>0,69</b>
Forêt de Bouleau à Sphaignes	Sphagno palustris – Betuletum pubescentis Mériaux et al 1980	44.A13	91D0*	91D0-1.1	<b>7,01</b>
<b>Habitats associés</b>					
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrat silicieux	Pelouse fragmentaire à Agrostide capillaire et Véronique en épi	35.1	6230*	6230-3	Qques m2
Sources pétrifiantes avec formation de traversins	Communautés bryophytiques des sources et suintements carbonatés	54.12	7220*	7220-1	Qques m2
Prairie à Molinie sur sols calcaires, topurbeux ou argilo-limoneux	Moliniaies acidiphile atlantique à sub-atlantique	37.312	6410	6410-15 6410-13	Ques dizaines de m2
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Mégaphorbiaie à Reine des prés et Circes maraîcher des sols riches en bases  Mégaphorbiaies eutrophe des ourlets des cours d'eau  Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (ourlets à Laîche pendante et Athyrion fougère femelle)	37.71	6430	6430-1 6430-4 6430-7	NE
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche linéaires des bords de routes ( <i>Arrhenatherion elatioris</i> Koch 1926)	38.22	6510		NE

### **6.3 Estimation de l'état de conservation global des habitats**

#### **Méthodologie**

L'estimation de l'état de conservation est faite au regard de l'état de chaque végétation sur le site, sans considération de sa représentativité à une échelle plus large. Il n'existe pas pour le moment de méthodologie reconnue pour juger de l'état de conservation des habitats au niveau d'un site. Cette évaluation est donc réalisée à dire d'expert et n'est pas réellement normée. Pour éviter des appréciations trop aléatoires, il est proposé de travailler selon les critères utilisés dans les instructions des notes explicatives du formulaire standard Natura 2000, concernant le "Statut de conservation" (section A.c de l'annexe III du formulaire européen Natura 2000).

L'évaluation des habitats a été réalisée selon la méthode proposée par le CBNB. Cette démarche associe l'intégration de la végétation dans l'écosystème global et la qualité de son fonctionnement écologique ; ces critères permettent de cerner la capacité de la végétation à se maintenir dans le futur. La méthode s'appuie sur l'évaluation de degré de conservation de la structure et de la texture, du degré de conservation des fonctionnalités et des possibilités de restauration.

#### Degré de conservation de la structure et de la texture

Le "degré de conservation de la structure" évalue la qualité de l'organisation spatiale de chaque végétation, c'est-à-dire son expression dans les trois dimensions de l'espace (stratification, extension horizontale, agrégation des individus d'association).

Le "degré de conservation de la texture" évalue la qualité de la composition floristique de la végétation, sur la base de paramètres qualitatifs liés à la présence des espèces typiques de l'association végétale concernée (composition floristique caractéristique) et sur des critères quantitatifs d'abondance et de dominance de chaque espèce. La composition floristique est analysée à travers sa représentativité (composition conforme au type) et à travers son originalité (présence d'espèces rares ou d'un cortège floristique révélant des particularités écologiques ou bioclimatiques). Elle peut être alors comparée avec les caractéristiques de la végétation sur d'autres sites. Pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats de ce site, l'analyse s'est appuyée sur les caractéristiques floristiques et écologiques des habitats décrites dans les cahiers d'habitats Natura 2000.

Pour les habitats forestiers, l'analyse a intégré une évaluation réalisée en 1999 (Jaminon 1999 – Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers du SIC « Massif de Saint Gobain »), qui s'appuyait sur l'évaluation des critères suivants :

- la naturalité des peuplements forestiers : la naturalité s'exprime par l'écart entre la végétation climacique et la végétation actuelle. La composition des peuplements actuels a donc été comparée avec l'état de référence qui est décrit dans les cahiers d'habitats
- la structure des peuplements : le diagramme des classes d'âges, la diversité en essence, le taux de surface régénérée naturellement
- la richesse en bois mort.

L'évaluation du degré de conservation a été réalisée au moyen d'une échelle à trois niveaux :

I : structure/texture excellente

II : structure/texture bien conservée

III : structure/texture moyenne ou partiellement dégradée

#### Degré de conservation des fonctionnalités

Il correspond au "degré de conservation des fonctions" défini dans la note méthodologique des Formulaires Standard de Données des sites Natura 2000. Il a été défini par la capacité de la végétation à « maintenir sa structure et sa texture à l'avenir, au vu des influences défavorables éventuelles, d'une part, et de tout effort de conservation raisonnable qui soit possible d'autre part ».

I : perspectives excellentes

II : perspectives bonnes

III : perspectives moyennes ou défavorables

## Possibilités de restauration

Ce critère est utilisé pour évaluer dans quelle perspective la restauration du type d'habitat concerné sur le site en question est ou serait possible, selon le cas.

- La première chose à évaluer est sa faisabilité d'un point de vue scientifique : les connaissances actuelles donnent-elles une réponse à la question : quoi faire et comment ? Cela implique une connaissance complète de la structure, [de la texture] et des fonctions du type d'habitat et des plans de gestion concrets et des prescriptions nécessaires pour le restaurer, c'est-à-dire de stabiliser ou d'augmenter le pourcentage de la superficie couverte par ce type d'habitat, pour rétablir la structure et la texture spécifiques et les fonctions qui sont nécessaires pour un maintien à long terme et pour maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces typiques.

- La deuxième question qui peut être posée est le coût requis acceptable d'un point de vue de la conservation de la nature ? Cette estimation doit prendre en considération le degré de menace et de rareté du type d'habitat en général. »

Ce paramètre est renseigné lorsqu'au moins un des deux paramètres précédents est insatisfaisant (degré de conservation = III). On considère alors que l'habitat doit être restauré.

Comme précédemment, une échelle à trois niveaux est employée :

I : restauration facile

II : restauration possible avec un effort moyen

III : restauration difficile ou impossible

### Synthèse : le statut de conservation

Critère synthétique intégrant les trois sous-critères cités précédemment.

L'évaluation synthétique du statut de conservation croise donc le degré mixte de structure/texture, le degré de conservation des fonctionnalités et les degrés de possibilités de restauration.

Il s'agit d'une échelle à trois niveaux :

A : conservation excellente

B : conservation bonne

C : conservation moyenne ou réduite

### Synthèse des codes aboutissant au statut de conservation

Stat. cons.	Cons. struct/text	Cons. fonct.	Possib. restaur.
A	I	I, II ou III	I, II ou III
	II	I	I, II ou III
B	II	II	I, II ou III
	II	III	I ou II
	III	I	I ou II
	III	II	I
C	autres combinaisons		

## Evaluation de l'état de conservation des habitats associés

Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrat siliceux	Pelouse fragmentaire à Agrostide capillaire et Véronique en épi	C.B. 35.1	N2000 : 6230*
---	---	-----------	---------------

Surface occupée sur le site : végétation très fragmentaire exprimée sur des surfaces restreintes (quelques mètres carrés)

Localisation : Laie du Roi de Rome, à l'ouest du Rond de Rumigny

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
III	III	III	C

Commentaires : Végétation de faible extension restreinte à la partie centrale d'un layon et maintenue grâce au piétinement. Concurrence avec les espèces d'ourlet assez forte. Risque d'eutrophisation du substrat lié au fauchage sans exportation et l'agrainage pour les sangliers.

Sources pétrifiantes avec formation de traversins	Communautés bryophytiques des sources et suintements carbonatés	C.B. 54.12	N2000 : 7220*
---	---	------------	---------------

Surface occupée sur le site : Quelques mètres carrés au niveau de suintements tuffeux

Localisation : Saut du Boiteux

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
?	?	?	?

Commentaires : Végétation bryophytique liée aux zones de suintements d'eau riches en bases formant des dépôts calcaires autour des débris végétaux. Evaluation de l'état de conservation nécessitant une analyse approfondie des végétations bryophytiques.

Prairie à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	Moliniaies acidiphile atlantique à sub-atlantique	C.B. 37.312	N2000 : 6410-15 6410-13
---	---	-------------	----------------------------

Surface occupée sur le site : Quelques dizaines de mètres carrés au niveau de la laie du Roi de Rome

Localisation : Laie du Roi de Rome, Rond de Rumigny, Lieu dit « Les Ventes Sainte-Marguerite »

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
II	II	II	B

Commentaires : Végétation à structure prairiale présente sous deux formes d'habitats élémentaires :

- Pré à Laîche déprimée et Agrostide des chiens
- Pré à Jonc diffus et Molinie bleue

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Mégaphorbiaie à Reine des prés et Circes maraîcher des sols riches en bases	C.B. 37.71	N2000 : 6430-1
---	---	------------	----------------

Surface occupée sur le site : Faible

Localisation : Chaussé Brunehaut, le long de laie du Roi de Rome et de la route forestière du Pommelottier

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
II	II	II	B

Commentaires : Végétation à haute herbe le long des lisières intraforestières humides, caractérisée par des espèces communes.

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Mégaphorbiaies eutrophe des ourlets des cours d'eau	C.B. 37.71	N2000 : 6430-4
---	---	------------	----------------

Surface occupée sur le site : Faible (quelques dizaines de m2)

Localisation : en forêt de Coucy Basse le long de la Chaussée Brunehaut et de la laie de la Cavalière Tournante, en relation avec les systèmes rivulaires.

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
III	II	III	C

Commentaires : Végétation en lien dynamique avec les systèmes forestiers rivulaires. Cortège floristique banal.

Deux associations sont présentes :

- Mégaphorbiaie à Cardère poilue et Houblon grimpant
- Mégaphorbiaie à Ortie dioïque et liserons des haies des sols humides à mouillés des bords de rivières et ruisseaux

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (ourlets à Laïche pendante et Athyrium fougère femelle)	C.B. 37.71	N2000 : 6430-7
---	---	------------	----------------

Surface occupée sur le site : végétation en ourlet assez répandue

Localisation : Bermes de la route forestière de la Serpentine, de la route forestière du Pommelottier, et de la laie du Roi de Rome

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
I	I	-	A

Commentaires : Végétation caractéristique assez bien conservée

Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche linéaires des bords de routes (Arrhenatherion elatioris Koch 1926)	C.B. 38.22	N2000 : 6510
--	---	------------	--------------

Surface occupée sur le site : Non évaluée

Localisation : Route forestière du Pommelottier

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
II	II	-	B

- Commentaires : Prairie de fauche localisée aux bords de route forestière plus ou moins eutrophisée

## Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers

Hêtraie de l'Asperulo-fagetum	<i>Oxalo acetosellae</i> – <i>Fagetum sylvaticae</i> Bardat 1989 <i>Hyacinthoido non-sripta</i> – <i>Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967 Carici-flacca - fagetum	C.B. 41.32	N2000 : 9130
-------------------------------	---	------------	--------------

Surface occupée sur le site : 134,76 ha

Localisation : principalement situé sur la partie du SIC de la forêt de Saint Gobain

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
I	I	-	A

- Commentaires : Peuplements forestiers typiques des potentialités naturelles de cet habitat. Cortège floristique assez commun, mais caractéristique de l'habitat.



Hêtraie chênaie acidiphile atlantique à sous bois de Houx	<i>Ilici aquifolii</i> – <i>Fagetum sylvaticae</i> Durin et al. 1967	C.B. 41.12	N2000 : 9120.2
---	--	------------	----------------

Surface occupée sur le site : 175,46 ha

Localisation : principalement situé sur la partie du SIC de la forêt de Saint Gobain

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
I	II	II	A

- Commentaires : La structure et la composition floristique correspondent aux potentialités de cet habitat. Des sous étages significatifs de Houx sont présents. La régénération de cet habitat peut être délicate.

Plusieurs parcelles ont été régénérées avec des essences non indigènes qui témoignent d'un certain risque pour maintenir à long terme la fonctionnalité de cet habitat.



Chênaie pédonculée édaphique	Primulo elatiori – Quercetum Rameau 1994 Stellario-Quercetum roboris Rameau	C.B. 41.24	N2000 : 9160
------------------------------	---	------------	-----------------

Surface occupée sur le site : 76,97 ha, hors complexe alluvial (où l'habitat est présent en mosaïque avec la forêt alluviale)

Localisation : Forêt de Coucy-Basse

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
II	I	-	A

- Commentaires : Les peuplements forestiers sont composés des essences typiques de l'habitat.



Complexe de forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> et chênaie pédonculée édaphique	Equiseto telmetaia-Fraxinetum Rühl 1967 Pruno padi – Fraxinetum Oberd. 1953 Carici remotae – Fraxinetum Koch 1926	C.B. 41.31	N2000 : 91E0*
	Stellario-Quercetum roboris Rameau	C.B. 41.24	9160

Surface occupée sur le site : 34,83 ha

Localisation : Sources aux niveaux du SIC de la forêt de Saint Gobain, autour des cours d'eau de la forêt de Coucy-Basse

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
III	III	III	C

- Commentaires : les travaux hydrauliques (reprofilage, curage...) réalisés par le passé ont induit une forte forte perturbation de cet habitat. Seuls quelques fragments semblent présenter les caractéristiques écologiques et floristiques de cet habitat. La ripisylve a tendance à régresser au profit de la chênaie pédonculée suite aux drainages et à l'accumulation des résidus de curage sur les berges.



Forêt de ravin du Tilio acerion	Phyllitido-Fraxinetum Durin et al. 1967	C.B. 41.4	N2000 : 9180 – 2*
---------------------------------	--	-----------	----------------------

Surface occupée sur le site : 0,69 ha

Localisation : Saut du Boiteux – au sud du village de Saint Gobain

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
I	II	-	A

- Commentaires : Peuplement spontané ne subissant pas d'intervention sylvicole. Présence d'espèces patrimoniales caractéristiques de cet habitat.



Forêt de Bouleau à Sphaignes	Forêt à Bouleau blanc et sphaignes Sphagno palustris – Betuletum pubescentis Mériaux et al 1980	C.B. 44.A13	N2000 : 91D0-1.1*
------------------------------	---	-------------	----------------------

Surface occupée sur le site : 7 ha

Localisation : Forêt de Saint Gobain, zones de résurgences au niveau des affleurements argileux ; canton de la Douvelière, de la Croix Pitta et de la Vallée Chèvremont.

Degré de conservation de la structure et de la texture	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Synthèse : le statut de conservation
III	II	II	C

- Commentaires : Végétation dégradée sur le plan textural avec un cortège floristique peu diversifié. Les facteurs susceptibles d'expliquer ce phénomène sont nombreux et sans doute complémentaires :

- Acidité insuffisante de l'eau qui ne permet pas aux espèces acidiphiles de s'exprimer,
- Ouverture des peuplements trop importantes qui favorise des espèces héliophiles comme la ronce, les joncs et la fougère aigle,
- Présence de fossés de drainage



## Synthèse de l'état de conservation des habitats et définition des niveaux de priorité

Le niveau de priorité est relatif à l'urgence des actions qui doivent être mises en œuvre dans le cadre du docob en faveur de l'habitat concerné.

Priorité 1 : enjeu de conservation fort

Priorité 2 : enjeu de conservation modéré

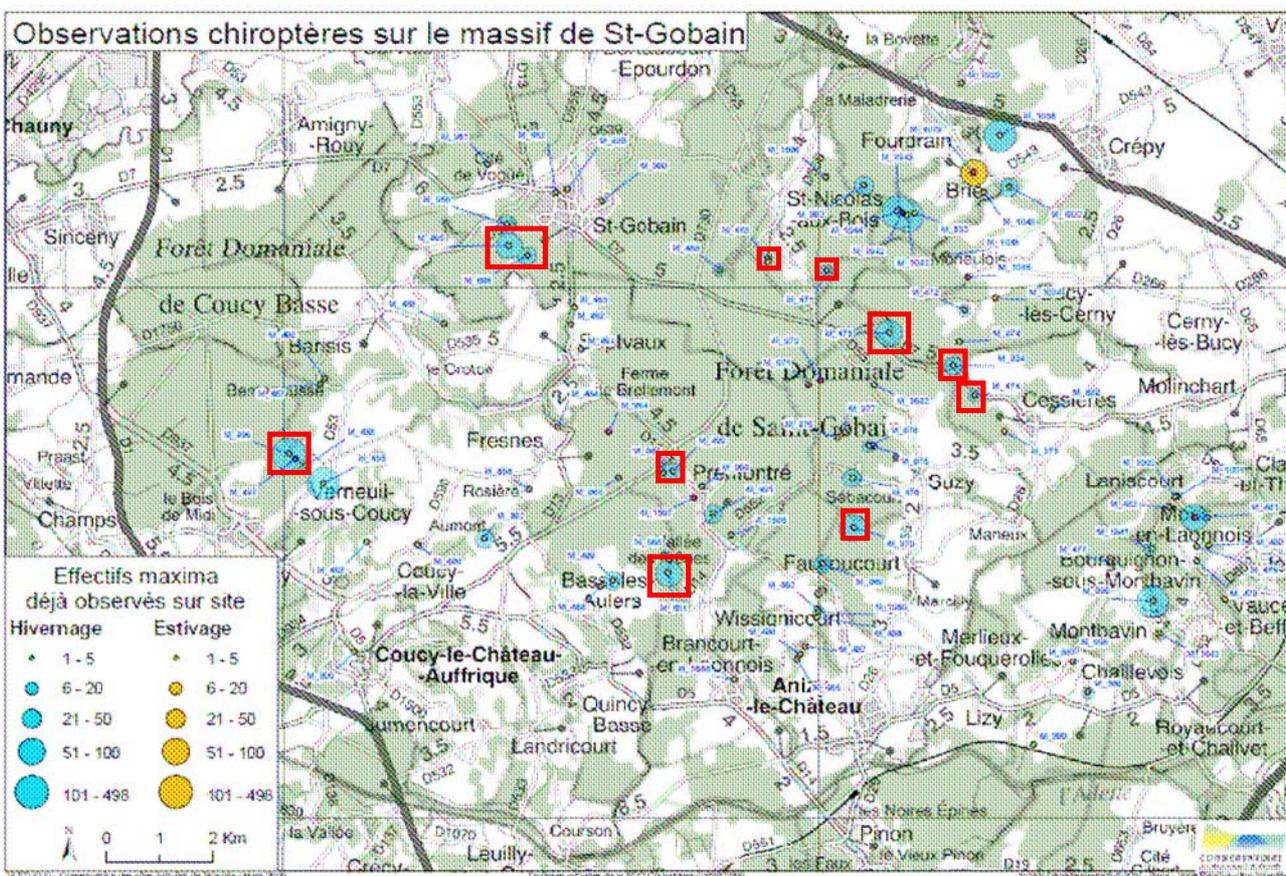
Priorité 3 : enjeu de conservation faible

Code natura 2000	Nom	Conser. Struct/text.	Conser. Fonct.	Poss. Restaur.	Stat. Cons.	Priorité
6230	Formation herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrat silicieux	III	III	III	C	2
7220	Sources pétrifiantes avec formations de traversins	?	?	?	?	2
6410	Prairie à Molinie sur sols calcaires, topurbeux ou argilo-limoneux	II	II	II	B	3
6430 - 1	Mégaphorbiaie à Reine des prés et Circes maraîcher des sols riches en bases	II	II	II	B	3
6430 - 4	Mégaphorbiaies eutrophe des ourlets des cours d'eau	III	II	III	C	3
6430 - 7	Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	I	I	-	A	3
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	II	II	II	B	3
9130	Hêtraie de l'Asperulo-fagetum	I	I	-	A	2
9120	Hêtraie chênaie acidiphile atlantique à sous bois de Houx	I	II	-	A	1
9160	Chênaie pédonculée édaphique	II	I	-	A	2
91EO/9160	Complexe de forêt alluviale à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior et chênaie pédonculée édaphique	III	III	III	C	1
9180 - 2	Forêt de ravin du Tilio acerion	I	II	-	A	1
91DO-1.1	Forêt de Bouleau à Sphaignes	III	II	II	C	1

### 6.3. Inventaire des espèces d'intérêt communautaire

#### 6.3.1. Les chiroptères

Le SIC du massif forestier de Saint Gobain comprend 11 cavités souterraines favorables à la présence de chauves souris en période hivernale. L'ensemble du massif est globalement très intéressant. Il existe de nombreux sites potentiels pour l'hivernage et les territoires de chasse sont sans doute favorables (présence de grands espaces boisés, de vallons humides avec de nombreuses zones humides et plans d'eau, des lisières diversifiées avec présence de prairies). En revanche, les colonies de reproduction utilisant des abris artificiels (combles de bâtiments notamment) sont encore peu connues sur ce secteur. La présence de colonies pour des espèces arboricoles est quant à elle très difficile à détecter. La carte suivante constitue une synthèse des observations de chiroptères sur le massif de Saint Gobain (CSNP – 2009).



□ Cavité dans le périmètre du SIC

Cette synthèse permet de voir que la majorité des sites d'hivernage importants sont inclus dans le SIC. Notons que la cavité de Verneuil sous Coucy est déjà protégée par le CSNP et qu'une importante colonie de reproduction de Petit rhinolophe est également gérée par le CSNP à Brie.

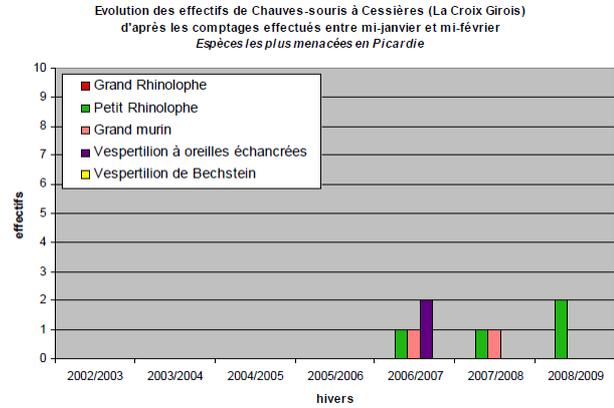
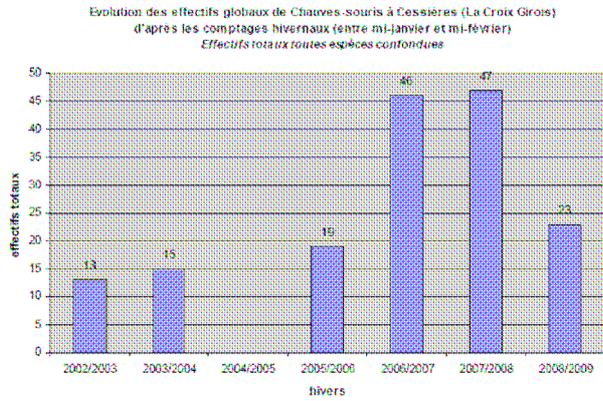
Sur le secteur et inclus dans le SIC, 3 autres cavités sont également protégées par des grilles dans le cadre d'un partenariat entre l'ONF et le CSNP :

- Le Trou de l'Enfer (Commune de SUZY), protégée depuis 1993
- Le Trou du Bon (Commune de PREMONTRE), protégée depuis 1993
- La Croix Girois (Commune de CESSIERE), protégée depuis 2008.

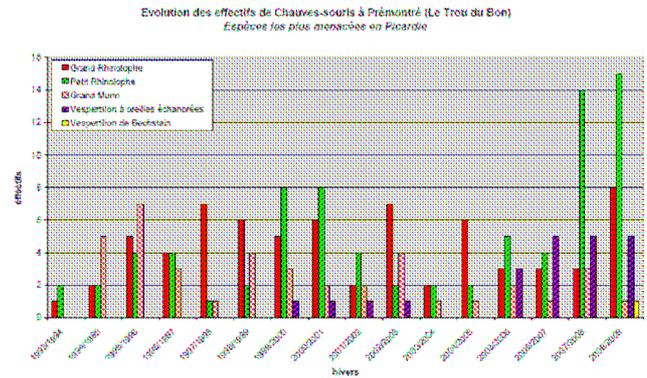
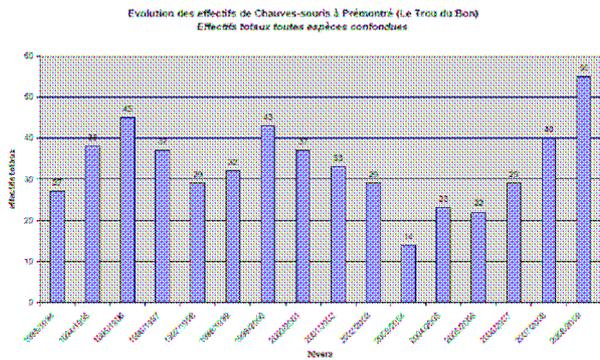
Ces protections, notamment au Trou du Bon et au Trou de l'Enfer, montrent leur efficacité avec une augmentation globale des effectifs de chauves souris depuis leur fermeture.

Ces trois carrières font l'objet d'un suivi régulier :

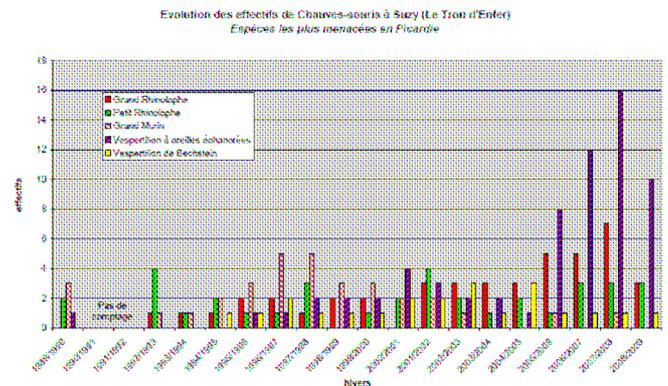
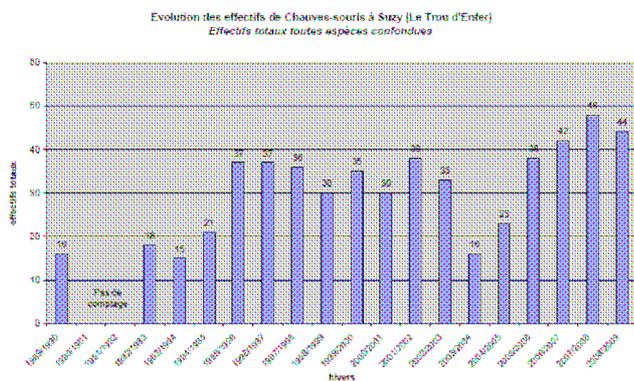
- Suivi de la carrière de la Croix Girois (d'après CSNP 2009 – convention de partenariat ONF-CSNP 2008)



- Suivi de la carrière du Trou du Bon (d'après CSNP 2009 – convention de partenariat ONF-CSNP 1993)



- Suivi de la carrière du Trou de l'Enfer (d'après CSNP 2009 – convention de partenariat ONF-CSNP 1993)



## Synthèse des données pour les sites d'hivernage :

11 cavités sont présentes sur le SIC. Au total, 5 espèces d'intérêt communautaire sont présentes en période hivernale dans ces cavités. Il s'agit des espèces suivantes:

- Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Le Grand Murin (*Myotis myotis*)
- Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)
- Le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Le tableau suivant donne la liste des cavités et des espèces recensées au moins une fois sur la période 2003 – 2009 ( sources des données : prospections CSNP, Picardie Nature, ONF).

Code site (réf CSNP)	Commune	Nom de la cavité	Propriété	Statut de protection	Espèces recensées sur la période 2003 -2009
M_470	SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS	Carr. Sout. "Chemin de la Croisette"	Etat - FD Saint Gobain		Entrée de petite taille - non retrouvée - pas de donnée
M_471	SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS	Carrière des Trois fillettes	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe
M_465	SAINT-GOBAIN	Les Pierres Levées	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées
M_696	SAINT-GOBAIN	Sébourgant	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées
M_473	SUZY	Le Trou d'Enfer (CSNP)	Etat - FD Saint Gobain	Cavité protégée par un système de fermeture - convention ONF / CSNP 1993	Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin de Beschtein, Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées
M_476	SUZY	La Haute Borne	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin de Beschtein, Grand Rhinolophe
M_490	PREMONTRE	Les Carrières Coulon	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe
M_501	PREMONTRE	Le Trou du Bon (CSNP)	Etat - FD Saint Gobain	Cavité protégée par un système de fermeture - convention ONF / CSNP 1993	Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin de Beschtein, Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées
M_474	CESSIERES	Mont de Forcy	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Grand Murin, Grand Rhinolophe
M_854	CESSIERES	La Croix Girois (CSNP)	Etat - FD Saint Gobain	Cavité protégée par un système de fermeture - convention ONF / CSNP 2008	Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées
M_496	FOLEMBRAY	Le Coupet	Etat - FD Saint Gobain		Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin de Beschtein, Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées

Synthèse des effectifs recensés dans les cavités du SIC en 2007, 2008, 2009 (en nombre d'individus observé).

Année	2007	2008	2009
<b>Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
<b>Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)</b>	<b>45</b>	<b>43</b>	<b>49</b>
<b>Myotis myotis (Borkhausen, 1797)</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum (Schreber, 1774)</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>21</b>
<b>Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)</b>	<b>36</b>	<b>32</b>	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>109</b>

Détail des effectifs recensés par cavités (en nombre d'individus observés) :

<b>Carrière Coulon</b>			
Année	2007	2008	2003
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)			
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)	1		1
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)	1		1
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	3	4	3
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)	11	9	3
<b>Total</b>	16	13	8

<b>Carrière de la Haute Borne</b>			
Année	2007	2008	2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)		1	
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)			
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)	1	2	1
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	1		1
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)		1	
<b>Total</b>	2	4	2

<b>Carrière des Trois Fillettes</b>			
Année	2003		
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)			
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)	1		
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)	1		
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	3		
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)	3		
<b>Total</b>	8		

<b>Carrière du Mont de Forcy</b>			
Année	2007	2008	2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)			
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)			
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)	2		
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	1	1	
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)	2	3	3
<b>Total</b>	5	4	3

<b>Carrière du Trou de l'Enfer</b>			
Année	2007	2008	2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)	1	1	1
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)	12	16	10
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)		1	
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	5	7	3
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)	3		3
<b>Total</b>	21	25	17

<b>Trou du Bon</b>			
Année	2007	2008	2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)			1
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)	5	5	5
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)	1	3	1
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	3	3	8
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)	4	14	15
<b>Total</b>	13	25	30

<b>Le Coupet</b>			
Année	2007	2008	2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)	1	4	1
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)	27	22	19
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)	1		2
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)	8	7	6
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)	16	4	2
<b>Total</b>	53	37	30

<b>Carrière Sébourgand</b>			
Année			2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)			
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)			14
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)			1
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)			
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)			2
<b>Total</b>			17

<b>La croix Girois</b>			
Année		2008	2009
<b>Myotis bechsteinii</b> (Kuhl, 1817)			
<b>Myotis emarginatus</b> (E. Geoffroy, 1806)			
<b>Myotis myotis</b> (Borkhausen, 1797)		1	
<b>Rhinolophus ferrumequinum ferrumequinum</b> (Schreber, 1774)			
<b>Rhinolophus hipposideros</b> (Bechstein, 1800)		1	2
<b>Total</b>		2	2

## Synthèse des données pour les sites de reproduction :

En 2009, des prospections complémentaires ont été réalisées en période de reproduction dans les maisons forestières du massif et les abris (blockaus, pavillons de chasse) potentiellement favorables à l'installation de colonie de reproduction. Les résultats de ces inventaires sont les suivants :

### ➤ Sites hors périmètre du SIC :

- ✓ Maison forestière du Bois à Leups : 1 colonie de Pipistrelles

Locataire : Jérôme LAMBERT : agent forestier.

Prospecté le 17/07/2009.

Présence des chiroptères au niveau de l'isolation sous sa toiture de garage, traces de guanos sur le crépi. Entrée des chiroptères localisée (fente d'environ 1 à 2 cm de large).

- ✓ Maison forestière de la Croix des Sergents : 3 Petits Rhinolophes (+ 1 juvénile) et 1 colonie de Pipistrelles

Locataire : MF louée à la journée par l'ONF.

Prospecté le 17/07/2009.

Comble très favorable aux chiroptères. Isolation posée au sol. Les chiroptères accèdent au comble depuis les appentis situés à l'arrière du bâtiment.

- ✓ Maison forestière de la Fontaine à Goutte : 1 Petit Rhinolophe

Locataire : Mr MALDRET Félix, lot 3 – pavillon de chasse.

Prospecté le 17/07/2009.

Site pouvant accueillir des chiroptères, cependant trop ventilé. L'étage n'est pas occupé par les chasseurs. Nécessité de confiner les différentes pièces afin de créer un gîte favorable pour les chiroptères.

Rg : nombreuses pelotes de réjection de Chouette effraie présentes au sol.

- ✓ Maison forestière du Rond d'Orléans : 1 colonie de Pipistrelles

Locataire : Marcel MASSE – Ouvrier forestier

Prospecté le 17/07/2009.

Présence des chiroptères au niveau de l'isolation, sous sa toiture, Traces de guanos sur le crépi.

- ✓ Maison forestière de Servais : 1 Petit Rhinolophe

Locataire : non occupé .

Prospecté le 17/07/2009.

- ✓ Maison forestière de l'Epinois : 1 colonie de Pipistrelles

Locataire : Alexis GUTIERREZ, agent patrimonial.

Présence des chiroptères au niveau de l'isolation sous sa toiture.

### ➤ Sites dans le périmètre du SIC :

- ✓ Maison forestière de la Croix Saint Jean : pas d'espèce présente

Locataire : Mr RENQUN Serge, lot 4 – pavillon de chasse.

Prospecté le 17/07/2009.

Traces de guanos au sol. Comble pouvant accueillir des chiroptères, cependant accès limité (une seule ouverture dans le fond).

Rg : 1 Petit rhinolophe a été observé cette année par l'agent forestier responsable du secteur JL VIEVILLE.

2 blockhaus sont présents le long de la route forestière de la Serpentine. Aucune espèce n'a été observée lors des prospections.

## Synthèse des observations sur les territoires de chasse :

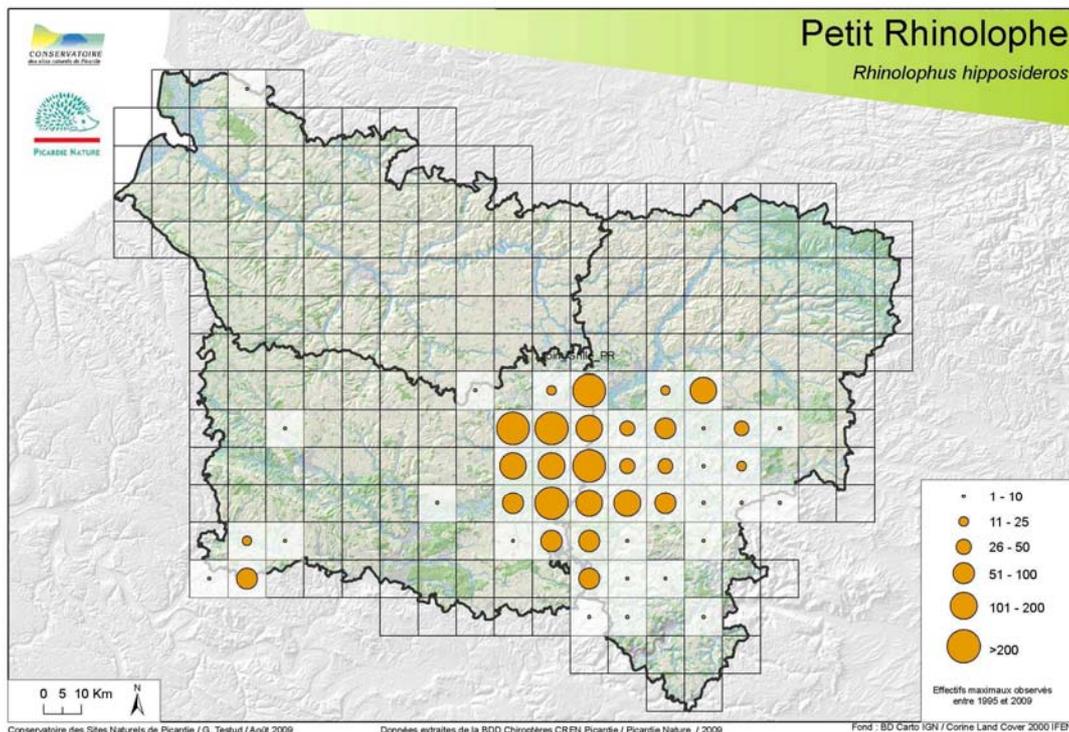
Des inventaires ont été réalisés en 1999 sur le massif forestier de Saint Gobain dans le cadre d'une étude préalable à la révision d'aménagement forestier (Jaminon 2001). Cette étude a été réalisée par le bureau d'études Ecothème (Spinelli 2009) en réalisant des détections à ultrasons dans différents secteurs échantillons de la forêt (en prenant les peuplements les plus représentatifs de la forêt, à savoir futaie régulière de hêtre, futaie régulière de chêne). Cette étude a permis de confirmer que plusieurs espèces d'intérêt communautaire utilisent la forêt comme territoire de chasse. Il s'agit du Petit Rhinolophe, du Murin à

oreilles échancrées, du Grand murin. Le Murin de beschtein et le Grand rhinolophe n'ont pas été contactés lors de ces prospections, mais leur présence reste probable.

### Synthèse par espèce (voir fiche espèce en annexe):

## Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Le Petit Rhinolophe est une espèce à fort enjeu patrimonial sur le site.



La carte de répartition régionale (source CSNP – Picardie Nature 2009) montre que le complexe des grands massifs forestiers picards (Compiègne, Laigue, Retz, Saint Gobain) abrite une importante population.

### Inventaires

La majorité des cavités abritent des populations hivernantes. Les effectifs par cavité sont assez faibles si l'on compare aux effectifs que l'on peut rencontrer dans d'autres cavités de la région (parfois supérieurs à 100 individus en forêt de Compiègne par exemple).

Aucune colonie de parturition de Petits rhinolophes n'est connue à ce jour au sein du SIC.



Photo Philippe Favre (ONF)

Sur la base de ces éléments, il est difficile d'appréhender le territoire de chasse de cette espèce, mais il est très probable que des secteurs du massif forestier soient utilisés pour la chasse d'insectes.

## Etat de conservation

Connu dans presque toutes les régions françaises, le Petit rhinolophe est absent de la région Nord et la limite nord-ouest de sa répartition se situe en Picardie. Les secteurs de Retz, Compiègne, Laigue et le massif de Saint Gobain semblent abriter une population assez importante. Bien que son habitat privilégié est plutôt constitué de paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats variés (boisements feuillus, prairies, vergers, haies, ripisylves...), l'espèce semble profiter et s'accommoder de ces grands ensembles forestiers.

Les suivis réguliers des cavités montrent que les populations hivernantes de Petit Rhinolophe seraient plutôt en phase de croissance sur le massif, notamment au regard des suivis réalisés dans les cavités du Trou du bon et de Trou de l'Enfer, depuis 1993. La protection des cavités semble contribuer à cet effet, mais il est aussi important de pouvoir agir sur :

- les colonies de parturition : elles doivent être protégées et tranquilles (peu ou pas de dérangement, maintien de l'accessibilité, pas de traitement des charpentes, etc.), c'est notamment déjà le cas d'une colonie sur la commune de Brie (hors SIC),
- les sites d'hivernation : il faut poursuivre la fermeture des cavités pour limiter le dérangement,
- les terrains de chasse doivent être favorables pour une entomofaune abondante et diversifiée.

Sur la base de ce constat, l'état de conservation de cette espèce peut être jugé comme assez favorable sur le territoire.

Bilan des inventaires (en nombre d'individus observé) :

Nom du site	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Carr. Sout. "Chemin de la Croisette"																				
Carrière des Trois fillettes														3						
La Carrière des Coutures																				
La Croix Girois																	2			1
La Haute Borne																				1
Le Coupet														14	2				16	4
Le Trou d'Enfer	3	3		4		2	1	1	3		1	2	7	2	1	2	1	3		3
Le Trou du Bon					2	2	4	4	1	7	8	8	12	2	2	2	5	4	14	15
Les Carrières Coulon														6					11	9
Les Pierres Levées														3						1
Mont de Forcy																			2	3
Sébourgan																				2
Total	3	3		4	2	4	5	5	4	7	9	10	19	30	5	4	8	36	33	27

## Enjeu de conservation :

**Sites d'hivernage : enjeu fort**

**Sites de reproduction : enjeu faible – voire possibilité d'aménagement du pavillon de Croix Saint Jean**

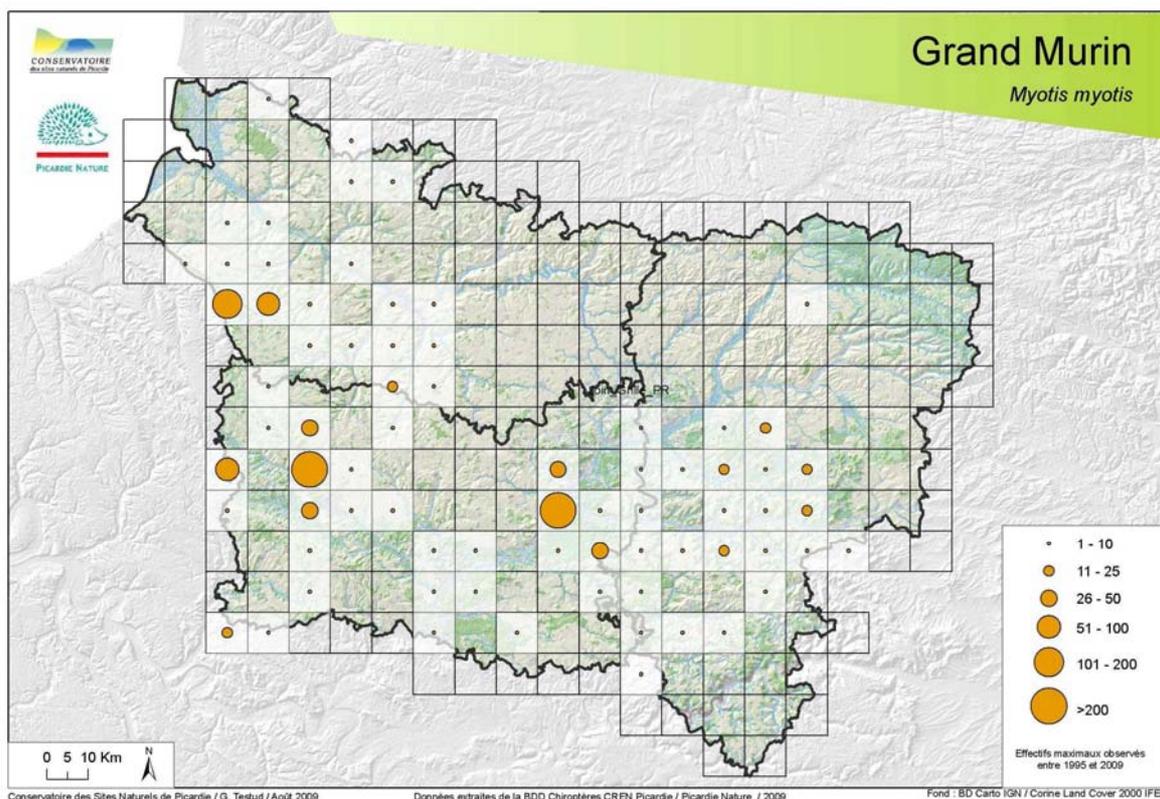
**Territoire de chasse : enjeu moyen – (zonage des territoires de chasse non connu ; recommandations générales à appliquer).**

## Le Grand Murin (*Myotis myotis*)

## Inventaires

Le Grand Murin est présent sur le SIC en période hivernale, mais les effectifs sont toujours assez faibles. Sur l'ensemble des cavités, une dizaine d'individus ont été recensés en 2003, 5 en 2009

Les sites d'hivernation de cette espèce sont en fait assez mal connus à l'échelle de la Région. En effet, les effectifs observés en hiver depuis une quinzaine d'années dans les cavités connues sont faibles.



Carte de répartition régionale (source CSNP – Picardie Nature 2009)

Aucune étude des terrains de chasse n'a été menée. Potentiellement, vu le large rayon d'action de l'espèce, il est possible que l'ensemble de la forêt soit utilisé comme terrain de chasse. Aucune colonie de reproduction n'est cependant connue dans le secteur. Les terrains de chasse de cette espèce sont généralement situés dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte...) et la végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées, voire pelouses).

Bilan des inventaires (en nombre d'individus observé) :

Nom du site	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Carr. Sout. "Chemin de la Croisette"																					
Carrière des Trois fillettes														1							
La Carrière des Coutures																			1		
La Croix Girois																	1			1	
La Haute Borne																			1	2	1
Le Coupet														3	1				1		2
Le Trou d'Enfer	4	2	2	1		2	3	5	6	5	4	2	5	1				1		1	
Le Trou du Bon						5	7	3	1	7	3	2	4	4	1	1	2	1	3	1	
Les Carrières Coulon														2					1		
Les Pierres Levées																					
Mont de Forcy																			2		
Sébourgarn																					1
Total	4	2	2	1		7	10	8	7	12	7	4	9	11	2	1	4	7	7	5	

### Etat de conservation

La Picardie compte trois grandes colonies connues de Grand Murin. Les populations disparaissent progressivement des prairies qui ne leur sont plus favorables en raison de l'évolution des pratiques agricoles, et elles se retranchent de plus en plus en forêt.

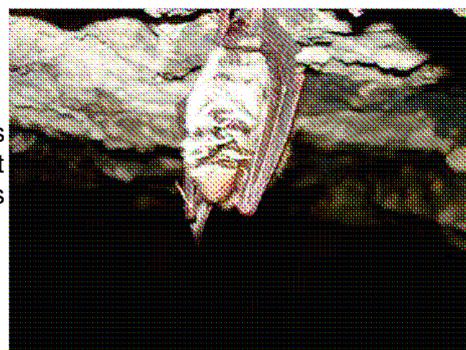


Photo Thierry Gautrot (ONF)

Les faibles effectifs actuels rendent la population très vulnérable à l'échelle de la région. Des mesures importantes de protection doivent être prises pour restaurer de bonnes conditions de reproduction dans les sites de reproduction en complément des actions de fermeture des cavités souterraines pour améliorer la quiétude des sites d'hivernage.

Compte tenu des effectifs recensés, de sa situation à l'échelle régionale, nous considérons que l'état de conservation de la population de cette espèce est en mauvais état.

**Enjeu de conservation :**

**Sites d'hivernage : enjeu fort**

**Sites de reproduction : non concerné**

**Territoire de chasse : enjeu faible**

<p><b>Le Vespertilion de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>)</b></p>
---

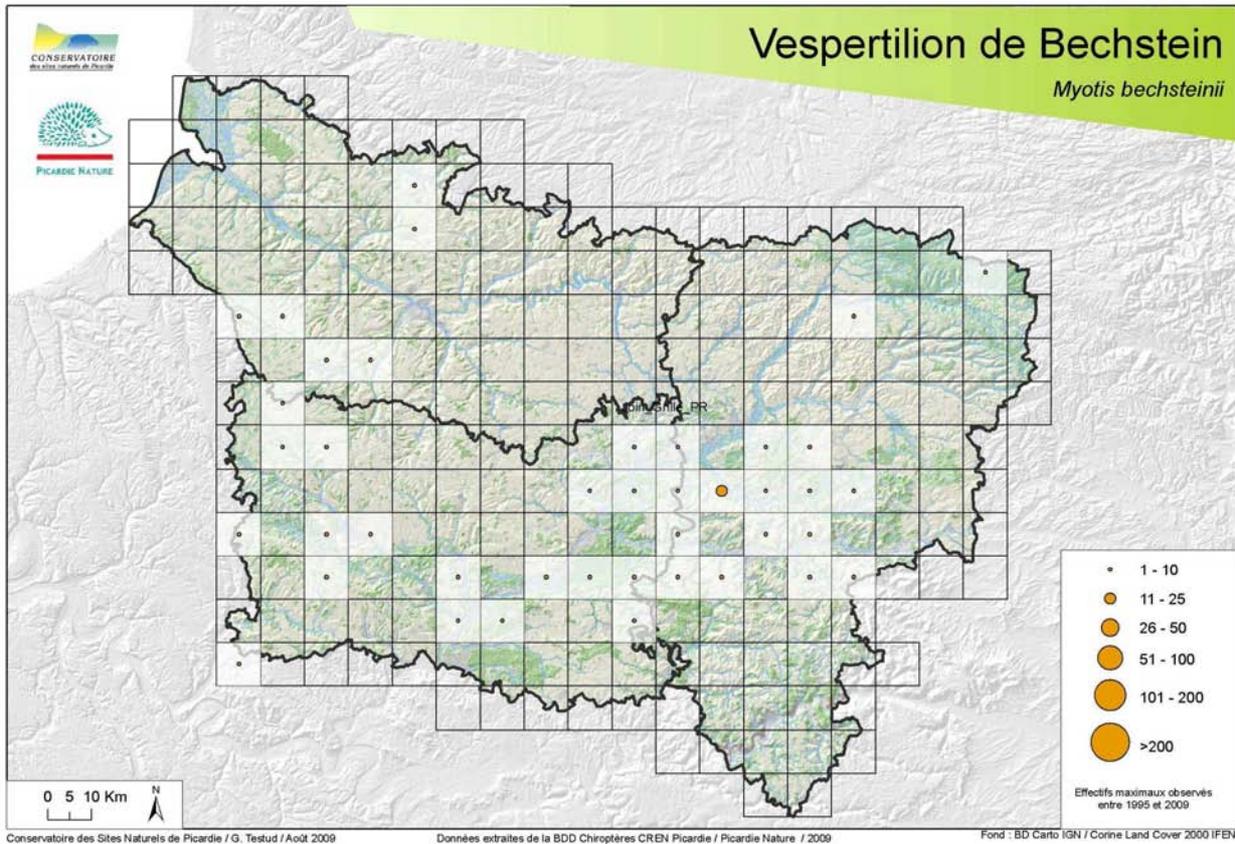
**Inventaires**

Quelques individus ont été recensés en période hivernale, notamment dans la cavité du trou de l'Enfer où l'espèce est régulièrement observée. Le Vespertilion de Bechstein semble hiberner dans les arbres. Il est donc assez rarement observé en milieux souterrains.

Il s'agit d'une espèce fissuricole discrète, de mœurs forestiers, très difficile à détecter en période de reproduction, et donc très mal connue. Il est possible ou probable que l'espèce soit présente dans tout le massif.

Le Vespertilion de Bechstein semble marquer une préférence pour les forêts de feuillus âgées (100 à 120 ans) à sous-bois denses, en présence de ruisseaux, mares ou étangs dans lesquelles il exploite l'ensemble des proies disponibles sur ou au-dessus du feuillage. Cette espèce peut également exploiter la strate herbacée des milieux forestiers ouverts tels que les clairières, les parcelles en début de régénération et les allées forestières, voire les prairies à proximité des forêts.

Les terrains de chasse exploités par le Vespertilion de Bechstein semblent être conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres (trous, fissures...) dans lesquelles il se repose au cours de la nuit. La présence d'un nombre relativement important de telles cavités en forêt est également indispensable à l'espèce pour gîter.



Carte de répartition régionale (source CSNP – Picardie Nature 2009)

Bilan des inventaires (en nombre d'individus observé) :

Nom de la cavité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Carr. Sout. "Chemin de la Croisette"																					
Carrière des Trois fillettes																					
La Carrière des Coutures																					
La Croix Girois																					
La Haute Borne																					1
Le Coupet															1				1	4	1
Le Trou d'Enfer						1	1	2	2	3	1	2	4	3	1	3	1	1	1	1	1
Le Trou du Bon													1								1
Les Carrières Coulon																					
Les Pierres Levées																					
Mont de Forcy																					
Sébourgan																					
Total						1	1	2	2	3	1	2	5	4	1	3	1	2	6	3	

### Etat de conservation

Très peu de données sont disponibles, mais compte tenu de la biologie de cette espèce liée aux vieux peuplements feuillus, tout rajeunissement global de la forêt lui est préjudiciable.



Photo Michel Barataud

Enjeu de conservation : modéré

## Le Murin à oreilles échanrées (*Myotis emarginatus*)

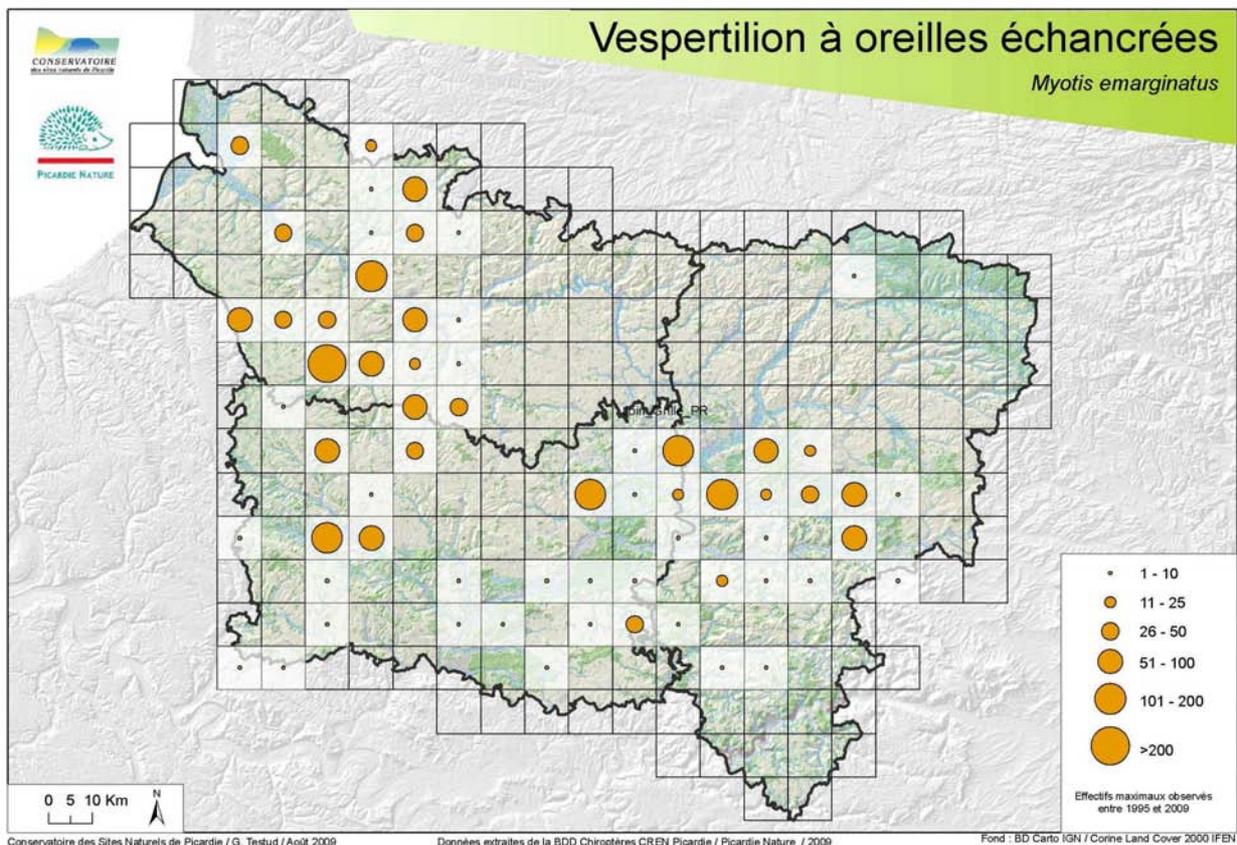
### Inventaires

En Picardie, le Murin à Oreille échanrées est plus souvent lié aux milieux prairiaux et semi-ouverts (bocage) qu'aux milieux forestiers. Ses terrains de chasse peuvent être très diversifiés : forêts (lisières et intérieurs des massifs), principalement de feuillus mais aussi de résineux, bocage, milieux péri-urbains avec jardins et parcs. Il chasse aussi au-dessus des rivières et l'eau semble constituer un élément essentiel à sa survie.

Il est observé régulièrement dans les cavités du massif.

Bilan des inventaires (en nombre d'individus observé) :

Nom de la cavité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Carr. Sout. "Chemin de la Croisette"																					
Carrière des Trois fillettes														1							
La Carrière des Coutures																			8		
La Croix Girois																		2			
La Haute Borne																					
Le Coupet														21	8				27	22	19
Le Trou d'Enfer	1						1	1	3	4	3	4	6	2	2	1	8	12	16	10	
Le Trou du Bon										1	1	2	1				3	5	5	5	
Les Carrières Coulon																			1		
Les Pierres Levées																				16	
Mont de Forcy																					
Sébourgan																					14
Total	1						1	1	3	4	4	5	8	25	10	1	13	53	59	48	



Carte de répartition régionale (source CSNP – Picardie Nature 2009)

### Etat de conservation

Très peu de données sont disponibles, mais les populations de Murin à oreilles échanquées semblent être en augmentation en Picardie. Cette espèce profite de la déprise agricole et de l'augmentation progressive de la surface forestière.



Photo Philippe Favre (ONF)

**Enjeu de conservation : modéré**

### Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

#### Inventaires

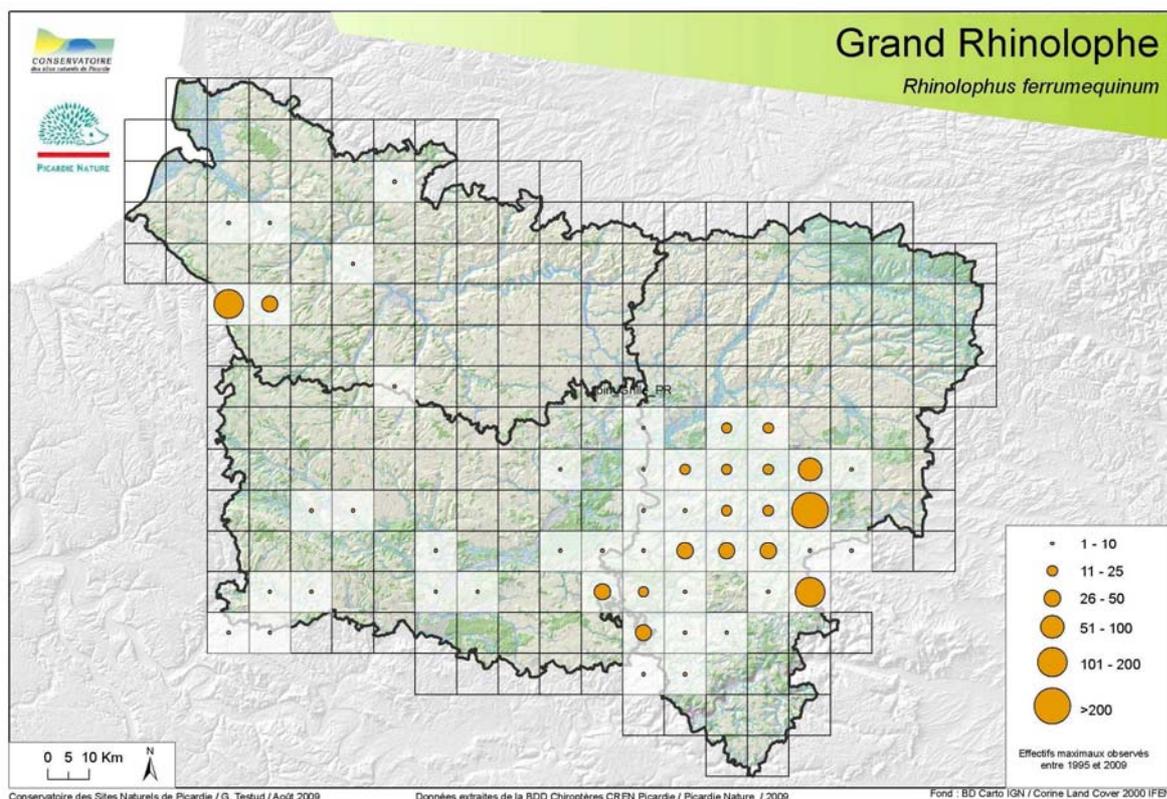
Le Grand Rhinolophe a été contacté en forêt lors de l'étude réalisée en 1999. Il est également régulièrement observé dans les cavités souterraines du massif en période hivernale.

Il recherche normalement des paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus (30 à 40%), d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés par des bovins, voire des ovins (30 à 40%) et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins... (30 à 40%).

Dans les prairies intensives, l'entomofaune est peu diversifiée mais la production de tipules, proie-clé, est forte. Le pâturage par les bovins est très positif par diversification de structure de la végétation et apport de fèces, qui favorisent le développement d'insectes coprophages.



Photo Philippe Favre (ONF)



Bilan des inventaires (en nombre d'individus observé) :

Nom de la cavité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Carr. Sout. "Chemin de la Croisette"																					
Carrière des Trois fillettes														3							
La Carrière des Coutures																					
La Croix Girois (CSNP)																					
La Haute Borne																			1		1
Le Coupet														4	3				8	7	6
Le Trou d'Enfer (CSNP)		1	2	2	1		1	2	2	2	5	3		8	3	3	3	5	5	7	3
Le Trou du Bon (CSNP)					1	2	5	4	7	13	5	6	5	7	2	6	3	3	3	3	8
Les Carrières Coulon														5							
Les Pierres Levées																					
Mont de Forcy																				1	1
Sébourgant																					
Total		1	2	2	1	1	3	7	6	9	18	8	6	13	22	8	9	8	21	22	18

### Etat de conservation

Très peu de données sont disponibles, mais il est probable que les populations de Grands Rhinolophes en milieux forestiers soient assez faibles. Les lisières du massif et les vallons intraforestiers sont en revanche sans doute plus favorables. Cette espèce compte parmi les plus menacées et en déclin en Picardie, surtout du fait des mutations agricoles faisant disparaître les systèmes prairiaux. De ce fait, son état de conservation est plutôt jugé comme défavorable.

### Enjeu de conservation :

**Sites d'hivernage : enjeu fort**

**Sites de reproduction : non concerné**

**Territoire de chasse : enjeu modéré**

## Les espèces de l'annexe IV observées sur le massif

Les espèces suivantes, inscrites à l'annexe IV de la directive habitat ont également été recensées sur le massif :

- **Murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*)
- **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*)
- **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*)
- **Murins de Daubenton** (*Myotis daubentonii*)
- **Oreillard commun** (*Plecotus auritus*)
- **Oreillard gris** (*Plecotus austriacus*)
- **Vespertilion de brandt** (*Myotis brandtii*)
- **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*)
- **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*)

### 6.3.2. Les coléoptères

Le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats, est présent sur le massif.

L'habitat larvaire du lucane cerf-volant est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.



*Lucanus cervus*

Il est difficile de proposer des actions de gestion pour cette espèce dont la biologie et la dynamique des populations sont encore peu connues. Les propositions suivantes sont sans aucun doute favorables à la conservation du Lucane :

- maintien de vieux bois morts et sénescents dans les parcelles forestières ;
- conservation de vieux sujets lors des coupes définitives des parcelles en régénération, incluses dans le SIC ;
- recrutement d'un réseau d'îlots de sénescence s'appuyant sur la présence de vieux bois ;
- maintien de souche haute lors des exploitations (cette action est mise en place en forêt de Saint Gobain depuis plus de 5 ans).

Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France. L'état de conservation de sa population est difficile à évaluer. Nous considérerons donc que l'espèce n'est pas menacée sur le SIC, mais des compléments d'inventaires seraient nécessaires.

Enjeu de conservation : modéré

## **ANNEXES**

**FICHES DESCRIPTIVES  
DES HABITATS FORESTIERS  
D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

## Hêtraie – chênaie acidiphile atlantique à houx

<i>Classification phytosociologique</i>	<i>Codification Intérêt</i>
Classe: Querco-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg. Ordre: 37 Quercetalia robori-petreae Tüxen (31) Alliance: 37 Quercion robori-petreae Br.Bl; 32 Association: Illici-Fagetum Durin et al. 67 = Fago-Quercetum Tüxen 55 race atlantique	<b>Corine Biotopes:</b> 41-12 <b>Code Natura 2000:</b> 9120 <b>Habitat prioritaire:</b> <input type="checkbox"/> <b>Intérêt communautaire:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Intérêt national:</b> <input type="checkbox"/> <b>Intérêt régional:</b> <input type="checkbox"/>

**SUPERFICIE SUR LE SITE:** ENVIRON 175 HECTARES

**CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:**

- ⇒ Substrats: grès et quartzites des sables bartoniens, dépôts éoliens siliceux
- ⇒ Sur sols acides et sols podzoliques, pauvres en éléments nutritifs (sols lessivés à podzols), humus moder à mor
- ⇒ Sols secs à frais

**DYNAMIQUE:**

Potentialité naturelle	Modification de l'habitat liée aux activités sylvicoles		
<p style="text-align: center;"><b>phase pionnière à bouleau, tremble et sorbier des oiseleurs</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Phase transitoire à bouleau, chêne pédonculé puis chêne sessile</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Phase de maturité dominée par le hêtre ou mélange hêtre/chêne sessile accompagnés par le sorbier des oiseleurs, le bouleau verruqueux</b>  <b>Sous étage à houx important typique de l'habitat</b></p>	<p style="text-align: center;">TRAITEMENT EN FUTAIE REGULIERE MONOSPECIFIQUE A OBJECTIF CHENE</p> <p style="text-align: center;"><b>Sylvofaciès à Chêne sessile</b></p>	<p style="text-align: center;">TRAITEMENT EN TAILLIS, EXPLOITATION INTENSIVE OU BRUTALE favorise le développement des espèces héliophiles sociales et une acidification de surface</p> <p style="text-align: center;"><b>Chênaie boulaie de substitution par dégradation</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lande à Fougère aigle</b></p>	<p style="text-align: center;">EXPLOITATION INTENSIVE (sur sol assez frais) favorise le développement des espèces héliophiles sociales et une remontée de la nappe</p> <p style="text-align: center;"><b>Chênaie pédonculée - boulaie à molinie de substitution par dégradation</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lande à Fougère aigle</b></p>
	<p style="text-align: center;">PLANTATION D'ESSENCES NON INDIGENES            Sylvofaciès à Chêne rouge d'Amérique, à Douglas, à Pin Laricio, à Pin sylvestre  <b>substitution par transformation</b>  <b>perte de naturalité</b></p>	<p style="text-align: center;">TRAITEMENT EN TAILLIS SOUS FUTAIE conduit à une raréfaction importante du hêtre, au profit du chêne sessile, du chêne pédonculé et du charme</p> <p style="text-align: center;"><b>Sylvofaciès dominé chêne sessile et/ou à chêne pédonculé et à charme</b></p>	

## STRUCTURE SUR LE SITE:

La strate herbacée est composée des espèces caractéristiques de cet habitat: *Deschampsia flexuosa*, *Carex pilulifera*, *Veronica officinalis*, *Holcus mollis*. *Blechnum spicant*, espèce relativement rare, témoigne de conditions d'humidité atmosphérique relativement élevées. Dans quelques parcelles, le sol est recouvert de tapis plus ou moins denses de *Molinia caerulea*. La présence de celle-ci est à mettre en relation avec une modification des caractéristiques pédologiques se traduisant par une remontée d'une nappe d'eau temporaire.

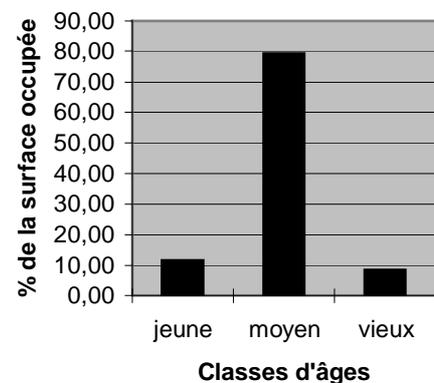
Au sein du site d'intérêt communautaire, les peuplements forestiers de cet habitat sont surtout constitués de futaies adultes de hêtre ou de chêne. Ces deux essences sont d'ailleurs souvent associées dans le peuplement et constituent les essences majoritaires en nombre de tiges. Le châtaignier accompagne assez fréquemment le peuplement. Les peuplements résineux représentent moins de 5 hectares sur le site.

La structure et la richesse en houx du sous-étage est facteur de diversité. Les faciès à houx, typique de cet habitat, sont très fréquents.

La diversité spécifique des arbres de futaie est relativement faible. Elle correspond toutefois au potentiel naturel de cet habitat. Hêtre, Chêne, Bouleau sont les principales essences forestières du peuplement.

A l'échelle du SIC, le diagramme des classes d'âges montre que le peuplement est surtout constitué de bois adultes. Vieux bois et jeunes bois sont peu fréquents. L'équilibre des classes d'âges n'est pas atteint sur la superficie concernée.

**Diagramme des classes d'âges de la hêtraie à houx présente au sein du Site d'Intérêt Communautaire**



## VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:

⇒ Cortège floristique restreint, pas d'espèce végétale protégée,

⇒ Sous étage arbustif à Houx très développé (faciès devenu rare sur l'aire de répartition de cet habitat,

⇒ En mosaïque et relation avec d'autres milieux intéressants: aulnaie à sphaignes, sources, ourlet acidiphiles mésohygrophiles à Fougère des montagnes,

⇒ Présence de quelques espèces à forte valeur patrimoniale: *Blechnum* en épi, Myrtille, Blaireau, Lézard vivipare

⇒ Habitats potentiels du Pic noir, éventuellement du Pic mar (sylvo-faciès à chêne)

## GESTION PASSEE:

La hêtraie acidiphile collinéenne atlantique à houx qui s'étend sur la crête sommitale de la forêt domaniale de Saint-Gobain a été traitée en futaie régulière depuis des siècles. Ce secteur de la forêt faisait partie de l'ancienne "Haute forêt de Coucy-Basse". D'abord propriété des Sires de Coucy, puis domaine royal, cette forêt est exclusivement le lieu de chasses royales et considérée comme une réserve d'espace, un capital qu'il est possible d'aliéner. Au cours du 18<sup>ème</sup> siècle, alors que la forte demande urbaine pour la production de bois de chauffage et la demande grandissante en bois des verreries conduisent à convertir la plupart de la forêt en taillis sous futaie, puis en taillis simple sans réserve, la futaie est conservée en Haute forêt de Coucy-Basse. Au bout d'une révolution les parcelles sont coupées à blanc, en conservant des semenciers pour régénérer la forêt. En 1792, hormis les bois appartenant à la verrerie de Saint-Gobain, l'ensemble du massif est intégré au domaine de la nation. Basse forêt et "Haute forêt" passent sous l'administration de la maîtrise des eaux et forêts de Coucy,

tandis que le reste du massif passe sous l'administration de la maîtrise de La Fère. Cette délimitation administrative aura pour effet de maintenir le traitement en futaie en "Haute forêt", alors que le reste du massif était traité en taillis sous futaie.

Une analyse rapide de la gestion passée sur ce secteur (ancienne Haute forêt de Coucy) de la forêt de Saint-Gobain montre que les différents propriétaires ou aménagistes ont toujours souhaité maintenir le peuplement en futaie, malgré les différents changements de propriétaires de ces bois, et malgré les différentes politiques forestières menées au cours des siècles (se référer à la thèse de Buridant, 1999). Au cours des trois derniers siècles, la régénération des peuplements a toujours été menée par voie naturelle, avec toutefois quelques plantations de regarnis en chêne. Ainsi, comme le suppose Bournérias et Arnoult et Daquin (1987), cette hêtraie pourrait être une hêtraie relictuelle, dont l'origine (Collectif, 1981) remonte à l'apparition du hêtre au nord de L'île de France, au moment de la période de refroidissement (Subboréal - 2650 Before Present) du Postglaciaire. Cette période s'est également caractérisée par une augmentation de l'humidité. La présence d'espèces submontagnardes, comme la myrtille ou comme la Fougère des montagnes se développant dans les habitats annexes contigus, renforce cette hypothèse.

#### ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:

Régénération naturelle difficile à obtenir -> recours à la régénération artificielle fréquente  
 Traitement en futaie régulière  
 Essence objectif : chêne  
 Mise en place de cloisonnement d'exploitation

#### MENACE ET VULNERABILITE:

Difficulté à avoir une structure équilibrée en classe d'âge à l'échelle de la superficie concernée par le SIC  
 Coupe à blanc sur de grandes étendues et coupe de régénération rapide : dynamisme des espèces héliophiles, remontée de nappe possible  
 Lutte contre le houx

#### ETAT DE CONSERVATION:

La structure du peuplement et la composition floristique de cet habitat sont significatifs d'un état de conservation favorable. La présence de nombreux bois morts et de nombreux habitats associés (sources incrustantes, blocs calcaires ombragés...) renforcent ce constat. Seules les parcelles mises en régénération : 2092, 2094, 2136 présentent un degré de naturalité moyen à très faible, liée à l'introduction artificielle d'essences non indigènes.

#### RECOMMANDATIONS GENERALES :

A conseiller	A éviter
⇒ Essences objectif assurant le maintien de l'habitat dans un bon état de conservation: hêtre et/ou chêne sessile	⇒ Éviter l'extraction et la dévitalisation des houx, préférer le recépage qui permet un retour plus rapide de cette espèce
⇒ Maintien des essences secondaires comme le bouleau et le sorbier des oiseleurs	⇒ Enrésinements et plantations d'essences non indigènes à proscrire. Retour à long terme à la hêtraie - chênaie par plantation de chêne si nécessaire (phase transitoire de reconstitution).
⇒ Le maintien de quelques chênes et hêtres, creux ou dépérissant, présente un réel intérêt (avifaune cavernicole, insectes saproxylophages)	Remarque : le bouleau verruqueux présente un intérêt pour son effet améliorant sur le sol.
⇒ Classement de petite surface en îlots de vieillissement et de sénescence (intérêt paysager et écologique), de préférence faciès riche en houx.	⇒ Emploi de produits agro-pharmaceutiques à éviter, privilégier une intervention mécanique ou manuelle
⇒ Préservation des habitats associés, sources de diversification: protection des sources, mares,	⇒ Le manque de précaution lors des travaux de débardage : tassement des sols, protection des

<p>petites aulnaies marécageuses... lors des travaux d'exploitation, éclaircissement du peuplement dominant des suintements localisés, maintien de quelques zones clairières (végétation acidiphile et héliophiles, reptiles...)</p> <p>⇒ Favoriser ou restaurer le mélange d'essences spontanées</p> <p>⇒ Favoriser la régénération par voie naturelle, permettant de maintenir et conserver la diversité génétique et le caractère relictuel probable de ce peuplement.. Au moment de la régénération, le risque de prolifération d'espèces héliophiles comme la fougère aigle, la canche flexueuse, le calamagrostis est important. Dans ce cas un travail mécanique du sol ou de la végétation sera préféré à une lutte chimique. Une réflexion sur la taille des régénérations est à mener (pour éviter une éventuelle dégradation du milieu : phénomène de remontée de nappes perchées, développement d'espèces sociales comme la molinie).</p> <p>⇒ Les traitements régulier et irrégulier permettent de maintenir cet habitat en bon état de conservation</p> <p>⇒ Mise en place de cloisonnement sylvicoles et d'exploitation pour limiter le tassement des sols limono-sableux</p>	<p>milieux associés</p>
--	-------------------------

**Hêtraie de l'Asperulo-fagetum**  
**Hêtraie chênaie calcicoles atlantique à Laïche glauque**

<b>Classification phytosociologique</b>		<b>Codification Intérêt</b>	
Classe: Querco-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg.		<b>Corine Biotopes:</b>	41.13
Ordre: 37 Fagetalia sylvaticae Pawl. 1928		<b>Code Natura 2000:</b>	9130
Alliance: Fagion sylvaticae Pawl. 1928		<b>Habitat prioritaire:</b>	<input type="checkbox"/>
Associations: Carici-flaccaes – Fagetum		<b>Intérêt communautaire:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<b>Intérêt national:</b>	<input type="checkbox"/>
		<b>Intérêt régional:</b>	<input type="checkbox"/>

**SUPERFICIE SUR LE SITE:** ENVIRON 4,3 HECTARES (LE SAUT DU BOITEUX)

**CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:**

- ⇒ Sur sols riches en produits d'altération des substrats calcaires
- ⇒ Rendzines brunifiés

**DYNAMIQUE:**

<b>Potentialité naturelle</b>	<b>Modification de l'habitat liée aux activités anthropiques</b>	
<p><b>Phase pionnière à Bouleux, Frêne Érable champêtre, Alisier</b></p> <p><b>Maturation progressive par colonisation du Chêne sessile et du hêtre</b></p> <p><b>A maturité, futaie dominée par le hêtre accompagnée d'essences diverses: chêne sessile, érable champêtre, alisiers</b></p>	<p>TRAITEMENT EN TAILLIS SOUS FUTAIE</p> <p><b>Chênaie charmaie de substitution</b></p>	<p>TRAITEMENT EN TAILLIS SOUS FUTAIE conduit à une raréfaction importante du hêtre, au profit du chêne sessile, du chêne pédonculé et du charme</p> <p><b>Sylvofaciès de substitution à chêne sessile et/ou à chêne pédonculé et à charme</b></p>
		<p>TRAITEMENT EN TAILLIS SOUS FUTAIE conduit à une raréfaction importante du hêtre, au profit du chêne sessile, du chêne pédonculé et du charme</p> <p><b>Sylvofaciès de substitution à chêne sessile et/ou à chêne pédonculé et à charme</b></p>

**STRUCTURE SUR LE SITE:**

Les espèces caractéristiques sont Galium odoratum, Mercurialis perennis, Lonicera xylosteum, Viburnum lantana. Le hêtre semble être à son optimum. La futaie de hêtre (sur souche) domine.

**VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:**

- ⇒ Pas d'espèces rares et protégées
- ⇒ Habitat du Pic noir

**GESTION PASSEE:**

La futaie de hêtre provient vraisemblablement d'une conversion d'un taillis riche en hêtre (futaie de hêtre sur souche)

**ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:**

Régénération naturelle envisagée

Pas de travail du sol

Traitement en futaie régulière

Essence objectif : hêtre

**MENACE ET VULNERABILITE:**

Pas de menace particulière

**ETAT DE CONSERVATION:**

Bon état de conservation

**RECOMMANDATIONS GENERALES :**

Une gestion traditionnelle et intégrée doit permettre de maintenir l'habitat dans un état de conservation favorable

<b>A conseiller</b>	<b>A éviter</b>
⇒ Traitement en futaie (essence objectif: hêtre) ⇒ Privilégier la régénération naturelle ⇒ Favoriser le mélange d'essences ⇒ Favoriser la présence d'une strate arbustive importante en optimisant l'éclaircissement au sol des passages en coupes d'éclaircies et d'amélioration ⇒ Maintien d'arbres creux et sénescents	⇒ Emploi de produits agro-pharmaceutiques à éviter, privilégier une intervention mécanique ou manuelle

**Hêtraie de l'Asperulo-fagetum**  
**Hêtraie chênaie atlantique neutrophile à acidiline**  
**à Jacinthe des bois**

<b>Classification phytosociologique</b>		<b>Codification Intérêt</b>	
Classe:	Querco-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg.	<b>Corine Biotopes:</b>	41.13
Ordre:	37 Fagetalia sylvaticae Pawl. 1928	<b>Code Natura 2000:</b>	9130
Alliance:	Fagion sylvaticae Pawl. 1928	<b>Habitat prioritaire:</b>	<input type="checkbox"/>
Associations:	Endymio-Fagetum Durin et al. 67 et Periclymeno-Fagetum Roisin 61	<b>Intérêt communautaire:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<b>Intérêt national:</b>	<input type="checkbox"/>
		<b>Intérêt régional:</b>	<input type="checkbox"/>

**SUPERFICIE SUR LE SITE:** ENVIRON 130 HECTARES

**CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:**

- ⇒ Sur limons loessiques, sables limoneux
- ⇒ Sols bruns à sols bruns lessivés, secs à légèrement frais
- ⇒ Humus doux, de type mull

**DYNAMIQUE:**

<b>Potentialité naturelle</b>	<b>Modification de l'habitat liée aux activités anthropiques</b>	
<p><b>Phase pionnière à Bouleux, Frêne et Chêne pédonculé</b></p> <p><b>Maturation progressive par colonisation du Chêne sessile et du hêtre</b></p> <p><b>A maturité, futaie dominée par le hêtre accompagnée d'essences diverses: chêne sessile, frêne commun, merisier</b></p> <p><b>Sous étage peu dense à coudrier</b></p> <p><b>Végétation herbacée peu diversifiée, formant des "tâches" importantes à aspérule, à mélisse et à jacinthe des bois notamment</b></p>	<p>TRAITEMENT EN TAILLIS SOUS FUTAIE</p> <p><b>Chênaie charmaie de substitution</b></p>	<p><b>Risque de dégradation des sols par manque de précaution lors des travaux de débardage réalisés sur sols limoneux</b></p>
	<p>TRAITEMENT EN TAILLIS SOUS FUTAIE conduit à une raréfaction importante du hêtre, au profit du chêne sessile, du chêne pédonculé et du charme</p> <p><b>Sylvofaciès de substitution à chêne sessile et/ou à chêne pédonculé et à charme</b></p>	

### **STRUCTURE SUR LE SITE:**

Au sein du site d'intérêt communautaire (S.I.C.) de la forêt de Saint-Gobain, cet habitat est en contact avec la hêtraie acidiphile collinéenne atlantique à houx développée sur les sables de Beauchamps et fait transition avec la hêtraie neutrophile. Le cortège floristique est donc composé d'espèces acidiphiles (*Lonicera periclymenum*, *Oxalis acetosella*, *Dryopteris carthusiana*), tandis que les espèces amphicoles (*Hyacinthoides non scripta*, *Millium effusum*) et les espèces neutroclines (*Galium odoratum*, *Melica uniflora*) font peu à peu leurs apparitions.

En basse forêt de Coucy, cet habitat se développe sur les buttes de Sables de Cuise séparant les vallons. La végétation herbacée est dominée par les espèces neutrophiles comme *Lamium galeobdolon* et par les espèces amphicoles (*Anemone nemorosa*, *Hyacinthoides non scripta*, *Dryopteris felix mas*...). La ronce est abondante.

Tandis que la futaie régulière de hêtre domine dans le site d'importance communautaire de la forêt de Saint-Gobain, la futaie régulière de chêne souvent accompagnée d'un sous étage important domine en forêt de Coucy-Basse. Cette opposition, qui ne reflète pas des différences importantes de potentialités, relève de la gestion passée (traitement en taillis sous futaie défavorisant le hêtre au profit du chêne en forêt de Coucy-Basse et traitement en futaie régulière depuis plusieurs siècles dans l'ancienne "Haute forêt de Coucy") et d'événements historiques (notamment la première Guerre Mondiale qui a fait subir à la forêt de Coucy-Basse de nombreuses dégradations, tandis que la forêt de Saint-Gobain était "épargnée").

A l'échelle du S.I.C., l'étude de la répartition du peuplement en classes d'âges ne présente pas d'intérêt. Cet habitat d'intérêt communautaire est relativement courant dans la région et sur le massif. L'équilibre des classes d'âges prend donc une réelle signification sur l'ensemble du massif.

La diversité spécifique des arbres de futaie est assez importante dans certaines parcelles où 7 à 8 essences sont parfois recensées. Au sein du site d'intérêt communautaire, la variante acidiphile de cet habitat est largement majoritaire. Pour des raisons d'origines écologiques, le peuplement est moins diversifié. Cette variante en effet moins favorable aux essences comme l'érable sycomore, le merisier ou le frêne.

Au sein du site d'intérêt communautaire, les peuplements sont constitués de hêtraies - chênaies, et correspondent globalement aux potentialités naturelles de l'habitat.

### **VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:**

⇒ Habitat assez commun dans le domaine continental et dans le domaine atlantique, occupant largement le massif de Saint-Gobain / Coucy-Basse

⇒ Pas d'espèces rares et protégées

⇒ Variante fraîche à *Senecio fuschii*

⇒ Habitats potentiels du Pic noir, éventuellement du Pic mar (sylvofaciès à chêne)

### **GESTION PASSEE:**

En forêt de Saint-Gobain, de part et d'autres de la crête, la hêtraie non franchement acidophile a été traitée en futaie régulière depuis de nombreux siècles. Ce secteur faisait partie de l'ancienne "Haute forêt de Coucy" dont la gestion passée est détaillée dans la synthèse réalisée pour la hêtraie acidiphile collinéenne atlantique à houx. En revanche, en forêt de Coucy-Basse, les dégâts causés pendant la première Guerre Mondiale ont nécessité des reboisements massifs à base de chêne. Ces secteurs ont ensuite été traités en taillis sous futaie, traitement également mené dans la partie nord de la forêt de Saint-Gobain.

### **ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:**

Régénération naturelle ou artificielle

Mise en place de cloisonnement d'exploitation pour protéger les sols

Traitement en futaie régulière

Essence objectif : chêne ou hêtre

**MENACE ET VULNERABILITE:**

Compactage des sols

**ETAT DE CONSERVATION:**

L'évaluation du degré de naturalité des peuplements dans les secteurs cartographiés fait ressortir l'opposition entre "Haute forêt" et "Basse forêt" et met en évidence l'importance de la gestion passée (choix des essences, choix des traitements) sur l'évolution des peuplements forestiers et donc des habitats. En "Haute forêt" (Crête de la forêt de Saint-Gobain), le degré de naturalité est élevé à très élevé (peuplement proche de la végétation potentielle). Certains secteurs présentent cependant un degré de naturalité plus faible, correspondant à des sylvofaciès de substitution (enrésinements dans les anciens bois de l'Abbaye de Prémontré, traitement en taillis simple dans le bois de Marimont). En forêt de Coucy-Basse, le degré de naturalité est évalué comme moyen dans le glacis. Suite aux plantations de chêne d'après guerre et au traitement en taillis sous futaie, la chênaie charmaie s'est substituée à la hêtraie.

La présence et l'importance de la hêtraie non franchement acidiphile n'ont pas été les critères importants pris en compte pour définir le périmètre du site d'intérêt communautaire sur le massif forestier de Saint-Gobain / Coucy-Basse. Seules, les zones en contact avec les habitats prioritaires ou avec la hêtraie acidiphile collinéenne atlantique à houx sont concernées par le S.I.C.. Au sein de ce site, l'état de conservation de cet habitat est favorable (degré de naturalité élevé à très élevé).

**RECOMMANDATIONS GENERALES :**

Une gestion traditionnelle et intégrée doit permettre de maintenir l'habitat dans un état de conservation favorable

<b>A conseiller</b>	<b>A éviter</b>
⇒ Traitement en futaie régulière ou en futaie irrégulière à privilégier (essence objectif: hêtre ou chêne)	⇒ Emploi de produits agro-pharmaceutiques à éviter, privilégier une intervention mécanique ou manuelle
⇒ Privilégier la régénération naturelle	⇒ Le manque de précaution lors des travaux de débardage : tassement des sols, protection des milieux associés
⇒ Favoriser le mélange d'essences	
⇒ Mise en place de cloisonnement sylvicoles et d'exploitation pour limiter le tassement des sols limono-sableux	
⇒ Favoriser la présence d'une strate arbustive importante en optimisant l'éclaircissement au sol des passages en coupes d'éclaircies et d'amélioration	
⇒ Maintien d'arbres creux et sénescents	

## Forêts alluviales

<b>Classification phytosociologique</b>		<b>Codification Intérêt</b>	
Classe: Quercu-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg. Ordre: 37 Alno-Fraxinetalia Passarge 1968 Alliance: Alno-Padion Knapp 1942 Association: Equiseto telmateia-Fraxinetum Rühl 1967 Carici remotae-Fraxinetum Koch 1926 Carici remotae - Alnetum Lemée 1937	<b>Corine Biotopes:</b> 44.315 <b>Code Natura 2000:</b> 91E0 <b>Habitat prioritaire:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Intérêt communautaire:</b> <input type="checkbox"/> <b>Intérêt national:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Intérêt régional:</b> <input checked="" type="checkbox"/>		

### CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:

- ⇒ habitat linéaire ou ponctuel le long des petits ruisseaux, remonte jusqu'au niveau des sources
- ⇒ situé parfois au niveau de l'émergence d'une source sur pente
- ⇒ matériaux sablo-limoneux à limono-argileux
- ⇒ nappe d'eau circulante, quasiment toute l'année

### SUPERFICIE SUR LE SITE:

HABITAT SOUVENT EN COMPLEXE AVEC LA CHENAIE PEDONCULEE : 34 HA ENVIRON

### DYNAMIQUE:

<b>Potentialité naturelle</b>	<b>Modification de l'habitat liée aux activités anthropiques</b>		
<b>Formation linéaire (de faible largeur) dominée par l'aulne et le frêne. Stratification verticale complexe Futaie régulière ou futaie irrégulière par bouquets</b>	<b>TRAVAUX DE DEBARDAGE</b>  Dégradation des sols, des berges et perturbation du milieu aquatique associé si aucune précaution n'est prise	<b>POPULICULTURE ENRESINEMENT</b>  Perte de naturalité  Ne concerne qu'une faible superficie sur le site (peupleraie arrivant à maturité)	<b>TRAVAUX HYDRAULIQUES</b>  Dégradation quasi irréversible: régression d'espèces sensibles, évolution vers la chênaie pédonculée

### STRUCTURE SUR LE SITE:

L'inventaire des stations forestières a permis de mettre en évidence une importante modification de cet habitat. Le long des cours d'eau, les bourrelets de curage sont souvent colonisés par des semis de hêtre. En bordure des rus, seuls quelques lambeaux présentent encore les caractéristiques écologiques et floristiques de cet habitat. Ces zones hébergent d'ailleurs quelques espèces remarquables: *Chrysosplenium alternifolium*, *Impatiens noli-tangere*.

Dans les secteurs les mieux conservés, la diversité spécifique peut-être importante. La structure du peuplement est complexe: sous étage important (*Prunus padus*, *Sambucus nigra*, *Salix* sp., *Crataegus monogyna*), présence de lianes (*Clematis vitalba*), nombreux semis, structure parfois irrégulière...Malheureusement cette complexité ne s'observe que très ponctuellement.

### VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:

- ⇒ Présence d'espèces végétales rares et protégées: *Chrysosplenium alternifolium*, *Impatiens noli-tangere*, *Ulmus laevis*
- ⇒ Habitat rare et menacé en Europe.
- ⇒ Nombreux habitats aquatiques associés. Diversité biologique élevée

⇒Maintenance d'une ressource en eau de qualité (rôle de filtre et fonction d'épuration)

**GESTION PASSEE:**

Avant la première guerre mondiale, la forêt de Coucy-Basse était traitée en taillis sous futaie. Au lendemain du conflit, le bilan est particulièrement lourd. La forêt a été largement endommagée par les bombardements et par d'importantes exploitations réalisées par les Allemands. La reconstitution de la forêt s'est faite par plantation et par balivage du taillis réalisés de 1922 à 1939. Ces perturbations, ajoutées à la reconstitution d'un taillis sous futaie ont sans aucun doute favorisé les essences héliophiles comme le chêne pédonculé. Dans les stations les plus fraîches, une recolonisation naturelle par le frêne et l'aulne ont certainement contribué à enrichir le peuplement. Jusqu'en 1966, les parcelles n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier. Seules quelques éclaircies et coupes de taillis sous futaie ont été réalisées.

D'importants travaux hydrauliques ont été réalisés au cours du dernier siècle sur l'ensemble des rus sillonnant le massif. Ceux-ci se sont traduits par la rectification des cours des eaux et par des curages importants.

**ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:**

Pas de travail du sol

Traitement en futaie régulière ou irrégulière par bouquet

Essences objectifs : aulne et frêne

**MENACE ET VULNERABILITE:**

Perturbation du fonctionnement hydrologique

Dégradation des sols : exploitation

Rôle du continuum écologique (ripisylve)

**ETAT DE CONSERVATION:**

L'analyse du peuplement forestier laisse supposer que les travaux hydrauliques réalisés par le passé risquent de perturber durablement cet habitat prioritaire de grande valeur patrimoniale. L'étude de la végétation tend à confirmer la transformation des forêts alluviales en chênaies pédonculées édaphiques. Seuls quelques fragments semblent présenter les caractéristiques écologiques et floristiques de cet habitat, devenu ici résiduel comme dans de nombreuses autres forêts. L'état de conservation de cet habitat peut donc globalement être qualifié de défavorable.

**RECOMMANDATIONS GENERALES :**

<b>A conseiller</b>	<b>A éviter</b>
⇒Etablir un périmètre de protection dans lequel les recommandations seront appliquées en priorité (25 à 50 mètres de chaque côté du cours d'eau : comprenant la partie basse de la forêt alluviale (aulnaie), la partie haute (aulnaie frênaie) et une partie de la zone de transition avec des habitats riverains (chênaie pédonculée édaphique, aulnaie marécageuse,...)	⇒Traitements agropharmaceutiques à proscrire et à remplacer par des moyens de lutte adaptée (manuelle ou mécanique) ⇒Drainage à proscrire (pour éviter une évolution dégradante de l'habitat et de ses fonctionnalités: filtre naturel, épuration, diversité biologique)
⇒Contraintes d'exploitation strictes à envisager pour adapter la fonction de production aux conditions particulières des zones rivulaires et les conserver en état (câblage, débardage à cheval, type d'engins à autoriser: pneus basse pression..., fréquence et périodes d'intervention à contrôler...). mise en place de cloisonnement d'exploitation parallèle au cours d'eau	⇒Détournement des rus, reprofilage et curage à proscrire ⇒Eviter la transformation des forêts alluviales en peupleraie ⇒Eviter la mise à blanc sur de grande étendue (maintien de la qualité de l'eau, maintien du régime hydrologique), préférer une gestion en futaie irrégulière ou une gestion par bouquet, la
⇒Adéquation des essences à la station: privilégier les feuillus spontanés,	constitution de peuplements à structure jardinée ou irrégulière par bouquets induit une alternance

<p>⇒ Favoriser le mélange d'essences</p> <p>⇒ Privilégier la régénération naturelle: ouverture du peuplement par bouquet pour favoriser les plants issus de semis</p> <p>⇒ Des efforts seront réalisés pour favoriser la régénération d'essences à forte valeur patrimoniale (Orme lisse): contrôle de la concurrence, mise en place de protection</p> <p>⇒ Intérêt à laisser évoluer naturellement certaines parties de ces forêts</p> <p>⇒ Développer les interactions avec les groupements et milieux associés (mares, mégaphorbiaies)</p>	<p>d'ombre et de lumière intéressante pour l'habitat: stabilité du peuplement favorable à la conservation d'espèces et de milieux sensibles, diversification des niches écologiques.</p>
---	--

## Chênaies pédonculées édaphiques

### CHENAIE PEDONCULEE SUBATLANTIQUE A STELLAIRE HOLOSTEE

<i>Classification phytosociologique</i>		<i>Codification Intérêt</i>	
Classe:	Querco-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg.	<b>Corine Biotopes:</b>	41.24
Ordre:	37 Fagetalia sylvaticae Pawl. In Pawl. Et	<b>Code Natura 2000:</b>	9160
Alliance:	al. 28	<b>Habitat prioritaire:</b>	<input type="checkbox"/>
Association:	Fraxino-Quercion roboris Rameau 94 prov.	<b>Intérêt communautaire:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Stellario-Quercetum roboris Rameau	<b>Intérêt national:</b>	<input type="checkbox"/>
		<b>Intérêt régional:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:

- ⇒ Climat continental
- ⇒ Sols bien alimentés en eau toute l'année (bas de versant, fond de vallon, dépression), parfois engorgement temporaire important
- ⇒ Sols bruns à sols bruns lessivés

### CHENAIE PEDONCULEE EDAPHIQUE SUBATLANTIQUE A PRIMEVERE ELEVEE

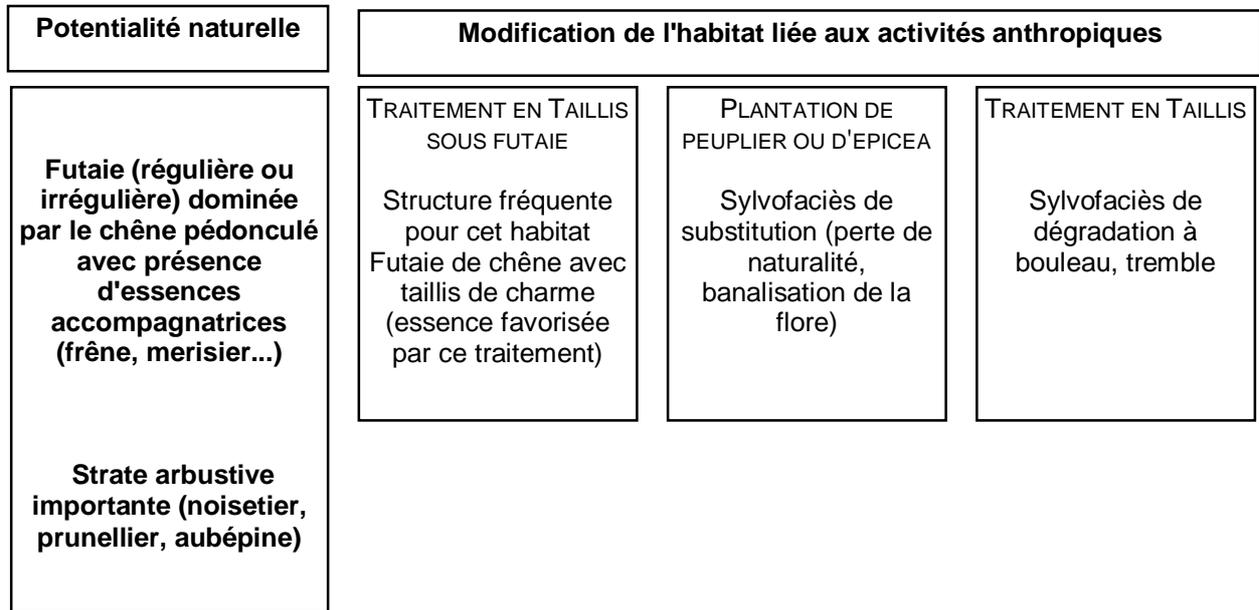
<i>Classification phytosociologique</i>		<i>Codification Intérêt</i>	
Classe:	Querco-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg.	<b>Corine Biotopes:</b>	41.24
Ordre:	37 Fagetalia sylvaticae Pawl. In Pawl. Et	<b>Code Natura 2000:</b>	9160
Alliance:	al. 28	<b>Habitat prioritaire:</b>	<input type="checkbox"/>
Association:	Fraxino-Quercion roboris Rameau 94 prov.	<b>Intérêt communautaire:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Primulo elatiori - Quercetum Rameau 94	<b>Intérêt national:</b>	<input type="checkbox"/>
		<b>Intérêt régional:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:

- ⇒ Climat subatlantique
- ⇒ Sols bien alimentés en eau toute l'année (bas de versant, fond de vallon, dépression), parfois engorgement temporaire important
- ⇒ Sols bruns à sols bruns lessivés

**SUPERFICIE SUR LE SITE:** ENVIRON 76 HECTARES

## DYNAMIQUE:



## STRUCTURE SUR LE SITE:

La strate herbacée est composée d'espèces hygroclines à mésohygrophiles: *Ajuga reptans*, *Circa lutetiana*, *Silène dioïca*, *Veronica montana*, *Allium ursinum*, *Rumex sanguineus*... En forêt de Coucy-Basse, les fonds de vallons hébergent principalement un cortège floristique se rattachant à la chênaie pédonculée subatlantique à Primevère élevée. La diversité spécifique est très élevée. Quelques espèces rares y sont présentes: *Corydalis solida*, *Helleborus viridis occidentalis*, *Anemone ranunculoïdes*. Des lambeaux de chênaie pédonculée à Stellaire holostée sont également rencontrés dans les stations plus acidiclinales. En raison de la position biogéographique du massif, le cortège floristique de cet habitat d'intérêt communautaire ne se présente pas toujours sous sa forme typique. L'influence atlantique, notamment caractérisée par la présence de *Hyacinthoïdes non scripta*, se fait souvent ressentir.

Dans le secteur étudié de la forêt de Saint-Gobain, la chênaie pédonculée édaphique occupe des vallons étroits et s'étend sur une faible largeur.

En forêt de Coucy-Basse, les peuplements sont principalement constitués de futaies adultes de chêne et de vieilles futaies de frêne. La carte des essences dominantes et des essences accompagnatrices de l'aménagement forestier montre que le chêne et le frêne sont pratiquement toujours associés et sont en général bien représentés dans le peuplement (plus de 20 % du nombre de tiges total pour chaque essence).

La diversité spécifique des arbres de futaie varie de deux à six essences forestières. L'érable sycomore, le charme ou encore le merisier sont effectivement souvent mélangés au frêne et au chêne. Ces peuplements mélangés présentent à la fois un intérêt écologique et un intérêt économique.

L'évaluation du degré de naturalité des peuplements de la chênaie pédonculée édaphique située en forêt de Coucy-Basse montre que le peuplement est proche de la végétation potentielle. Dans ce cas, les perturbations occasionnées par la première guerre mondiale et le traitement mené depuis ont favorisé les essences caractéristiques de cet habitat. Quelques hectares présentent toutefois un degré de naturalité faible à très faible. Ceux-ci correspondent aux plantations de résineux et de peuplier réalisées dans les années 60.

**VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:**

- ⇒ Diversité spécifique élevée
- ⇒ Présence d'espèces remarquables: *Corydalis solida*, *Anemone ranunculoïdes*, *Helleborus viridis*, *Ornithogalum pyrenaïcum*
- ⇒ Habitat assez répandu dans le nord de la France
- ⇒ Peuplement mélangé (chêne, érables, frêne, merisier, orme, charme)
- ⇒ En mosaïque et relation avec d'autres milieux intéressants: forêts alluviales, hêtraies neutrophiles
- ⇒ Habitat potentiel du pic mar
- ⇒ Habitats associés très intéressants: mares, laies humides, ornières...

**GESTION PASSEE:**

Avant la première guerre mondiale, la forêt de Coucy-Basse était traitée en taillis sous futaie. Au lendemain du conflit, le bilan est particulièrement lourd. La forêt a été largement endommagée par les bombardements et par d'importantes exploitations réalisées par les Allemands. La reconstitution de la forêt s'est faite par plantation et par balivage du taillis réalisés de 1922 à 1939. Ces perturbations, ajoutées à la reconstitution d'un taillis sous futaie ont sans aucun doute favorisé les essences héliophiles comme le chêne pédonculé. Dans les stations les plus fraîches, une recolonisation naturelle par le frêne, l'érable et le merisier ont certainement contribué à enrichir le peuplement. Jusqu'en 1966, les parcelles n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier. Seules quelques éclaircies et coupes de taillis sous futaie ont été réalisées. Dans les années 1960, certaines parcelles situées dans des stations fraîches ont été plantées en Epicéa ou en Peuplier.

**ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:**

Traitement en futaie régulière  
Essence objectifs : chêne pédonculé

**MENACE ET VULNERABILITE:**

Dégradation des sols : exploitation

**ETAT DE CONSERVATION:**

Globalement, cet habitat est dans un état de conservation favorable. Le peuplement forestier est proche de la végétation potentielle forestière. La végétation herbacée est caractéristique des chênaies pédonculées édaphiques au sens large et ne met pas en évidence de problème d'ordre fonctionnel (bonne alimentation en eau, environnement forestier jouant le rôle de zone tampon).

**RECOMMANDATIONS GENERALES :**

A conseiller	A éviter
⇒ Favoriser le mélange d'essences (chêne pédonculé, frêne, tilleul, orme...)	⇒ Traitements agropharmaceutiques à proscrire et à remplacer par des moyens de lutte adaptée (manuelle ou mécanique)
⇒ Le maintien de quelques arbres creux et de chênes, bouleaux et trembles dépérissants présente un réel intérêt (avifaune cavernicole, insectes saproxylophages, chiroptères)	⇒ Drainage à proscrire (pour éviter une évolution dégradante de l'habitat et de ses fonctionnalités: filtre naturel, épuration, diversité biologique)
⇒ Enrésinement et populiculture à limiter (facteur de dégradation de l'habitat, impact sur les autres milieux: qualité de l'eau...), d'autant plus que les essences autochtones ont une bonne productivité dans ce type de station	
⇒ Contraintes d'exploitation à étudier pour protéger les sols de dégradations probables: cloisonnements, techniques et modes de	

débardage, périodes d'intervention (en période de gel de préférence)	
--	--

## Forêt de ravins

<b>Classification phytosociologique</b>		<b>Codification Intérêt</b>	
Classe:	Querco-Fagetea Br. Bl. Et Vleg. In Vleg.	<b>Corine Biotopes:</b>	41.41
Ordre:	37 Fagetalia sylvaticae Pawl. In Pawl. Et	<b>Code Natura 2000:</b>	9180
Alliance:	al. 28	<b>Habitat prioritaire:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
Association:	Polysticho setiferi - Fraxinion Rameau 94	<b>Intérêt communautaire:</b>	<input type="checkbox"/>
	Phyllitido-Fraxinetum Durin et al. 67	<b>Intérêt national:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<b>Intérêt régional:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

**SUPERFICIE SUR LE SITE:** MOINS DE 1 HA

**CARACTERISTIQUES STATIONNELLES :**

- ⇒ Pentes abruptes, éboulis (substrat mobile)
- ⇒ Rendzines à sols bruns calcaires
- ⇒ Confinement important, microclimat frais et humide

**DYNAMIQUE:**

Potentialité naturelle	Modification de l'habitat liée aux activités anthropiques	
<p style="text-align: center;"><b>Substrat mobile entraînant un dynamisme important des essences nomades</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Futaie irrégulière mélangée dominée par le frêne et l'érable sycomore, le tilleul et l'orme des montagnes</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Sous étage arbustif important composé de « morts-bois »(noisetier, sureau...)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Nombreux chablis</b></p>	<p style="text-align: center;">POLLUTION: APPORTS DE DETRITUS, REJETS URBAINS</p> <p style="text-align: center;">Diminution de la qualité biologique, disparition d'espèces sensibles</p>	<p style="text-align: center;">COUPE A BLANC</p> <p style="text-align: center;">mise en lumière brutale défavorable à la conservation de la végétation bryophytique rare, colluvionnement important de la matière organique induisant une régression du milieu (fourré à Noisetier et Sureau), constitution d'un peuplement en taillis</p>
	<p style="text-align: center;">COUPE A BLANC DU PEUPEMENT LIMITROPHE</p>	

### STRUCTURE SUR LE SITE:

Les populations d'espèces hygrosциaphiles typiques du cortège floristique de l'habitat comme *Polystichum setiferum* et *Phyllitis scolopendrium* sont assez importantes. La richesse en bryophytes est à remarquer.

Cet habitat occupe une véritable gorge étroite qui entaille la corniche lutétienne sur une profondeur de cinquante mètres environ. Pour évaluer le degré de naturalité, une visite sur le terrain a été réalisée pour caractériser le peuplement. Le résultat est le suivant: type de peuplement futaie irrégulière avec sous étage ; essence dominante frêne, essences accompagnatrices, érable sycomore, orme des montagnes, type de sous étage: noisetier, sureau noir, camérisier à balai

### VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:

- ⇒ Présence d'espèces rares: *Polystichum setiferum*, *Ulmus glabra*
- ⇒ Bryoflore diversifiée (sur blocs calcaires frais et ombragés, sur pentes, sur chablis pourrissants)
- ⇒ Habitat rare et menacé en Europe, occupe une faible étendue sur le massif
- ⇒ Peuplement mélangé (érables, frêne, orme) irrégulier, structure primaire
- ⇒ En relation et contact avec d'autres "micro-habitats" intéressants: sources incrustantes, suintements tuffeux

### GESTION PASSEE:

L'exploitation des bois est relativement difficile dans ce type d'habitat. Le Saut du Boiteux et ses abords ont toutefois fait l'objet d'une exploitation, coupe à blanc, entre 1920 et 1930. Une carte postale a été éditée à l'époque. Aucune exploitation n'a récemment été réalisée, comme en témoignent les nombreux chablis de frêne et d'érable sycomore.

### ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:

Pas d'intervention récente

### MENACE ET VULNERABILITE:

Risque d'érosion importante, susceptible de modifier durablement les caractéristiques topographiques (facteurs déterminants pour cet habitat)

Pollution: nombreux déchets, qualité de l'eau incertaine (ruissellement du village)

Coupe à blanc

### ETAT DE CONSERVATION:

La structure et la richesse du sous-étage est facteur de diversité

Ce peuplement correspond à la végétation potentielle forestière. Le degré de naturalité est donc très élevé.

La structure du peuplement et la composition floristique de cet habitat sont significatifs d'un état de conservation favorable.

La présence de nombreux bois morts et de nombreux habitats associés (sources incrustantes, blocs calcaires ombragés...) renforcent ce constat .

### RECOMMANDATIONS GENERALES :

A conseiller	A éviter
⇒ Vu la faible superficie concernée, vu les potentialités forestières assez faibles et vu les difficultés d'exploiter ces zones, la non-intervention (sylvicole) est fortement conseillée afin de laisser évoluer naturellement ces forêts	⇒ Traitements agropharmaceutiques à proscrire ⇒ Eviter les coupes rases (augmentant brutalement les phénomènes d'érosion), avec risque de disparition des espèces hygrosциaphiles dont certaines sont très rares en Picardie
⇒ Prévoir une zone de protection (zone tampon) autour des ces forêts de ravins, dans laquelle les coupes importantes, pouvant être liées à un objectif de production assigné aux habitats forestiers limitrophes, seront évitées pour préserver une	

ambiance forestière et ne pas accentuer  
brutalement les phénomènes d'érosion

⇒ Lutte contre le dépôt d'ordures et maintien de la  
qualité des eaux s'il existe des sources et des  
suintements (identification des sources de  
pollutions situées en amont et contrôle des rejets)

⇒ Fréquentation du public à contrôler (problèmes  
de sécurité, impact d'une trop forte fréquentation  
sur le milieu)

## Bétulaie à sphaignes

<b>Classification phytosociologique</b>		<b>Codification Intérêt</b>	
Classe:	Alnetea glutinosae	<b>Corine Biotopes:</b>	44.A1
Ordre:	Alnetalia glutinosae	<b>Code Natura 2000:</b>	91D0
Alliance:	Sphagno-betulion	<b>Habitat prioritaire:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<b>Intérêt communautaire:</b>	<input type="checkbox"/>
		<b>Intérêt national:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<b>Intérêt régional:</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

### CARACTERISTIQUES STATIONNELLES:

⇒ L'aulnaie bétulaie à sphaignes occupe les zones de suintements d'eaux acides et oligotrophes marquant la limite entre les sables bartoniens et les argiles de Saint-Gobain et forme un réseau complexe et diffus autour de la crête sommitale de cette butte témoin.  
 ⇒ eaux oligotrophes

**SUPERFICIE SUR LE SITE:** ENVIRON 7 HECTARES

### DYNAMIQUE:

<b>Potentialité naturelle</b>	<b>Modification de l'habitat liée aux activités anthropiques</b>	
<b>Bétulaie avec aulnes épars</b>	<b>EUTROPHISATION</b>  <b>Banalisation de la flore</b> <b>Aulnaie marécageuse de substitution</b>	<b>DRAINAGE</b>  <b>Banalisation de la flore</b> <b>Chênaie pedunculée à molinie de substitution</b>

### STRUCTURE SUR LE SITE:

Cet habitat, particulièrement original, s'insère toujours dans une mosaïque de milieux qui sont en étroite relation: ourlets acidiphiles et hygrophiles à Fougère des montagnes, layons frais à Prêle des bois, hêtraie acidiphile atlantique à houx.

### VALEUR BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE:

⇒ Habitat rare et en régression  
 ⇒ Présence d'espèces spécialisées assez rares : Sphagnum, Carex...  
 ⇒ Complexe d'habitats oligotrophes remarquables  
 ⇒ Habitat d'espèces: Triton alpestre, Grenouille rousse, Triton palmé, Lézard vivipare

### GESTION PASSEE:

Drainage de certaines stations (La Serpentine)  
 Depuis 1970, ces stations sont protégées lors des exploitations forestières des peuplements adjacents en interdisant de pénétrer dans celles-ci.

### ITINERAIRE SYLVICOLE SUIVI ACTUELLEMENT SUR LE SITE:

Absence d'intervention à objectif sylvicole.

### MENACE ET VULNERABILITE:

Drainage

Perturbation phytoclimatique  
 Perturbation du système de milieux oligotrophes situé en amont

**ETAT DE CONSERVATION:**

L'aulnaie bétulaie à sphaignes est représentée en forêt domaniale de Saint-Gobain par plusieurs individus qui sont dans des états de conservation plus ou moins favorables. Certains de ces individus présentent en effet des signes inquiétants d'assèchement et de régression, voire de disparition d'espèces (*Carex echinata* par exemple). Globalement, nous pouvons considérer que cet habitat est en mauvais état de conservation

**RECOMMANDATIONS GENERALES :**

A conseiller	A éviter
<p>⇒ Vu la faible superficie concernée, vu les potentialités forestières faibles et vu les difficultés liées à exploiter ces zones, une valorisation économique de ces zones n'est pas à envisager. Seules les essences autochtones, adaptées à cette station, seront privilégiées (plantations résineuses à proscrire) &gt;&gt; Objectif de gestion conservatoire</p> <p>⇒ De façon à entretenir cet habitat, l'extraction douce de bouleau et d'aulne sera réalisée périodiquement pour éclaircir le peuplement forestier de façon à réduire la forte mobilisation d'eau qui peut résulter d'un peuplement dense et à optimiser l'éclairement au sol (emploi d'huiles biodégradables)</p> <p>⇒ Les fossés de drainage existants devront être résorbés pour tenter de restaurer des conditions hydriques favorables à l'aulnaie bétulaie à sphaignes.</p> <p>⇒ En amont des ces zones, la surface terrière des peuplements forestiers pourra être diminuée pour augmenter la ressource en eau. L'ensemble des milieux situés en amont devrait faire l'objet d'une gestion douce, gestion en futaie par bouquet par exemple, permettant de maintenir le phytoclimat et d'éviter des coupes de grandes étendues pouvant entraîner une eutrophisation de cet habitat par apport d'éléments</p>	<p>⇒ Traitements agropharmaceutiques à proscrire et à remplacer par des moyens de lutte adaptée (manuelle ou mécanique)</p> <p>⇒ Drainage à proscrire (pour éviter une évolution dégradante de l'habitat et de ses fonctionnalités)</p> <p>⇒ Débardage, circulation d'engins à proscrire</p> <p>⇒ Amendements calciques en amont</p>

**FICHES DESCRIPTIVES  
DES HABITATS ASSOCIES  
D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Se référer à l'étude des habitats associés (CBNB – 2003)**

**FICHES DESCRIPTIVES  
DES HABITATS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae

# Petit rhinolophe

*Rhinolophus hipposideros*

Code Natura 2000 1303

Espèce de mammifère protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : annexes II et IV; **Convention de Bonn** : annexe II; **Convention de Berne** : annexe II; **Cotation UICN** : Monde: préoccupation mineure, Europe : quasi menacée, Liste rouge nationale: préoccupation mineure.



F.Barbe

## Biologie de l'espèce

Sédentaire, il effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km (jusqu'à 30 km) entre les gîtes d'été et ceux d'hiver.

**Hibernation:** Il hiberne de septembre-octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact, suspendu au plafond ou le long d'une paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol.

**Reproduction:** Copulation de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de mise bas d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées à *Rhinolophus ferrumequinum*, *Myotis myotis*, *Myotis emarginatus* ou *Myotis daubentoni* sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20% à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le dixième jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés.

**Alimentation:** Insectivore, le régime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons sans sélection apparente dans la taille des proies consommées.

Les insectes sont capturés après la poursuite en vol (piqués sur les proies), contre le feuillage et parfois au sol (glanage), et ils sont ensuite ingérés en vol, au sol ou sur un reposoir, notamment pour les plus volumineux.

## Description de l'espèce

Le Petit rhinolophe est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Il est le plus petit de la famille des Rhinolophidés en Europe. Tête + Corps : 3,7-4,5 (4,7) cm ; Envergure : 19,2-25,4 cm ; Poids : (4) 5,6-9 (10) g ; Oreille : (1,3) 1,5-1,9 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus.

Appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval. Pelage dorsal gris-brun (gris foncé chez les jeunes), pelage ventral gris à gris-blanc. Patagium et oreilles gris-brun clair.



## Habitats

La structure paysagère idéale évoque une mosaïque de petites parcelles alternant des boisements de feuillus ou mixte d'âge moyen à mûr, et des cultures ou pâtures traditionnelles entourées de lisières arborées avec ruisseaux et plan d'eau.

Gîtes d'hibernation: cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs, blockhaus,...) souvent souterraines.

Gîtes d'estivage: combles ou caves de bâtiments à l'abandon ou entretenues, milieux assez chauds et relativement clairs.

## Répartition régionale

En Picardie, les effectifs ont fortement chuté. Absente de la Somme et du Nord de l'Aisne, l'espèce se maintient toutefois dans le Noyonnais et l'Ouest du Soissonnais où un noyau de plus de 800 individus subsiste encore. Le maintien de la population de Picardie revêt une très grande importance pour la préservation de l'espèce dans le Nord de la France.

## Présence sur le site

Le Petit Rhinolophe est présent en période hivernale dans les cavités souterraines du SIC. Aucune colonie de reproduction n'a été identifiée sur le site, mais un bâtiment comme la Maison Forestière de la Croix Jean pourrait être favorable avec quelques aménagements adaptés.

Il est par ailleurs probable que l'espèce utilise les milieux boisés du SIC comme territoire de chasse.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae



# Petit rhinolophe

*Rhinolophus hipposideros*

Code Natura 2000 1303



## Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, Vol.Spec. N°2.

Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. Le Rhinolophe, N°16.

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p38-41.

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et pro



## Mesures générales de gestion

Le maintien et la reconstitution des populations de Petit rhinolophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement.

Les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition, accueillant des populations significatives, doivent être protégés par tous moyens interdisant tout dérangement.

Des actions de restauration du patrimoine bâti avec maîtrise foncière doivent être entreprises pour préserver les sites de mise bas. Les pavillons ou les maisons forestières situés au cœur du massif forestier peuvent constituer des sites favorables pour accueillir des colonies de reproduction. Des aménagements sont alors à prévoir pour faciliter l'accès des chauves souris au comble et pour avoir de bonnes conditions : faible luminosité, bonne isolation.

Au niveau des terrains de chasse, on mettra en œuvre dans un rayon de 2 à 3 km autour des colonies (en priorité dans un rayon de 1 km, zone vitale pour les jeunes qui doivent trouver une biomasse suffisante d'insectes lors des premiers vols), par des conventions avec les exploitants agricoles ou forestiers, une gestion du paysage, favorable à l'espèce sur les bases suivantes :

- maintien (ou création) des prairies pâturées et de fauche en évitant le retournement des prairies;
- maintien ou développement d'une structure paysagère variée (haies, arbres isolés, vergers...);
- limitation d'utilisation des pesticides notamment en agriculture.
- maintien des ripisylves,
- privilégier une gestion forestière basée sur la production d'essences indigènes
- limitation des plantations de résineux ;
- favoriser les structures de peuplements forestiers diversifiées (équilibre des classes d'âge à l'échelle du massif et autour des sites de reproduction, gestion en futaie régulière, irrégulière ou en taillis sous futaie, favoriser le sous étage) ;
- gestion des allées forestières en privilégiant une fauche tardive et en recherchant à avoir des lisières étagées et diversifiées.

## Menaces potentielles

- Déprédation du petit patrimoine bâti en raison de leur abandon par l'homme (affaissement du toit, des murs,...),dérangement par sur fréquentation humaine et aménagement touristique du monde souterrain,
- Modification du paysage: retournement des prairies, arasement des haies, extension des zones de cultures, assèchement des zones humides,...,
- Accumulation des pesticides utilisés en agriculture intensive et des produits toxiques pour le traitement des charpentés.

## Menaces potentielles sur le SIC

Dérangement en période hivernale dans les cavités souterraines du site

## Enjeu de conservation :

Sites d'hivernage : enjeu fort

Sites de reproduction : enjeu faible – voire possibilité d'aménagement du pavillon de Croix Saint Jean

Territoire de chasse : enjeu moyen – (zonage des territoires de chasse non connu ; recommandations générales à appliquer).

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

# Grand Murin

*Myotis myotis*

Code Natura 2000 132A

Espèce de mammifère protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : Annexes II et IV; **Convention de Bonn**: Annexe II; **Convention de Berne**: Annexe II; **Cotation UICN**: Monde: préoccupation mineure, Europe : préoccupation mineure, Liste rouge nationale: préoccupation mineure



## Description de l'espèce

Le Grand murin est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Il fait partie des plus grands chiroptères français.

Tête + Corps : 6,5-8 cm ; Envergure : 35-43 cm ; Poids : 20-40 g ; Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm.

Museau, oreilles et patagium brun-gris. Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.

## Biologie de l'espèce

Le Grand murin est considéré comme une espèce plutôt sédentaire malgré des déplacements de l'ordre de 200 Km entre les gîtes hivernaux et estivaux.

**Hibernation:** l'espèce entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions locales. Durant cette période, cette espèce peut former des essaims importants ou être isolée dans les fissures.

**Reproduction:** Accouplement dès le mois d'août et jusqu'au début de l'hibernation. A la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction. Les colonies de reproduction comportent quelques dizaines à quelques centaines d'individus voire quelques milliers d'individus. Elles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre.

**Alimentation:** Le Grand murin est, comme les autres chiroptères européens, un insectivore strict. Son régime alimentaire est largement dominé par l'entomofaune épigée nocturne forestière. Il a donc un comportement alimentaire que l'on peut qualifier de généraliste de la faune de la surface du sol. Il semble aussi opportuniste, comme en témoigne la capture massive d'insectes volant à certaines périodes de l'année (hannetons, tipules, tordeuses, fourmis).

## Habitats



Les terrains de chasse identifiés partagent une caractéristique commune, ils sont situés dans des zones où le sol est très accessible en vol: forêts dont la forêt basse est absente ou à répartition hétérogène (tâche de sol nu), prairies fraîchement fauchées voire pelouses. Les individus d'une colonies peuvent effectuer d'important trajets pour aller se nourrir. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situent en général dans un rayon de 10Km.

Gîtes d'hibernation: cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines).

Gîtes d'estivage: sites secs et chauds (sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers).

## Répartition régionale

En Picardie, les effectifs connus en période d'hibernation sont très faibles. Les colonies de reproduction inventoriées sont peu nombreuses. La plus importante était celle du Château de Compiègne, mais les effectifs diminuent fortement.

## Présence sur le site

Le Grand murin est recensé en période hivernale dans les cavités du massif. Les effectifs sont très faibles, de l'ordre de 5 à 10 individus en moyenne sur l'ensemble du SIC.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae



# Grand Murin

*Myotis myotis*

Code Natura 2000 132A



## Bibliographie

Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, Vol.Spec. N°2.

Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. Le Rhinolophe, N°16.

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p74-77.

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection, p24.

## Mesures générales de gestion

Le maintien et la reconstitution des populations de Grand murin impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement.

Les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition, accueillant des populations significatives, doivent être protégés par tous moyens interdisant tout dérangement.

Le maintien ou la reconstitution de terrains de chasse favorables au Grand murin semblent importants pour la conservation de l'espèce. Afin de maintenir la capacité d'accueil pour les proies de Grand murin :

- éviter de labourer ou de pulvériser d'insecticides les prairies où les larves de tipules et de hannetons se développent ;
- éviter l'utilisation d'insecticides en forêt ;
- privilégier une gestion forestière basée sur la production d'essences indigènes.

Poursuite de l'information et de la sensibilisation du public.

## Menaces potentielles

- Dérangements et destructions des gîtes d'été, consécutifs à la restauration des toitures ou à des travaux d'isolation; et des gîtes d'hiver, par un dérangement dû à la surfréquentation humaine, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières,
- Pose de grillages « anti-pigeons » dans les clochers et réfection des bâtiments,
- Modifications ou destructions des milieux propices à la chasse et/ou au développements de ses proies (lisières forestières feuillus, prairies de fauche, futaies feuillus,...),
- Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux,
- Intoxication par des pesticides.

## Menaces potentielles sur le SIC

Dérangement en période hivernale dans les cavités souterraines du site

## Enjeu de conservation :

Sites d'hivernage : enjeu fort

Sites de reproduction : enjeu faible – SIC non concerné

Territoire de chasse : enjeu faible – (zonage des territoires de chasse non connu ; recommandations générales à appliquer).

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

# Murin de Bestein

*Myotis bechsteini*

Code Natura 2000 1323

Espèce de mammifère protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : Annexes II et IV; **Convention de Bonn**: Annexe II; **Convention de Berne**: Annexe II; **Cotation UICN**: Monde: quasi menacé, Europe : vulnérable, Liste rouge nationale: quasi menacé



## Description de l'espèce

Le Murin ou Vespertillon de Bechstein est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Ce murin de taille moyenne se reconnaît aisément à ses grandes oreilles dépassant longuement son museau rose. Contrairement à ceux de l'Oreillard (*Plecotus* sp.), les pavillons auditifs du Murin de Bechstein présentent peu de plis transversaux et ne sont pas jointifs.

Tête + Corps : 45-55 mm ; Envergure : 25-30 cm ; Poids : 8-12 g.

Museau rose. Pelage relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre.

## Biologie de l'espèce

*Les larges ailes du Murin de Bechstein lui confèrent un vol lent et particulièrement manœuvrable. Ainsi, l'espèce peut se déplacer dans des milieux relativement encombrés pour y prélever sa nourriture.*

**Hibernation:** l'espèce entre en hibernation de septembre à avril en fonction des conditions locales.

**Reproduction:** Comme chez la plupart des espèces européennes, les accouplements ont principalement lieu en automne et la mise bas au printemps (aux environs de juin). Les colonies de reproduction regroupant de moins de 10 à près de 80 femelles sont généralement établies dans des cavités arboricoles. L'espèce accepte cependant les gîtes artificiels placés à son intention. Le taux de reproduction est relativement faible. De nombreuses recherches ont démontré que les colonies occupaient alternativement un grand nombre d'abris. Ainsi, en fonction des conditions météorologiques, des phases de développement de jeunes ou de la charge parasitaire, les colonies changent très souvent de gîte et peuvent en fréquenter plusieurs dizaines chaque année.

**Alimentation:** Le Murin de Bechstein chasse essentiellement par glanage d'un vol papillonnant, depuis le sol à la canopée, parfois à l'affût. Sédentaires, les Murins de Bechstein chassent généralement dans un rayon de 1,5 kilomètres, plus rarement jusqu'à 3 kilomètres, de leurs gîtes. Le régime alimentaire est relativement large, mais comprend une proportion importante de diptères, de lépidoptères et de coléoptères.

## Habitats

Le Murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière liée aux forêts de feuillus matures et âgées (supérieur à 100-120 ans) à sous-bois denses. La présence de petits sites aquatiques (ruisseaux, mares ou étangs) est un atout. Dans ces milieux, il exploite l'ensemble des proies disponibles sur ou au-dessus du feuillage. Cette espèce peut également exploiter la strate herbacée des milieux forestiers ouverts tels que les clairières, les parcelles en début de régénération et les allées forestières, voire les prairies à proximité des forêts. Les terrains de chasse exploités par le Vespertillon de Bechstein sont grandement conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres (trous, fissures...) qui font office de gîtes temporaires.

## Répartition régionale

En Picardie, bien que les effectifs de cette espèce soient mal connus, sa répartition est très sporadique. La Picardie constitue la marge Nord-Ouest de son aire de distribution en France.

## Présence sur le site

Quelques individus ont été recensés en période hivernale, notamment dans la cavité du trou de l'Enfer où l'espèce est régulièrement observée. Il est possible que l'espèce soit présente en période estivale dans les milieux forestiers du SIC.



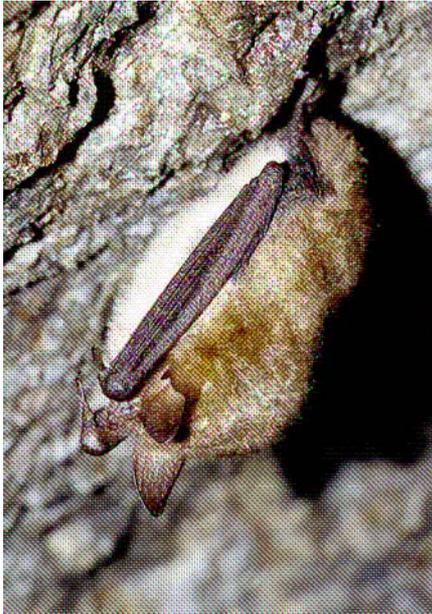
Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

# Murin à oreilles échancrées

Code Natura 2000 1321

*Myotis emarginatus*

Espèce de mammifère protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : Annexes II et IV; **Convention de Bonn**: Annexe II; **Convention de Berne**: Annexe II; **Cotation UICN**: Monde: préoccupation mineure, Europe : préoccupation mineure, Liste rouge nationale: préoccupation mineure



## Description de l'espèce

Le Murin ou Vespertilion à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne au pelage dense et laineux. Chez l'adulte, ce pelage présente une couleur brune, nettement nuancée de roux sur la face dorsale. La face ventrale, plus terne, ne présente pas de délimitation franche avec le dos. La coloration brune des oreilles, du museau et du patagium renforce l'aspect peu contrasté de ce murin. L'oreille présente une échancrure très prononcée et caractéristique, située au deuxième tiers supérieur et à peine atteinte par le tragus, lui-même très effilé.

En hiver, dans les sites à forte hygrométrie, les poils ont tendance à s'agglomérer à la façon des poils d'un pinceau. Le pelage prend alors un aspect « fissuré » très caractéristique.

Tête + Corps : 4,1-5,3 cm ; Envergure : 22-24,5 cm ; Poids 7-15 g ; Oreilles de taille moyenne de 1,4 à 1,7 cm

## Biologie de l'espèce

Le Murin à oreilles échancrées est relativement sédentaire. Les déplacements habituels se situent autour de 40 km entre les gîtes de d'été et d'hiver.

**Hibernation:** l'espèce entre en hibernation de novembre à mars. Ce murin est essentiellement cavernicole. De nature grégaire, on le trouve régulièrement par petits groupes ou essaims, suspendus à la paroi, rarement enfoncés dans les fissures profondes.

**Reproduction:** les accouplements ont principalement lieu en automne et la mise bas au printemps (courant juin). Cependant, des accouplements peuvent sans doute avoir lieu en hiver ou au printemps. Les colonies de reproduction, regroupant de quelques dizaines à plus d'un millier d'individus, sont installées dans des cavités souterraines ou des bâtiments, qu'elles partagent parfois avec d'autres espèces, notamment le Grand Rhinolophe.

**Alimentation:** Cas unique chez les chiroptères européens, le Murin à oreilles échancrées présente un spectre de proies relativement spécialisé, composé majoritairement d'araignées (orbiteles) ou de diptères diurnes (mouches) en fonction des régions et de la saison. Les individus débutent leurs investigations à proximité immédiate du gîte, puis chassent dans un rayon d'environ 4 kilomètres autour de celui-ci. Ses techniques de chasse sont diversifiées.

## Habitats

Ce murin s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent dans les milieux de bocage, près des vergers mais aussi dans les milieux péri-urbains. Ses terrains de chasse sont relativement diversifiés : forêts, bocage, milieux péri-urbains avec jardins et parcs. Il chasse aussi au-dessus des rivières et l'eau semble constituer un élément essentiel à sa survie.

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles.

Les gîtes de reproduction sont très variés. Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge.

## Répartition régionale

Ce murin est fortement menacé dans les régions du nord de la France. En Picardie, ses effectifs sont très faibles et diminuent.

## Présence sur le site

Il est observé assez régulièrement dans les cavités du massif.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Vespertilionidae

# Murin à oreilles échancrées

Code Natura 2000 1321

*Myotis emarginatus*



## Bibliographie

- Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice.
- Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier.
- Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p68-70.
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection.

## Mesures de gestion

Le maintien et la reconstitution des populations impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement.

Les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition, accueillant des populations significatives, doivent être protégés par tous moyens interdisant tout dérangement.

Des actions de restauration du patrimoine bâti avec maîtrise foncière doivent être entreprises pour préserver les sites de mise bas.

Le maintien ou la reconstitution de terrains de chasse favorables semblent importants pour la conservation de l'espèce. Ainsi, il peut être recommandé de :

- maintenir les prairies pâturées et de fauche en évitant le retournement des prairies;
- maintenir ou développer une structure paysagère variée (haies, arbres isolés, vergers...);
- limiter l'utilisation des pesticides notamment en agriculture.
- éviter l'utilisation d'insecticides en forêt ;
- privilégier une gestion forestière basée sur la production d'essences indigènes.

## Menaces potentielles

Les principales menaces qui pèsent sur le Murin à oreilles échancrées sont :

- Fermeture ou dérangement des sites de reproduction (combles, clochers...), traitements de charpentes,
- Régression et dérangement des sites d'hibernations souterrains,
- Disparition et appauvrissement des territoires de chasse notamment par le développement de la monoculture,
- Régression de l'élevage extensif.

D'autres facteurs menacent l'espèce d'une façon moins importante :

- Accroissement du réseau routier,
- Disparition des éléments structurants du paysage (haies, ripisylves...),
- Utilisation de produits phytosanitaires entraînant une pénurie en proies ou l'intoxication des animaux.

## Menaces potentielles sur le SIC

- Dérangement en période hivernale dans les cavités souterraines du site

## Enjeu de conservation :

Modéré

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae

# Grand rhinolophe

*Rhinolophus ferrumequinum*

Code Natura 2000 130A

Espèce de mammifère protégée en France; **Directive « Habitat-Faune-Flore »** : annexes II et IV; **Convention de Bonn** : annexe II; **Convention de Berne** : annexe II; **Cotation UICN** : Monde: préoccupation mineure, Europe : quasi menacée, Liste rouge nationale: quasi menacé



## Description de l'espèce

Le Grand rhinolophe est un mammifère nocturne, de l'ordre des chiroptères, qui utilise le vol actif pour se déplacer et l'émission d'ultrasons pour se diriger et chasser.

Il est le plus grand de la famille des Rhinolophidés en Europe. Tête + Corps : 5,7-7,1 cm ; Envergure : 35-40 cm ; Poids : 17-35 g ; Oreille : 2,0-2,6 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus.

Appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval. Pelage roussâtre sur le dos de l'adulte et plus gris chez le jeune. Face ventrale gris-blanc à blanc-jaunâtre.

## Biologie de l'espèce

Sédentaire, il effectue généralement des déplacements de 20 à 30 km (jusqu'à 180 km) entre les gîtes d'été et ceux d'hiver.

**Hibernation:** Il hiberne de septembre-octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact, suspendu au plafond ou le long d'une paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol.

**Reproduction:** Copulation de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de mise bas d'effectif variable (de 20 à des centaines d'adultes), parfois associées au Rhinolophe euryale ou à *Myotis emarginatus* sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, les femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le septième jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés.

**Alimentation:** Insectivore, le régime alimentaire du Grand rhinolophe varie en fonction des saisons et de l'âge. Ses terrains de chasse sont liés au bocage. Lors de son activité de chasse, le Grand rhinolophe recherche de gros insectes (papillons, coléoptères...) que les adultes capturent dans un rayon de 4 km autour du gîte. Suivant l'abondance des insectes, les Grands rhinolophes utilisent différentes techniques de chasse (en vol, à l'affût ou perchés sur une branche).

## Habitats

La structure paysagère idéale évoque une mosaïque de petites parcelles très diversifiées, alternant des boisements de feuillus ou mixte d'âge moyen à mûr, et des cultures ou pâtures traditionnelles entourées de lisières arborées avec ruisseaux et plan d'eau. Ses terrains de chasse sont liés au bocage

Gîtes d'hibernation: cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs, blockhaus,...) souvent souterraines (température ambiante située entre 7 et 11°C).

Gîtes d'estivage: gîtes volumineux (plus de 100 m<sup>3</sup>) qu'il peut atteindre en vol direct et dans lesquels il peut évoluer facilement (greniers, vieux moulins, toitures d'église ou de châteaux).

## Répartition régionale

Cette espèce compte parmi les plus menacées et en déclin en Picardie, surtout du fait des mutations agricoles faisant disparaître les systèmes prairiaux.

## Présence sur le site

Le Grand Rhinolophe a été contacté en forêt lors de l'étude réalisé en 1999. Il est également régulièrement observé dans les cavités souterraines du massif en période hivernale.

Classe: Mammalia, Ordre: Chiroptera, Famille: Rhinolophidae

# Grand rhinolophe

*Rhinolophus ferrumequinum*

Code Natura 2000 130A



## Bibliographie

- Roue, S.Y. & Barataud M.- 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe: synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, Vol.Spec. N°2.
- Meschede, A. & Heller, K.-G.- 2003 - Écologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. Le Rhinolophe, N°16.
- Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p38-41.
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - 1997 - Les chauves-souris de Picardie, connaissance et protection. p19.

## Mesures générales de gestion

Le maintien et la reconstitution des populations de Grand rhinolophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement. Les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition, accueillant des populations significatives, doivent être protégés par tous moyens interdisant tout dérangement.

Le maintien ou la reconstitution de terrains de chasse favorables semblent importants pour la conservation de l'espèce. Afin de maintenir la capacité d'accueil pour les proies de Grand Rhinolophe :

- maintenir les prairies pâturées et de fauche en évitant le retournement des prairies;
- maintenir ou développer une structure paysagère variée (haies, arbres isolés, vergers...);
- limiter l'utilisation des pesticides notamment en agriculture.
- éviter l'utilisation d'insecticides en forêt;
- privilégier une gestion forestière basée sur la production d'essences indigènes;
- maintien des ripisylves;
- développement des écotones par la création d'allées ou de clairières.

## Menaces potentielles

- Déprédation du petit patrimoine bâti en raison de leur abandon par l'homme (affaissement du toit, des murs,...),dérangement par sur fréquentation humaine et aménagement touristique du monde souterrain,
- Modification du paysage: retournement des prairies, arasement des haies, extension des zones de cultures, assèchement des zones humides,...,
- Accumulation des pesticides utilisés en agriculture intensive et des produits toxiques pour le traitement des charpentes.

## Menaces potentielles sur le SIC

Dérangement en période hivernale dans les cavités souterraines du site

## Enjeu de conservation :

Sites d'hivernage : enjeu fort

Sites de reproduction : enjeu faible – SIC non concerné

Territoire de chasse : enjeu modéré

Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille: Lucanidae  
**Lucane Cerf-volant**  
*Lucanus cervus*  
Code Natura 2000 1083



Espèce inscrite de la Directive « Habitat-Faune-Flore » : annexes II; et à la Convention de Berne : annexe III



Benchmark Group

## Biologie de l'espèce

### Cycle de développement

La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus.

**Oeufs** : ils sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.

**Larves** : la biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire et il est difficile d'observer des larves de dernier stade.

**Nymphes** : à la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre. Elle se nymphose à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

**Adultes** : la période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Dans le sud de l'aire de répartition, les adultes mâles de *Lucanus cervus* sont observés de mai à juillet. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août. Dans le nord, les observations s'échelonnent d'août à septembre.

### Activité

De mœurs essentiellement crépusculaire et nocturne, le Lucane vole en position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.

### Régime alimentaire

Les larves de *Lucanus cervus* sont saproxylophages. Elles consomment le bois mort, se développant dans le système racinaire des arbres. Essentiellement liées aux Chênes (*Quercus* spp.), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus.

## Description de l'espèce

### Adultes

La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus grand coléoptère d'Europe.

Le corps est de couleur brun-noir ou noir, les élytres parfois bruns. Le pronotum est muni d'une ligne discale longitudinale lisse. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf. Elles sont généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian.

Le dimorphisme sexuel est très important. Les femelles ont un pronotum plus large que la tête et des mandibules courtes.

### Larves

Il existe trois stades larvaires (des stades surnuméraires ne sont pas exclus compte tenu du polymorphisme de l'espèce). La larve est de type mélolonthoïde. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

## Habitats

L'habitat larvaire de *Lucanus cervus* est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

## Répartition régionale

En Picardie, l'espèce semble ne pas être menacée grâce à la présence de grand massif forestier.

## Présence sur le site

Des indices de présence (individus volant, reste d'imagos tels les mandibules,...) ont été observés sur le Site d'intérêt Communautaire témoignant de sa présence.

Classe : Insecta, Ordre : Coleoptera, Famille: Lucanidae

# Lucane Cerf-volant

*Lucanus cervus*

Code Natura 2000 1083



E.  
Me  
dar  
d

## Bibliographie

Bensettiti F., Gaudillat V. & al. - 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000. Espèces animales. Tome 7, p234-235.  
Dodelin B. - 2006 - Écologie et biocœnoses des coléoptères saproxyliques dans quatre forêts du nord des Alpes françaises. Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat, 159 p.

## Mesures de gestion

- Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescence dans les peuplements forestiers de feuillus.
- Maintien d'arbres morts ou dépérissants
- Maintien de souches hautes lors de l'abattage des arbres

## Menaces potentielles

Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France. Cependant, elle semble en déclin au nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède.

- Élimination des souches
- Élimination systématique de tous les arbres dépérissants.

## Enjeu de conservation :

Modéré